

SAGE DES 6 VALLÉES

Annexes cartographiques PAGD
Hypothèses de chiffrage



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux **Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD)**

Document approuvé par Arrêté Prefectoral du 7 mars 2022



Annexes cartographiques du PAGD

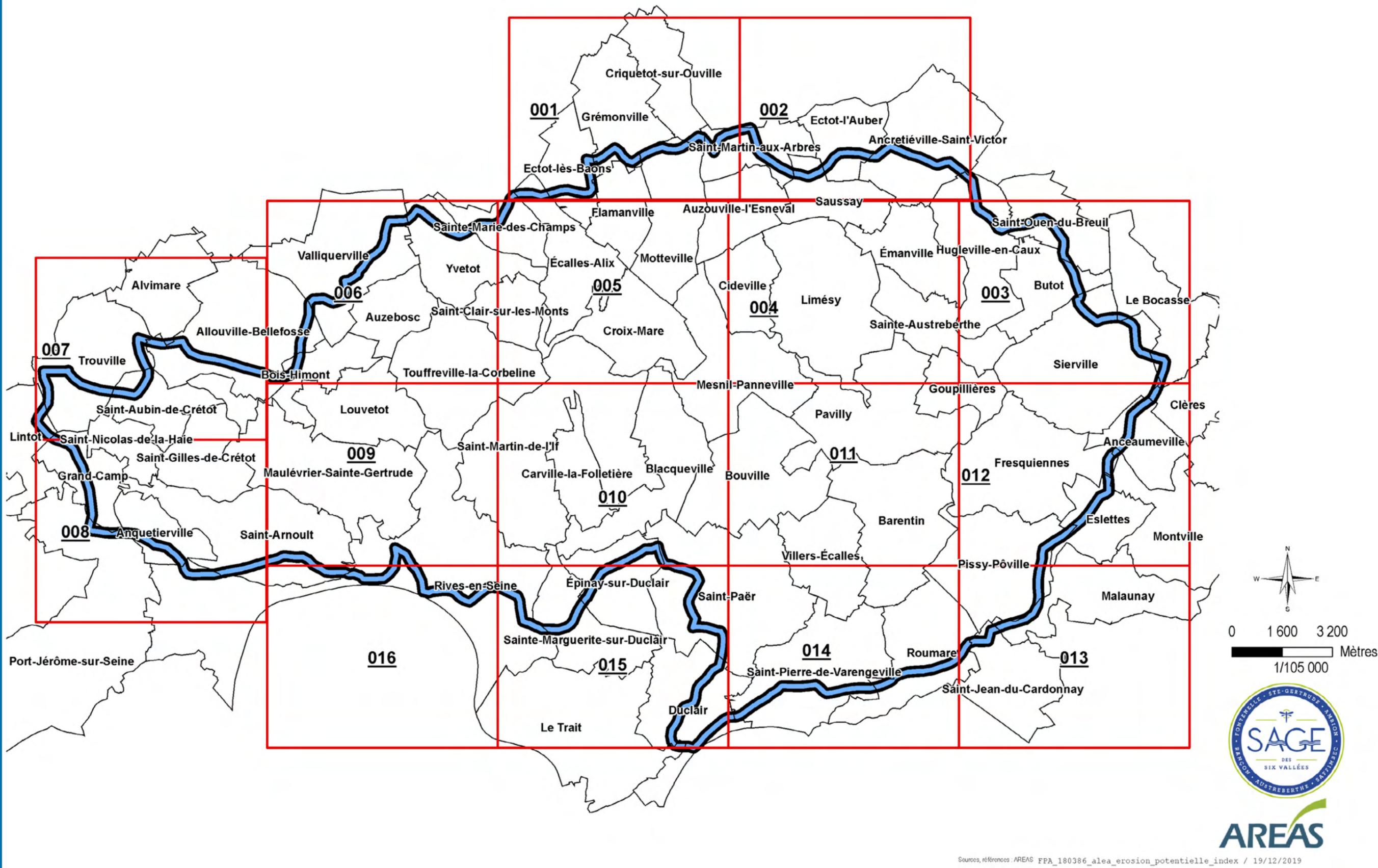
1. Cartes « Aléa érosion potentielle »	3 à 20
2. Cartes « Zones prioritaires »	21 à 76
Le détail des hypothèses de chiffrage.....	77 à 81

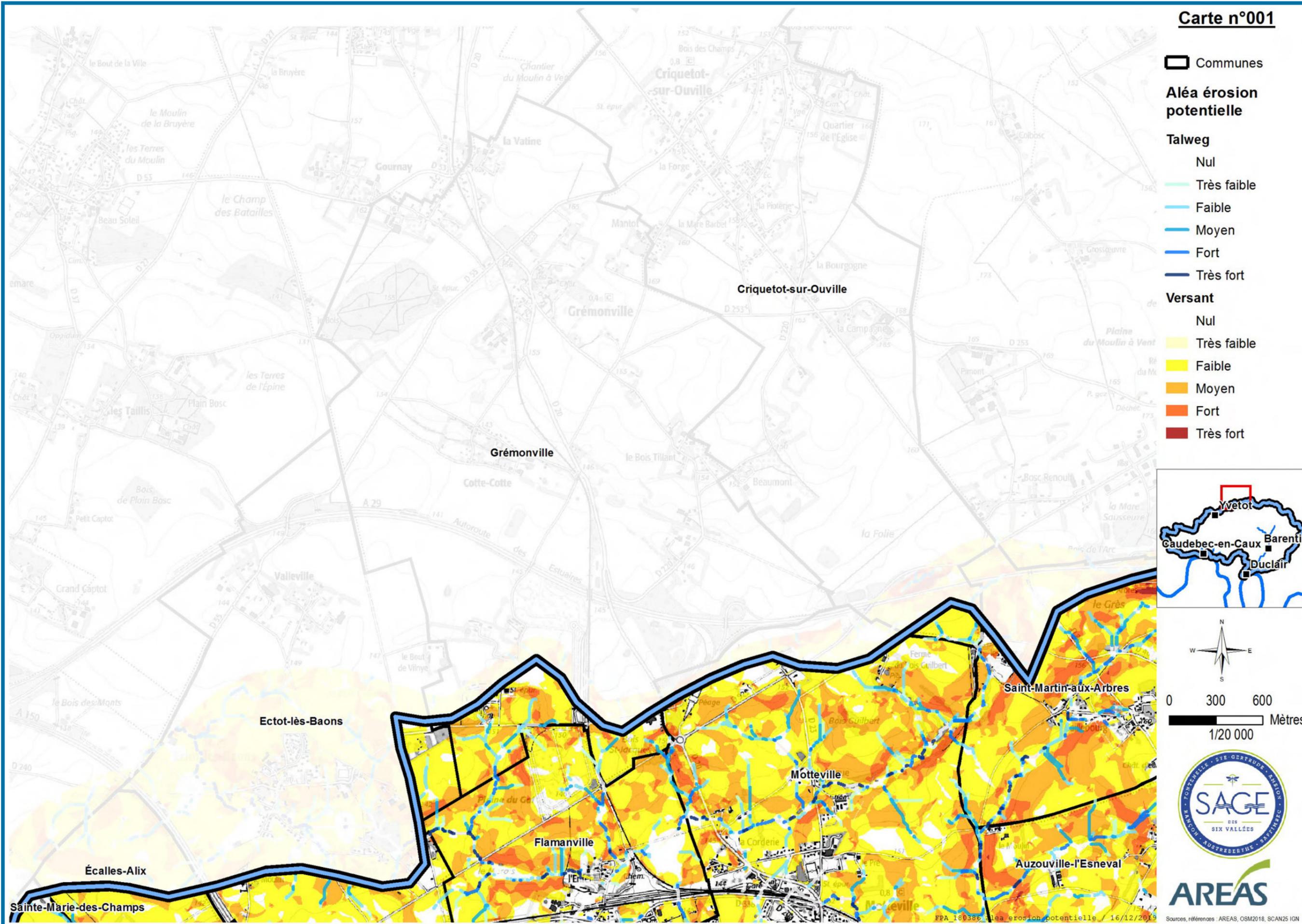
A. ALEA EROSION POTENTIELLE

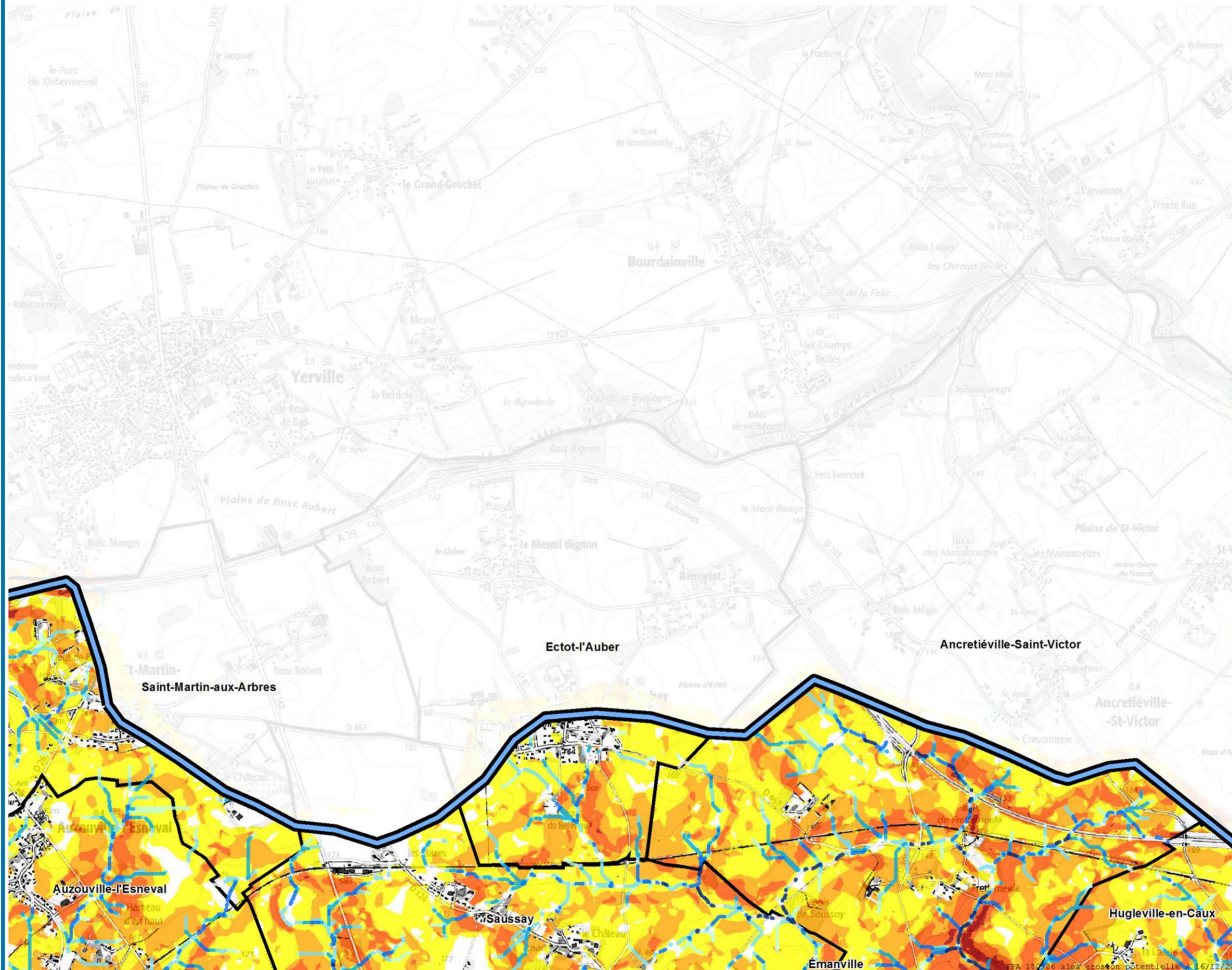
L'aléa érosion potentielle indique, en un endroit donné, la probabilité d'occurrence et l'intensité d'un événement érosif. Il correspond au plus fort niveau d'aléa érosion qui puisse être atteint en un lieu donné. Cet aléa est évalué à l'aide du modèle d'érosion MESALES : modèle d'évaluation spatialisée de l'aléa d'érosion des sols, développé par l'INRA dès 1998 (Le Bissonnais et al., 1998).

La carte de l'aléa érosion potentielle a été établie pour le territoire du SAGE des six vallées. Cette carte a une validité permanente, car elle est basée sur des paramètres physiques intemporels. Elle permet de mieux connaître et comprendre le territoire. Ces cartes se veulent utiles aux élus et aux techniciens en tant qu'outil d'aide à la décision.

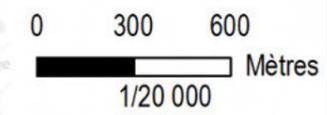
Aléa érosion potentielle



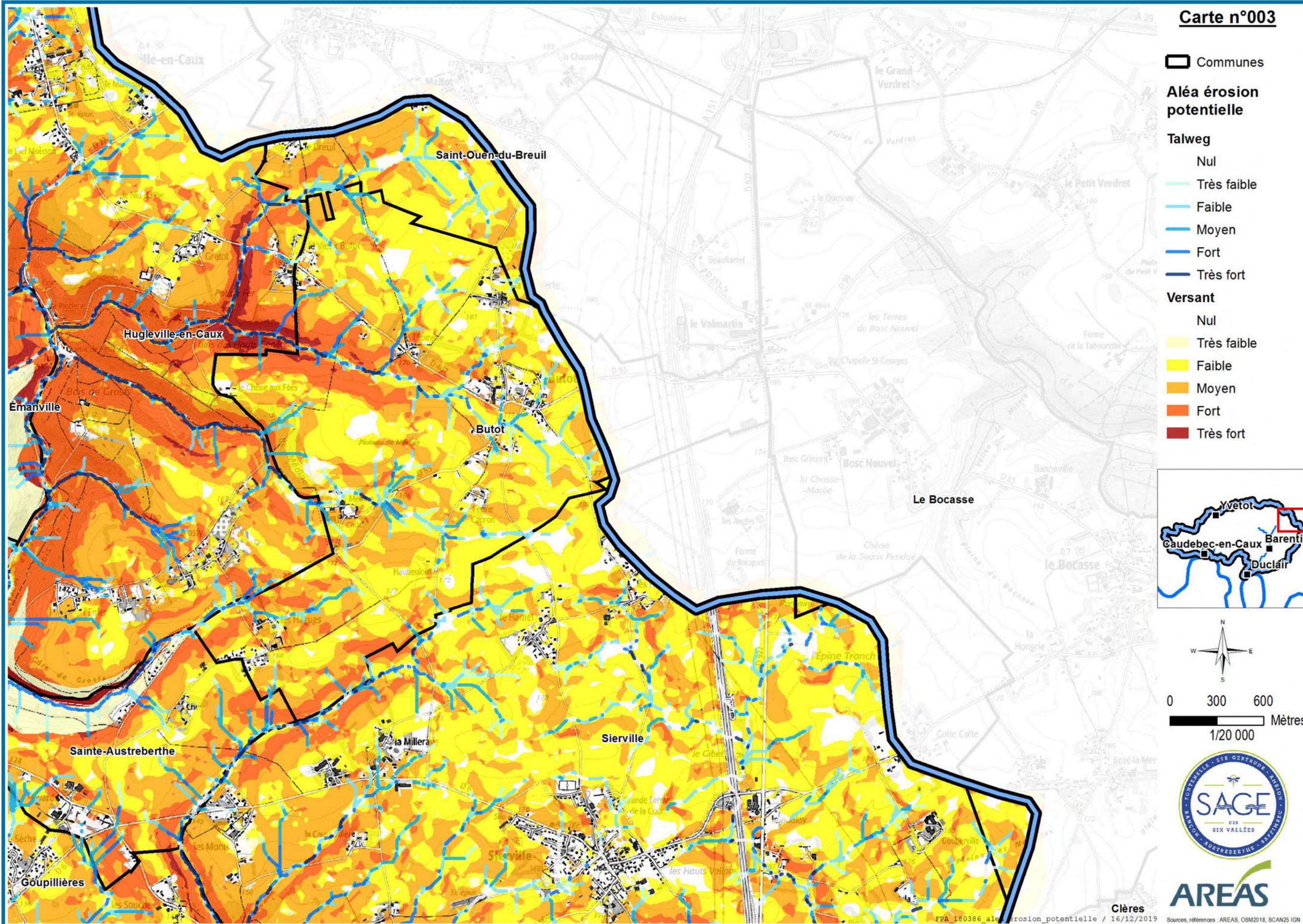




- Communes
- Aléa érosion potentielle**
- Talweg**
- Nul
- Très faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort
- Versant**
- Nul
- Très faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort



Sources, références : AREAS, OSM2018, SCAN25 IGN



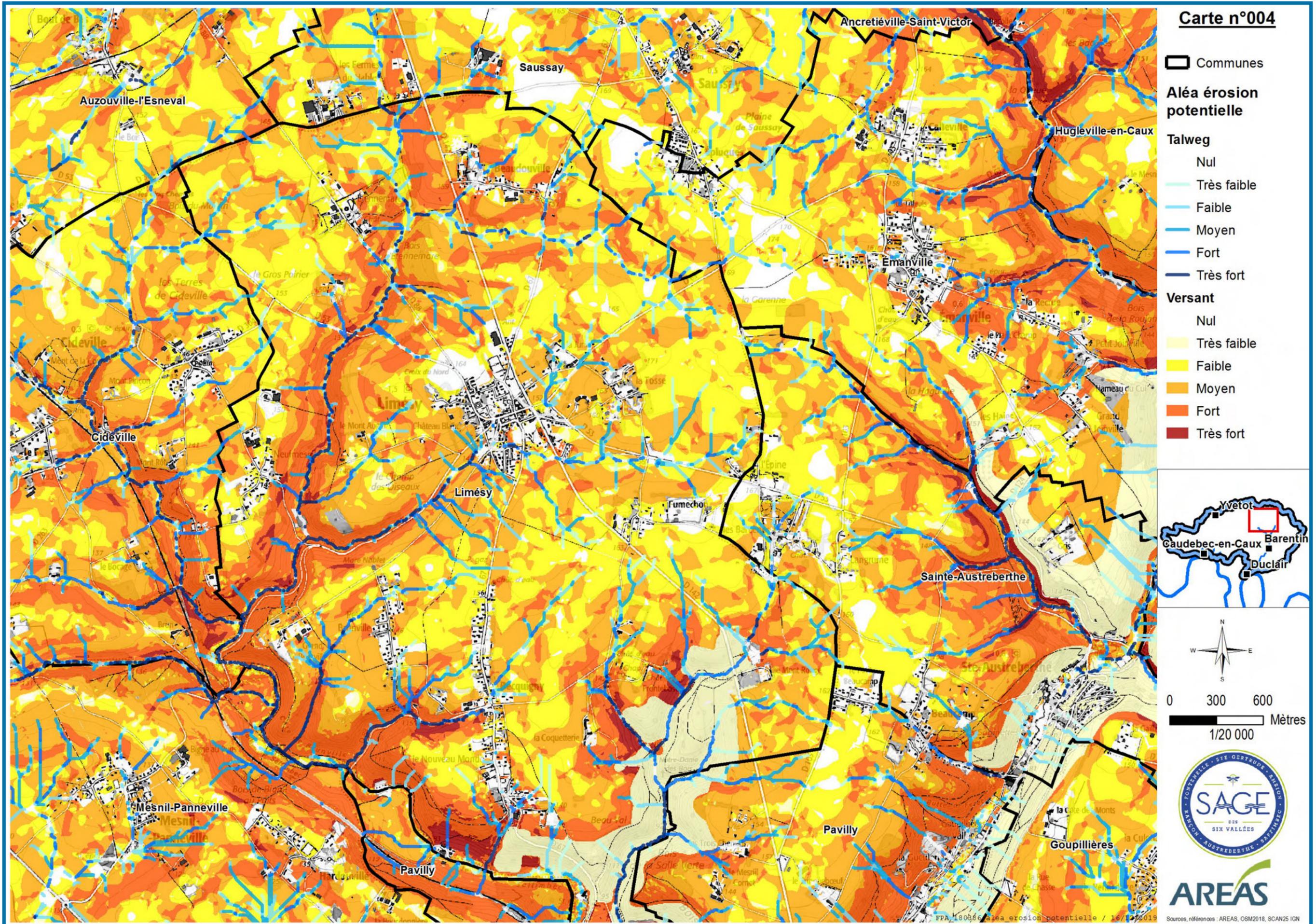
- Communes
- Aléa érosion potentielle**
- Talweg**
- Nul
- Très faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort
- Versant**
- Nul
- Très faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort

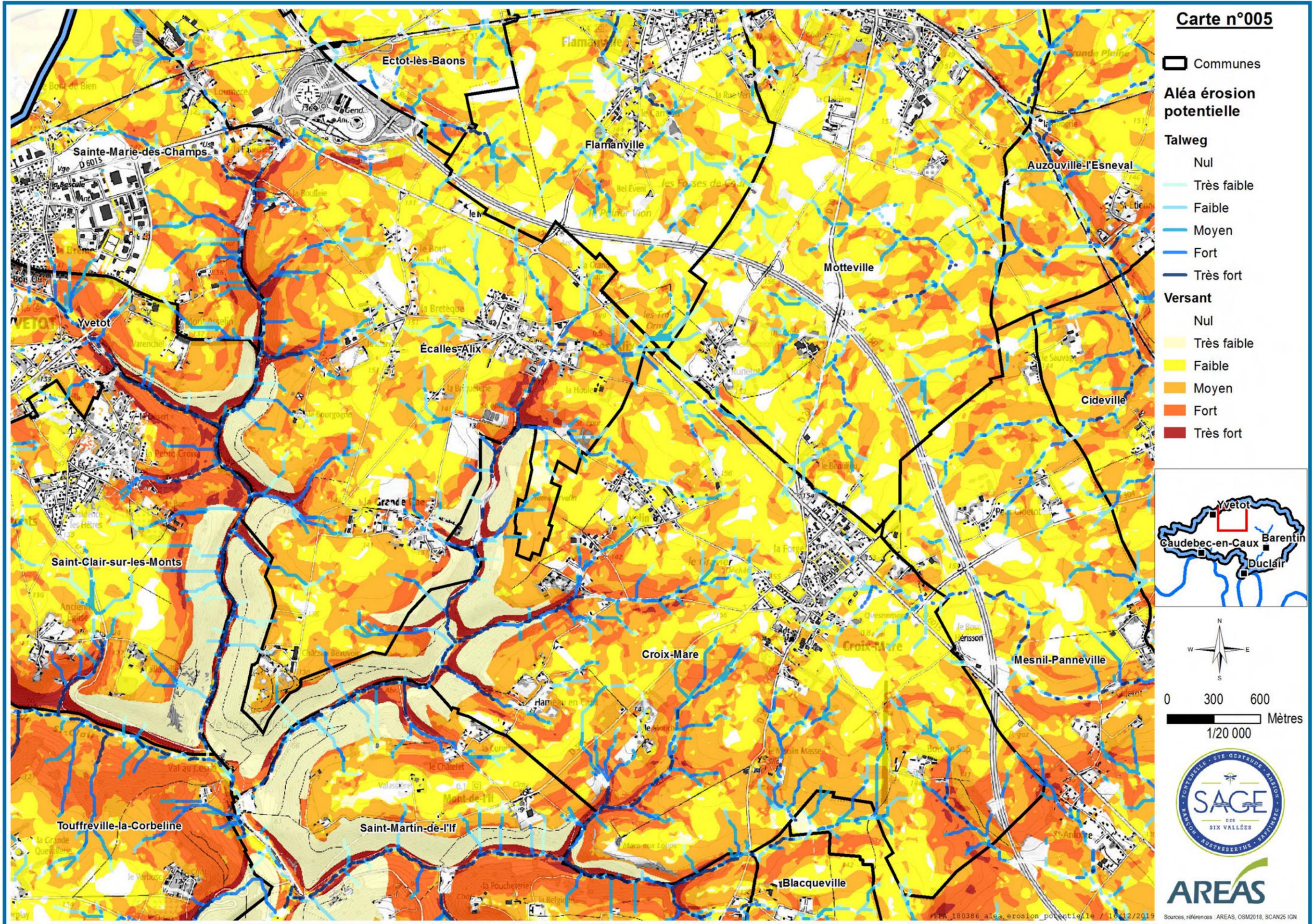


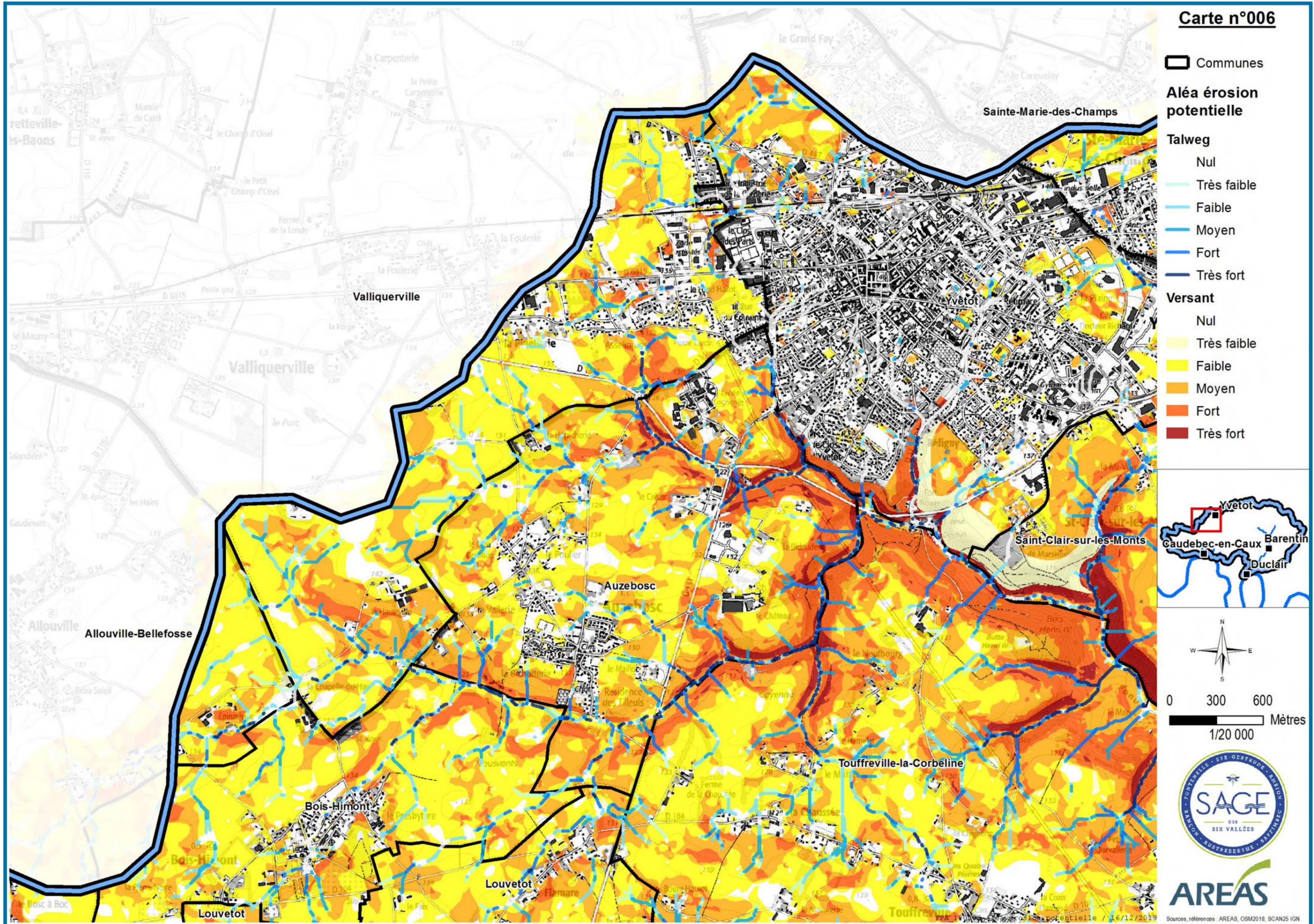
0 300 600
Mètres
1/20 000

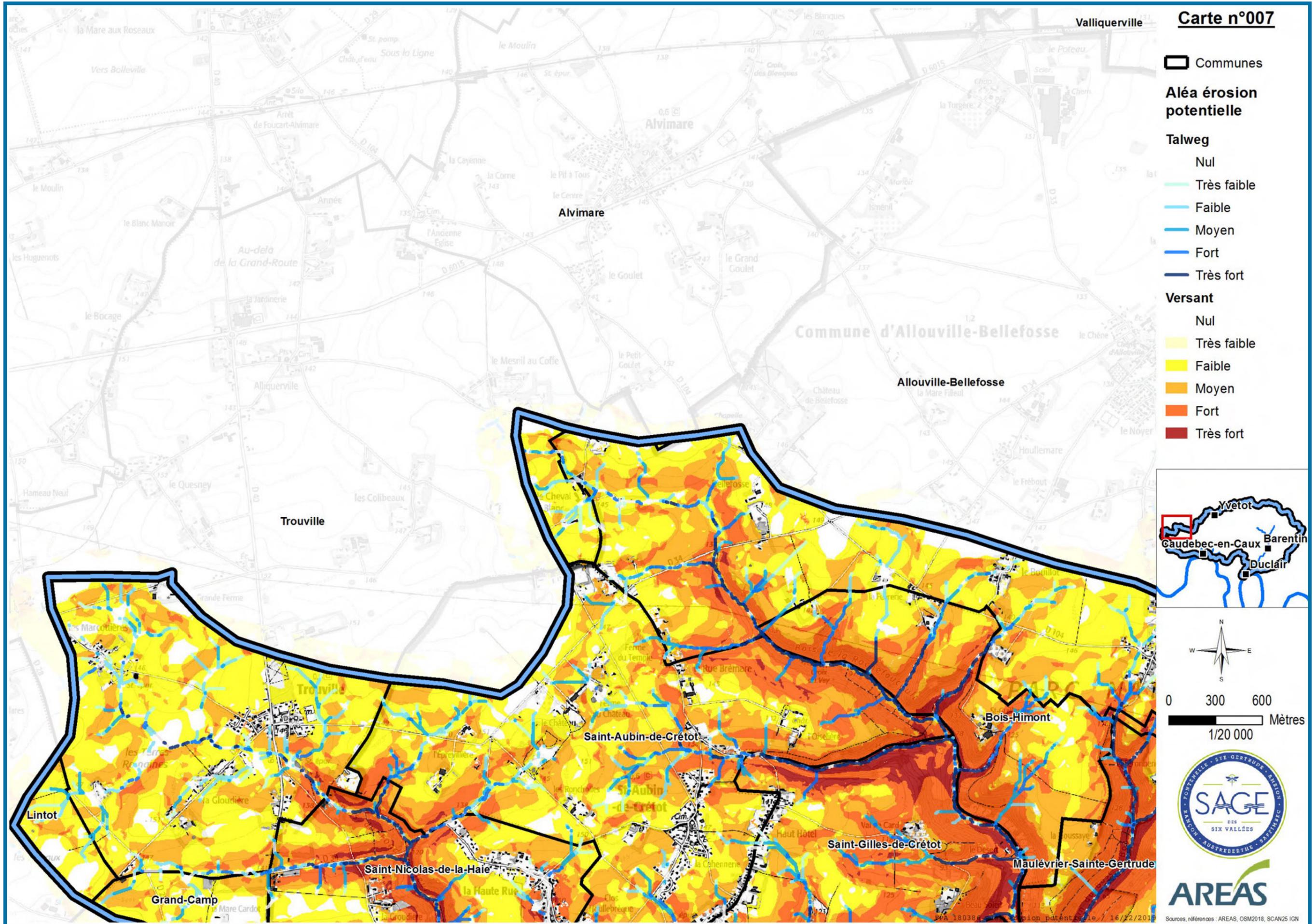


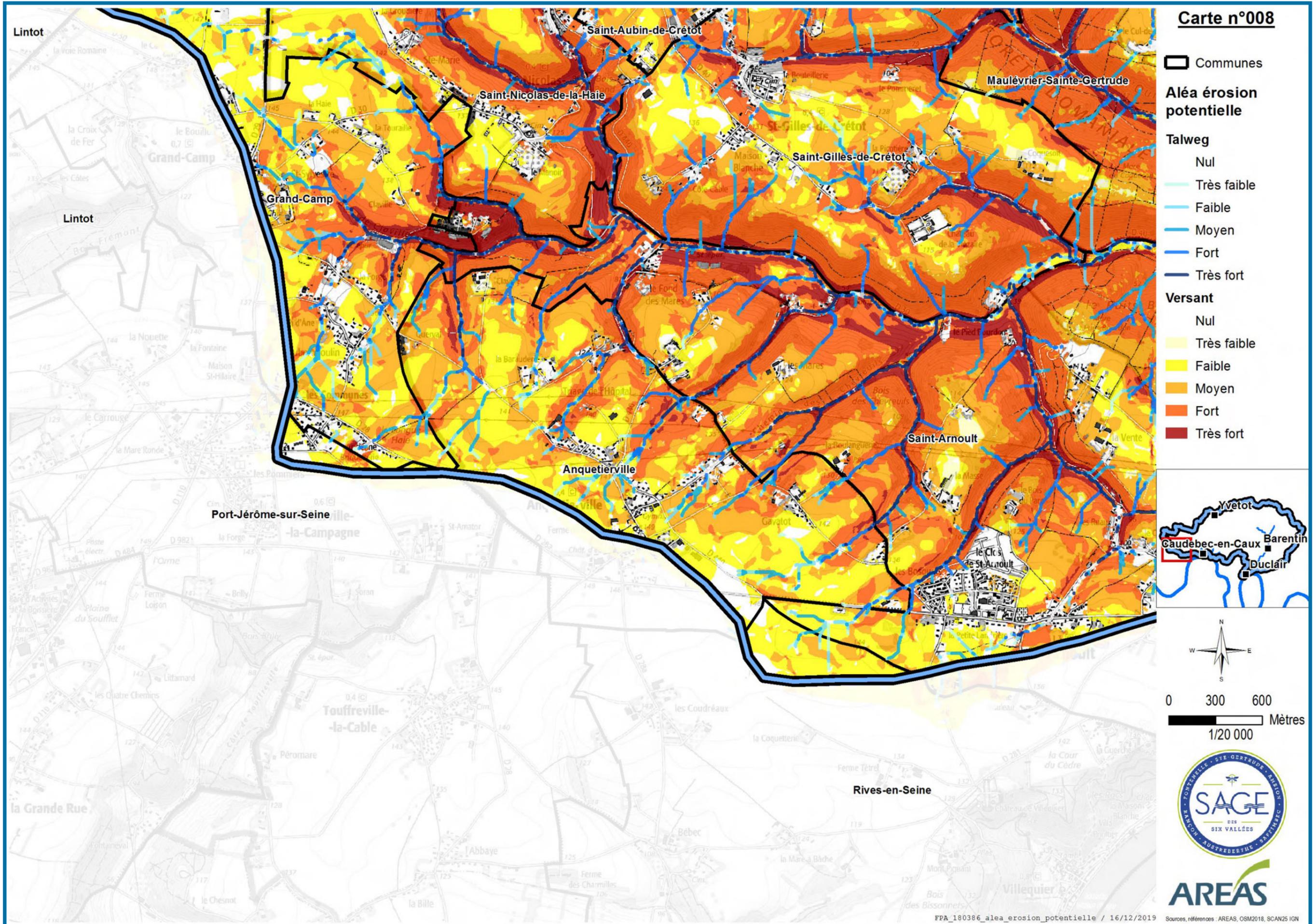
Clères

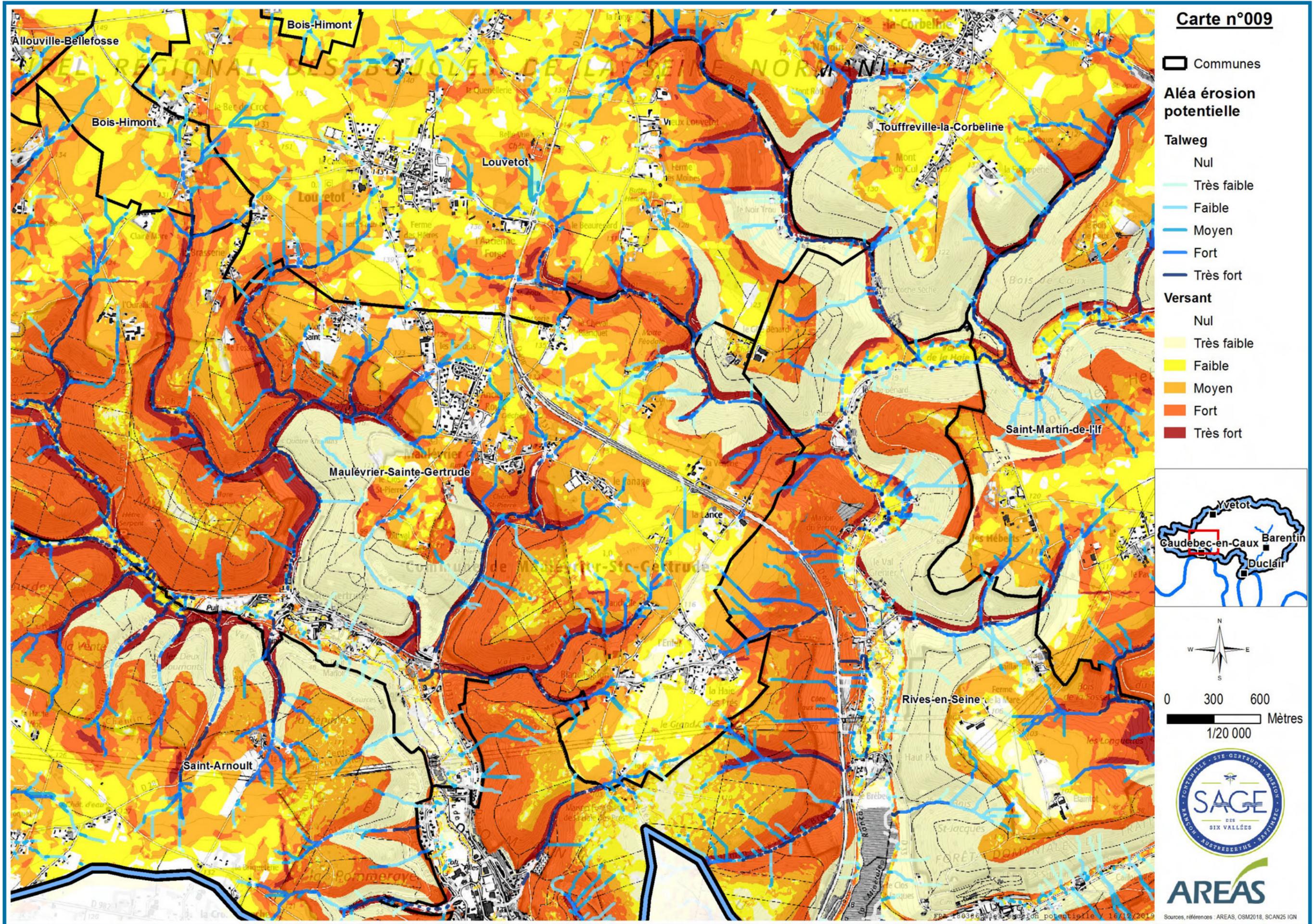


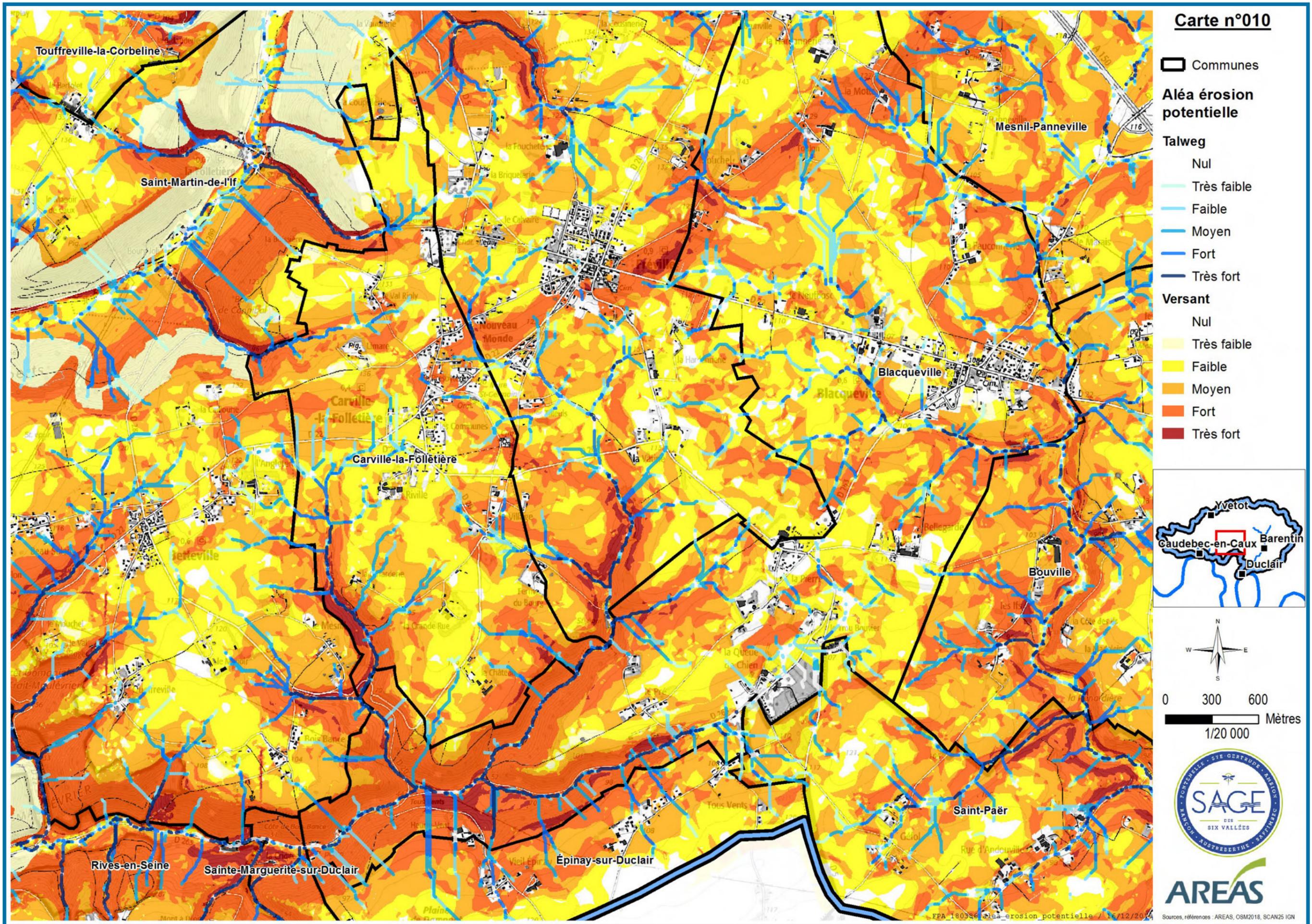


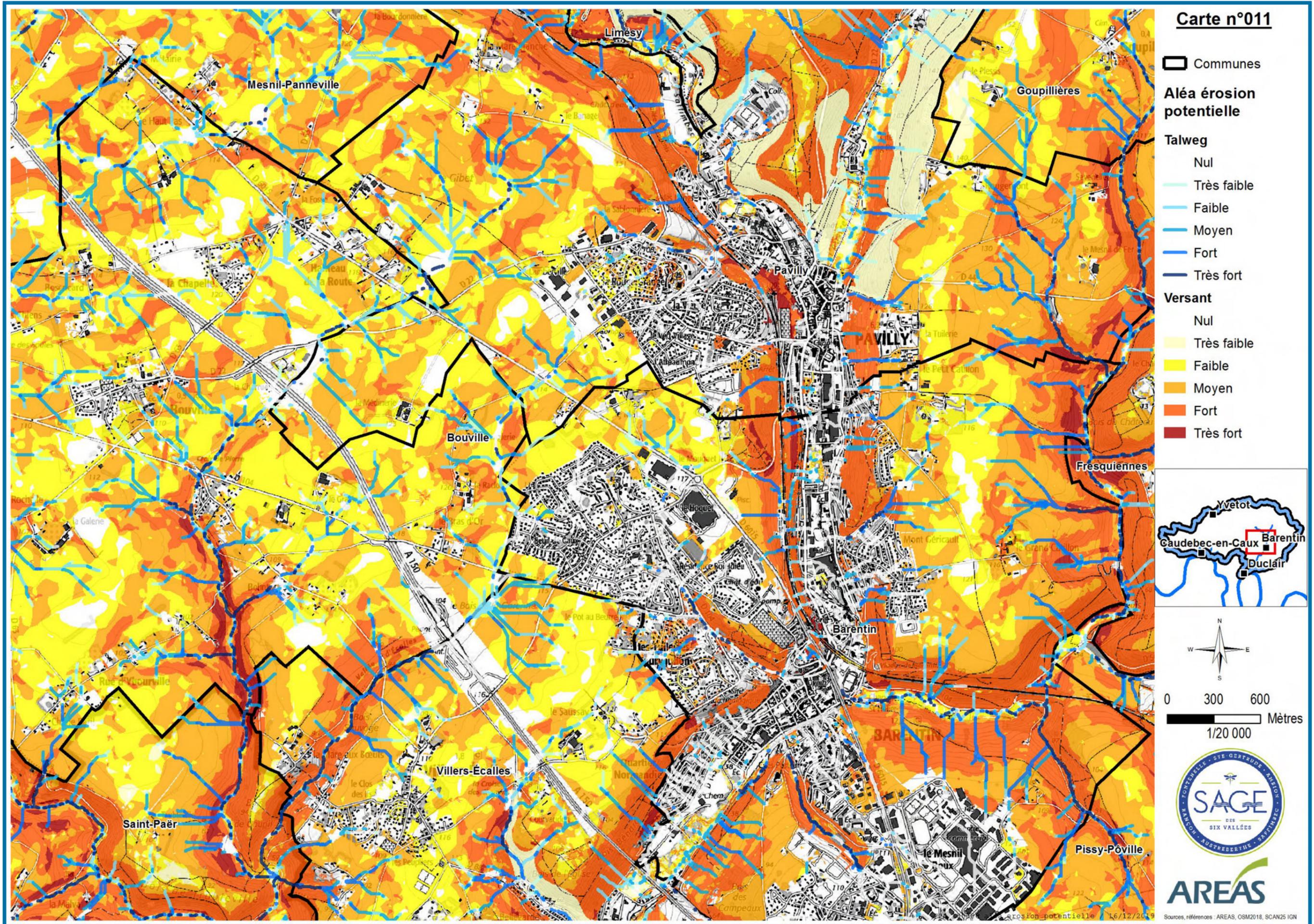












Carte n°011

▭ Communes

Aléa érosion potentielle

Talweg

- Nul
- Très faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort

Versant

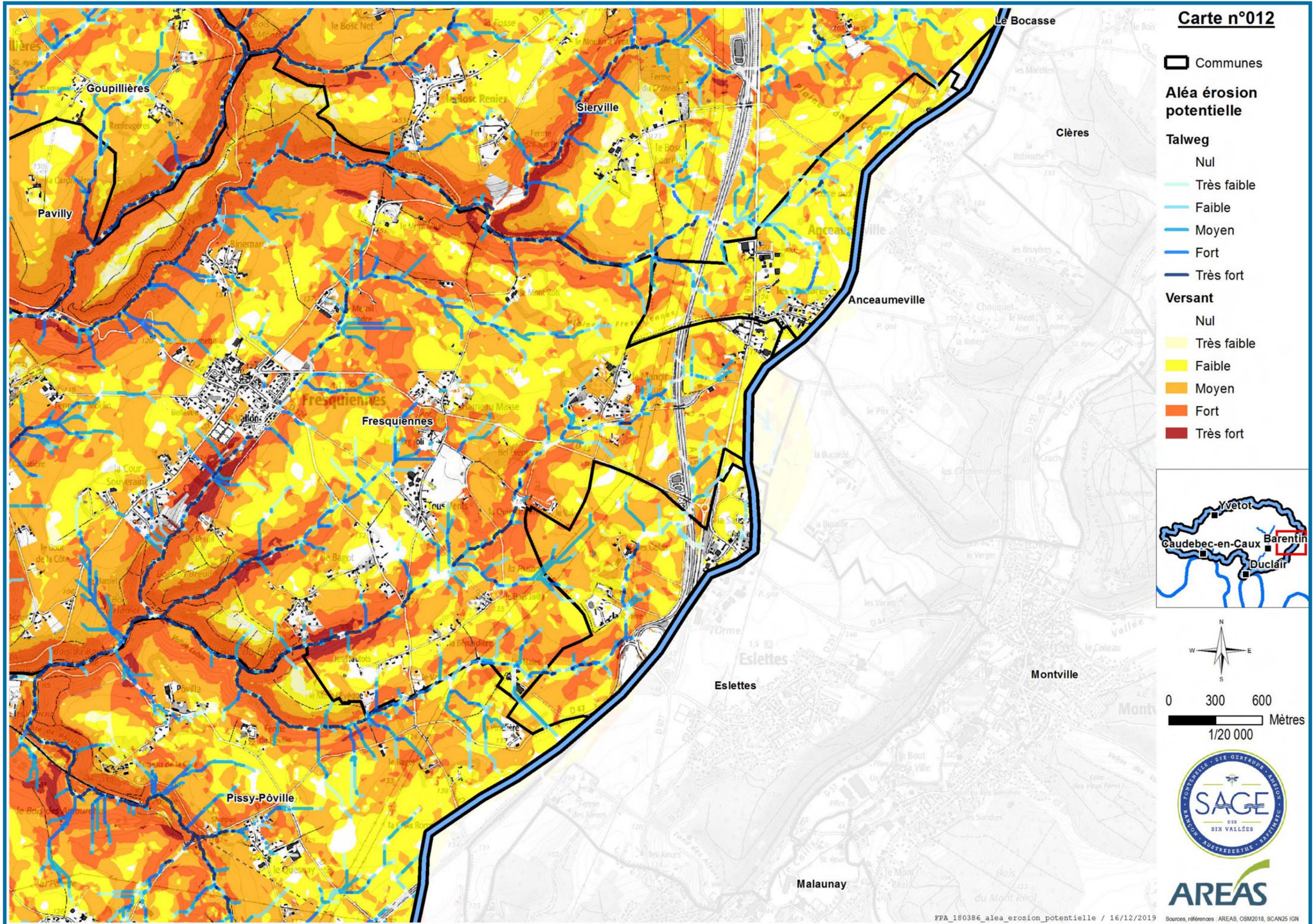
- Nul
- Très faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort

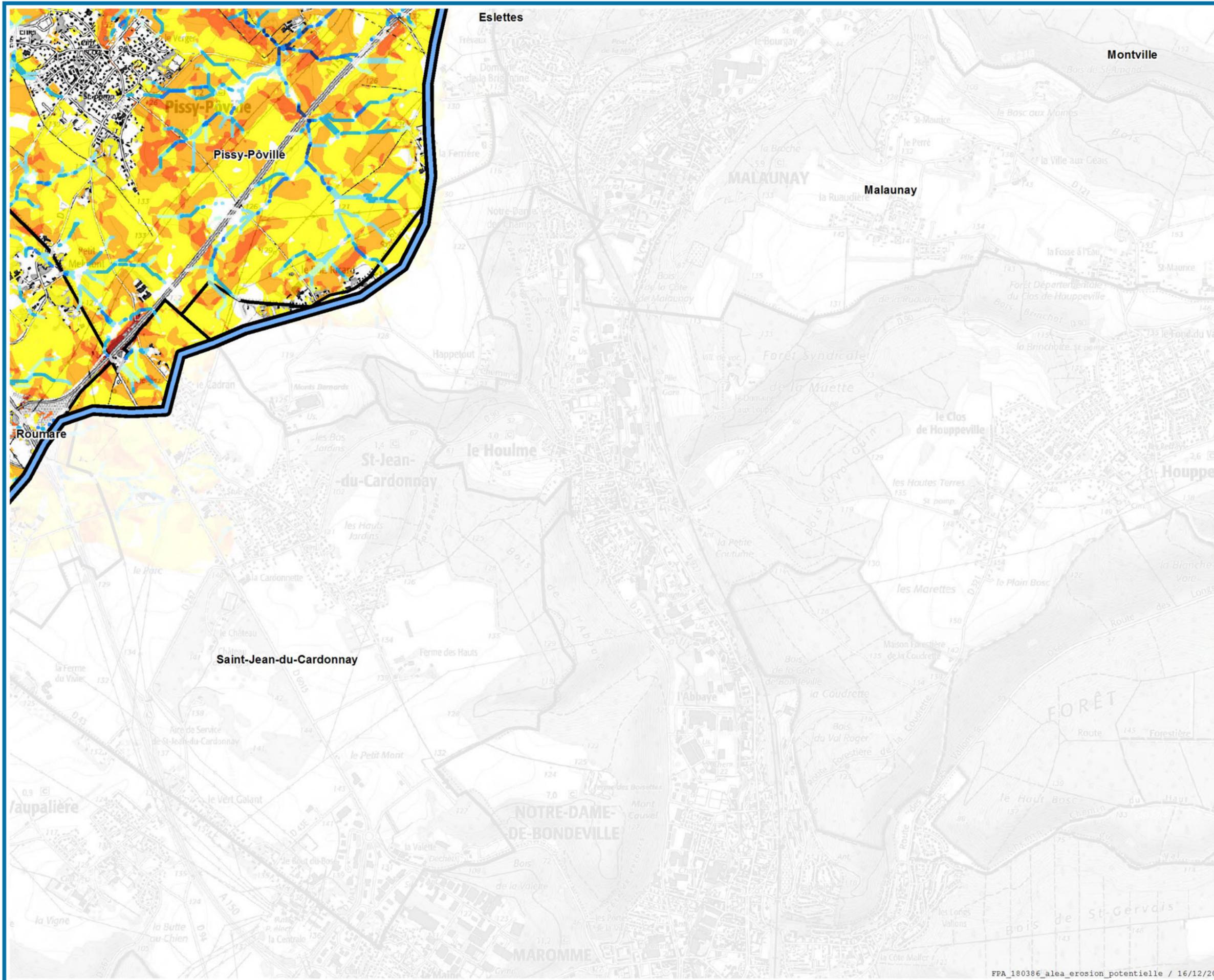


0 300 600
Mètres
1/20 000



Sources, références : AREAS, OSM2018, SCAN25 IGN





Communes

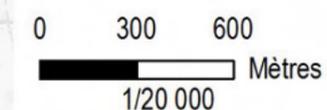
Aléa érosion potentielle

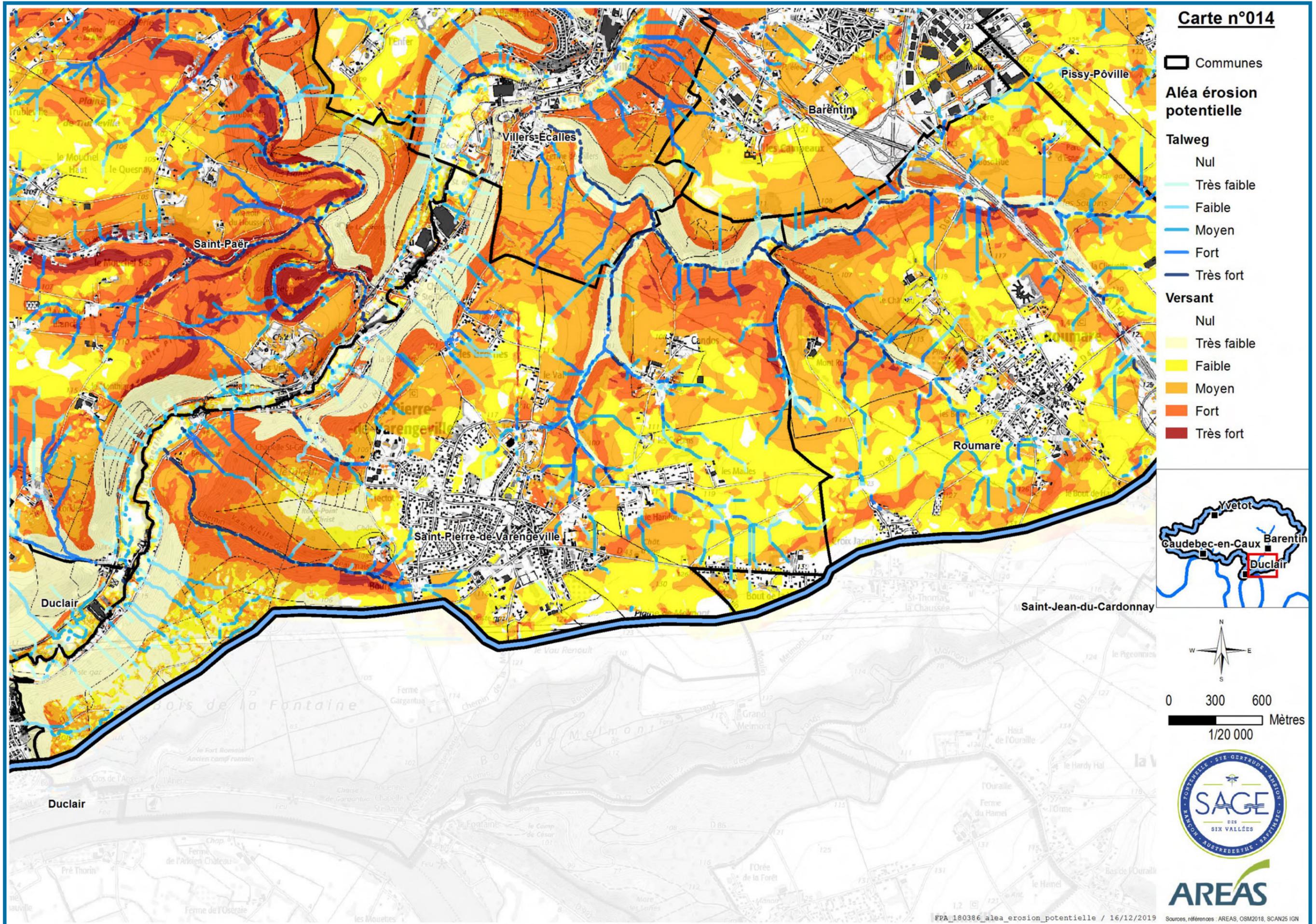
Talweg

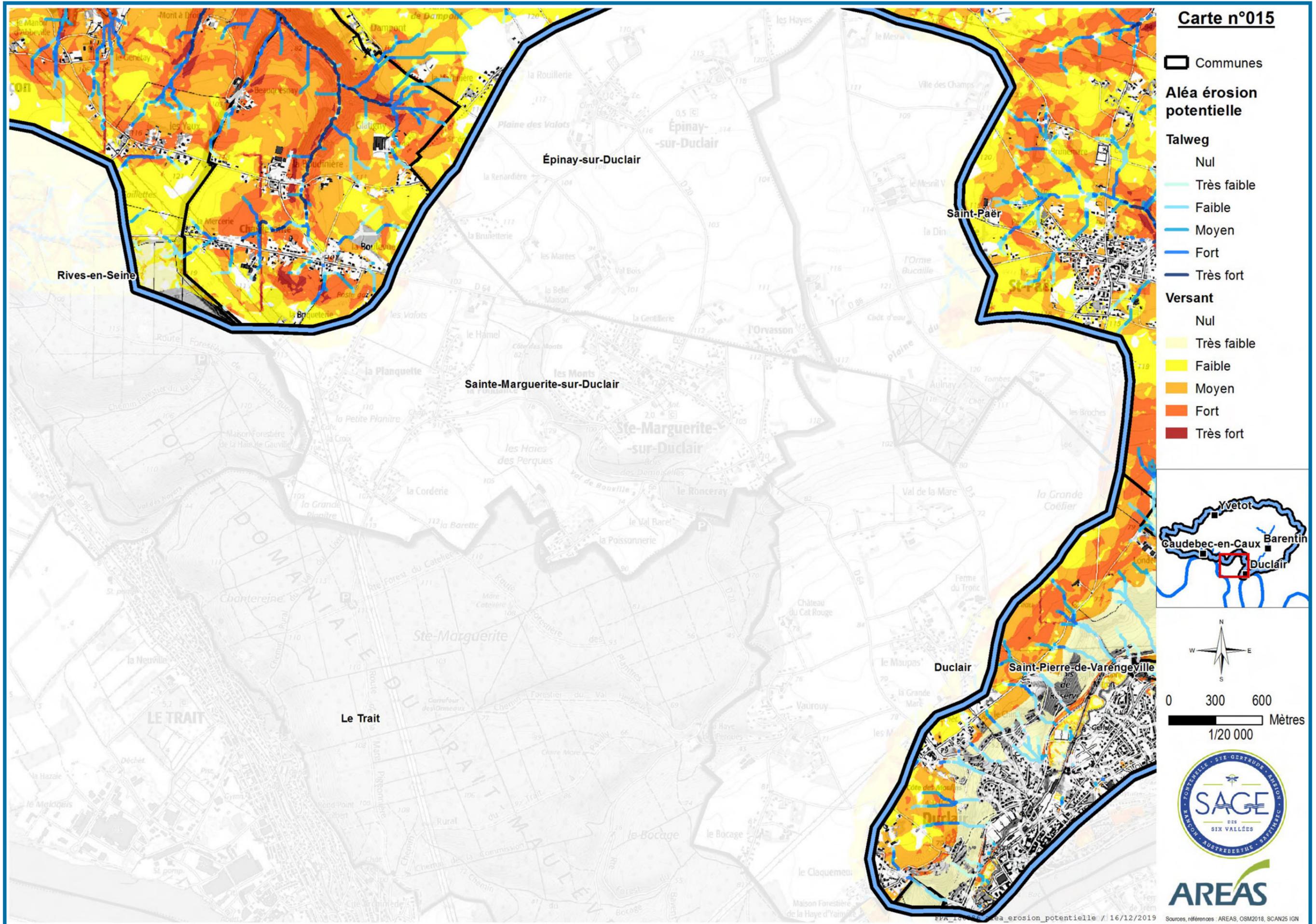
- Nul
- Très faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort

Versant

- Nul
- Très faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort









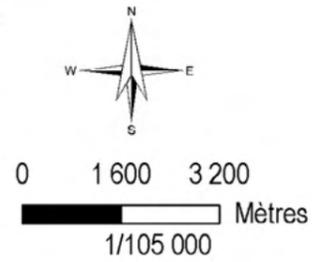
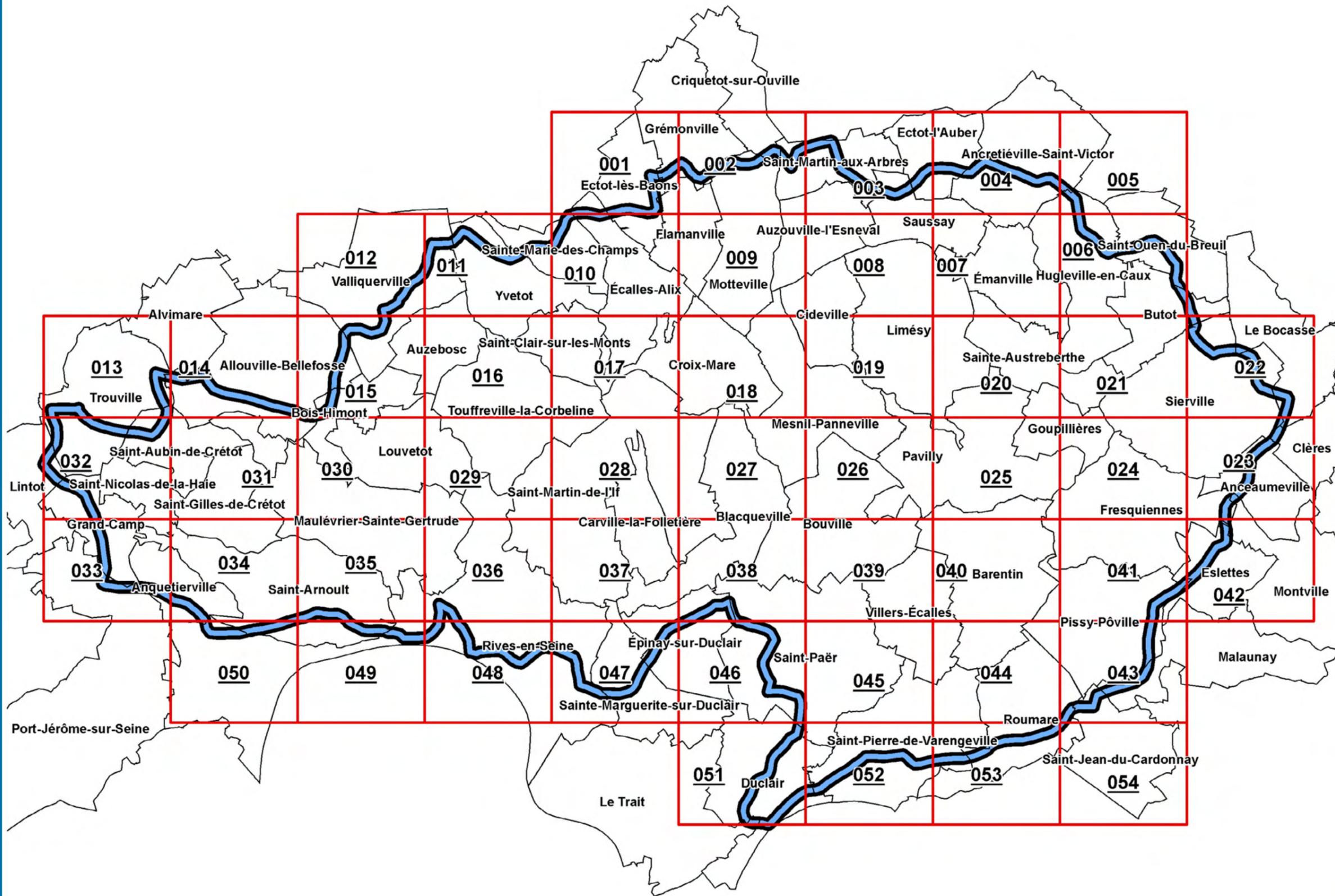
B. ZONES PRIORITAIRES

Les cartes suivantes présentent les zones prioritaires de versant et talweg visées aux dispositions suivantes :

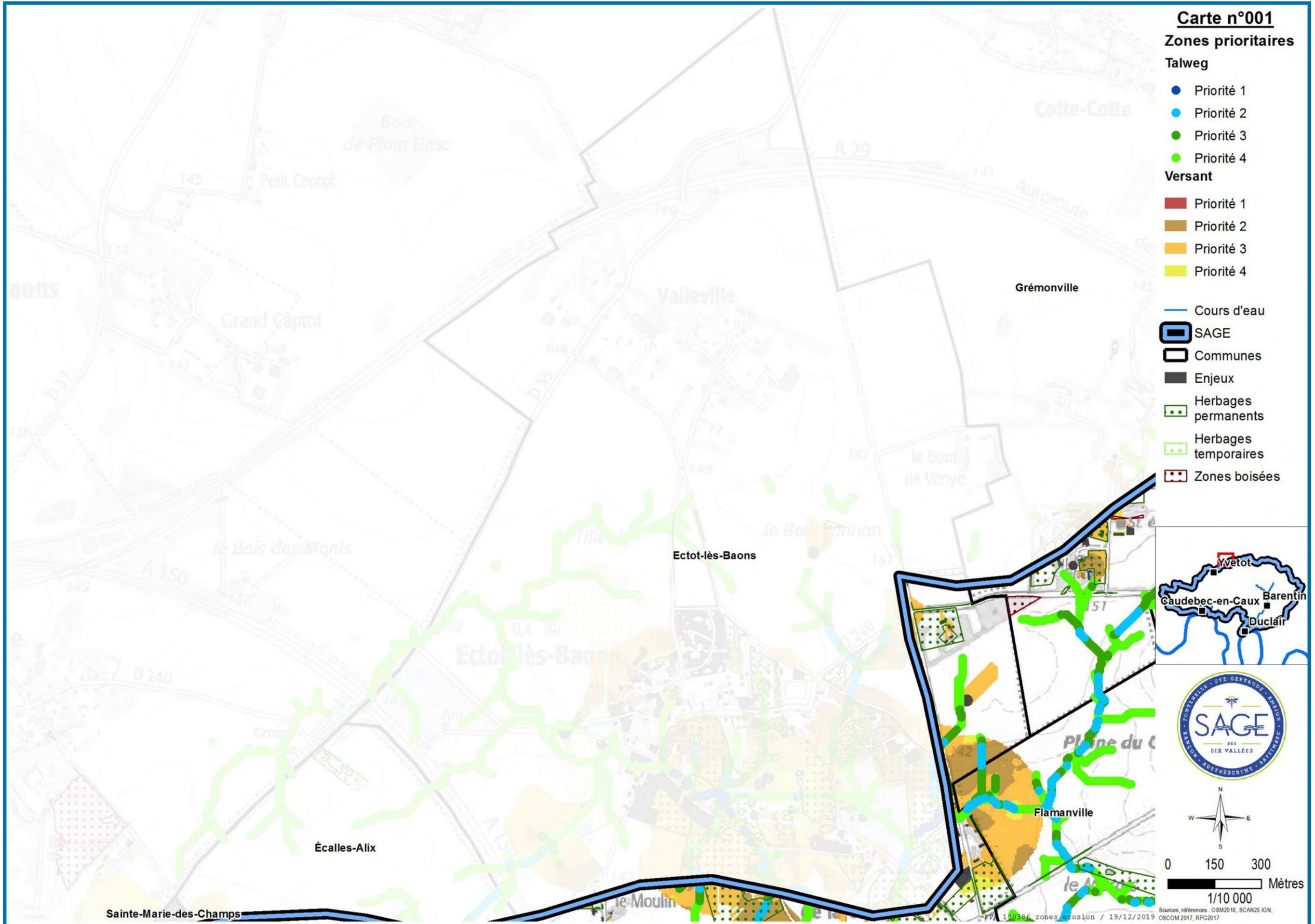
- Disposition 5 : communiquer sur les enjeux du territoire du SAGE et promouvoir les bonnes pratiques ;
- Disposition 12 : diminuer l'usage de produits phytosanitaires par les gestionnaires d'infrastructures linéaires et de zones d'activités ainsi que par les aménageurs et bailleurs sociaux ;
- Disposition 16 : vigilance à apporter à la localisation des nouvelles stations de traitement des eaux usées ;
- Disposition 28 : assurer le maintien ou la restauration de couverts permanents sur les zones prioritaires de talweg et versant de priorité 1 et 2 ;
- Disposition 29 : compenser le retournement d'herbages sur les zones prioritaires de talweg et versant de priorité 2 ;
- Disposition 33 : limiter l'impact de la gestion forestière sur les ruissellements.

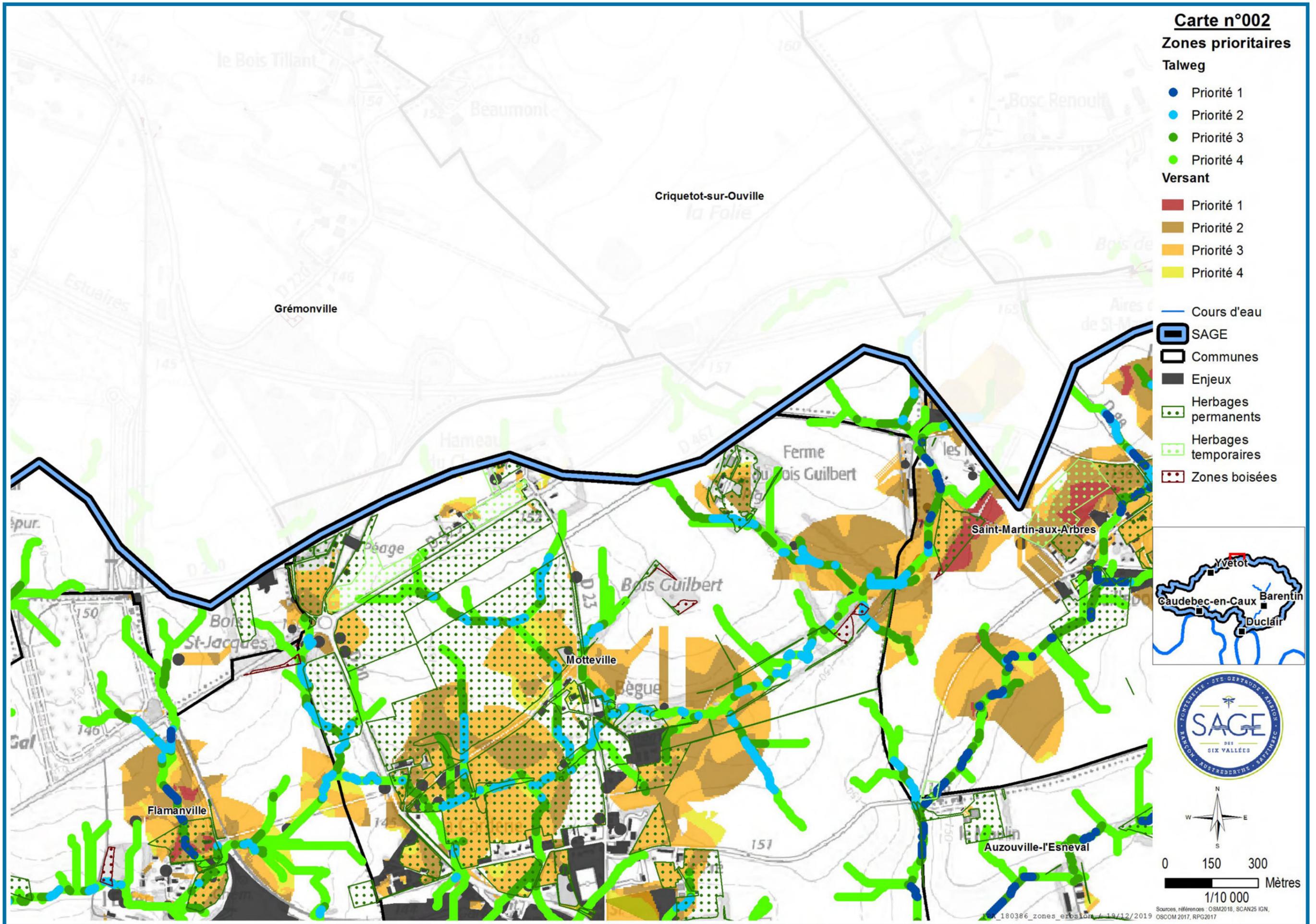
Les herbages permanents représentés sur les cartes représentent les prairies de l'OSCOM 2017 (code 23) auxquelles sont soustraites les prairies temporaires du RPG 2017 (code 2019). Les herbages temporaires sont ceux du RPG 2017 (code 19).

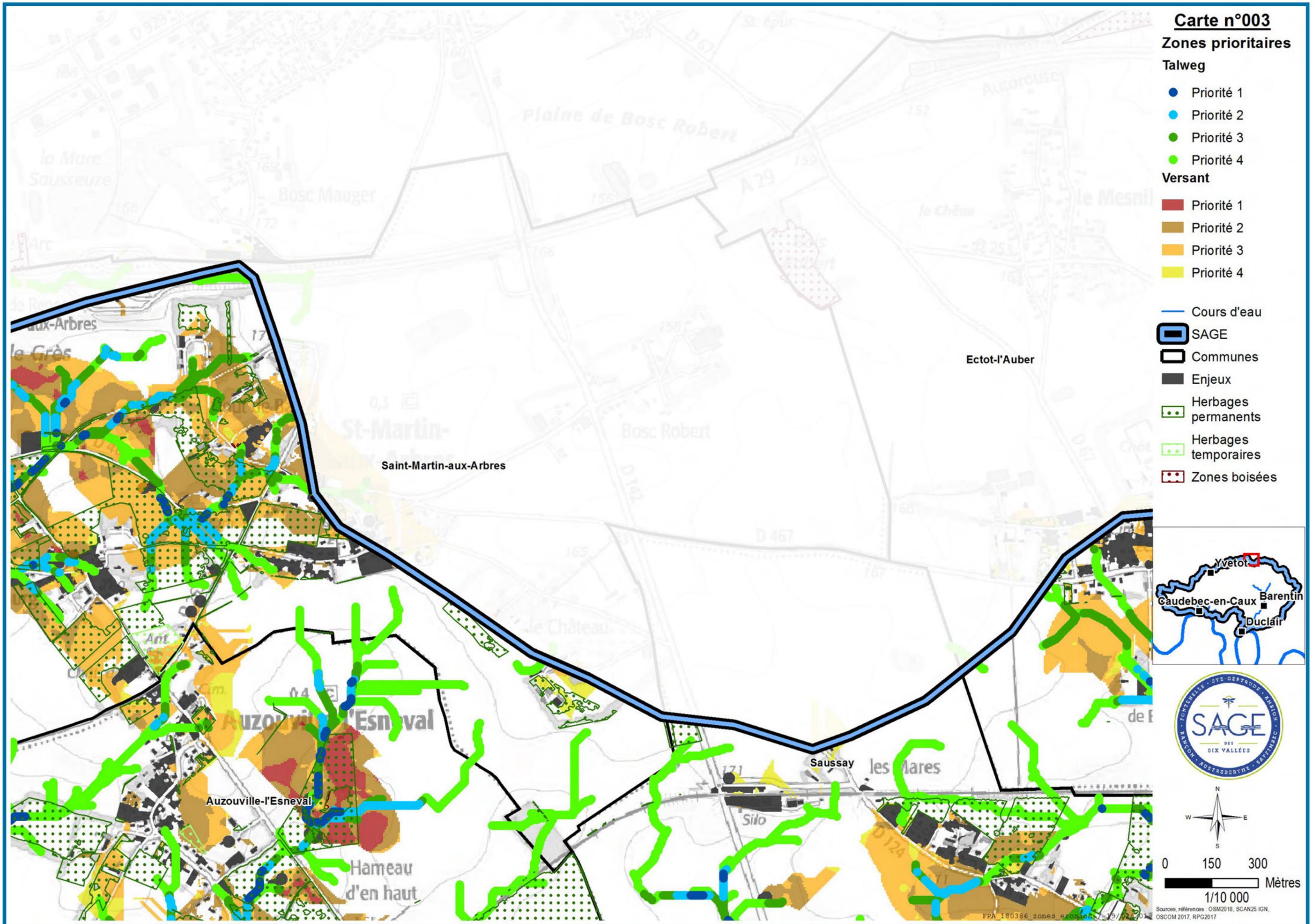
Zones prioritaires

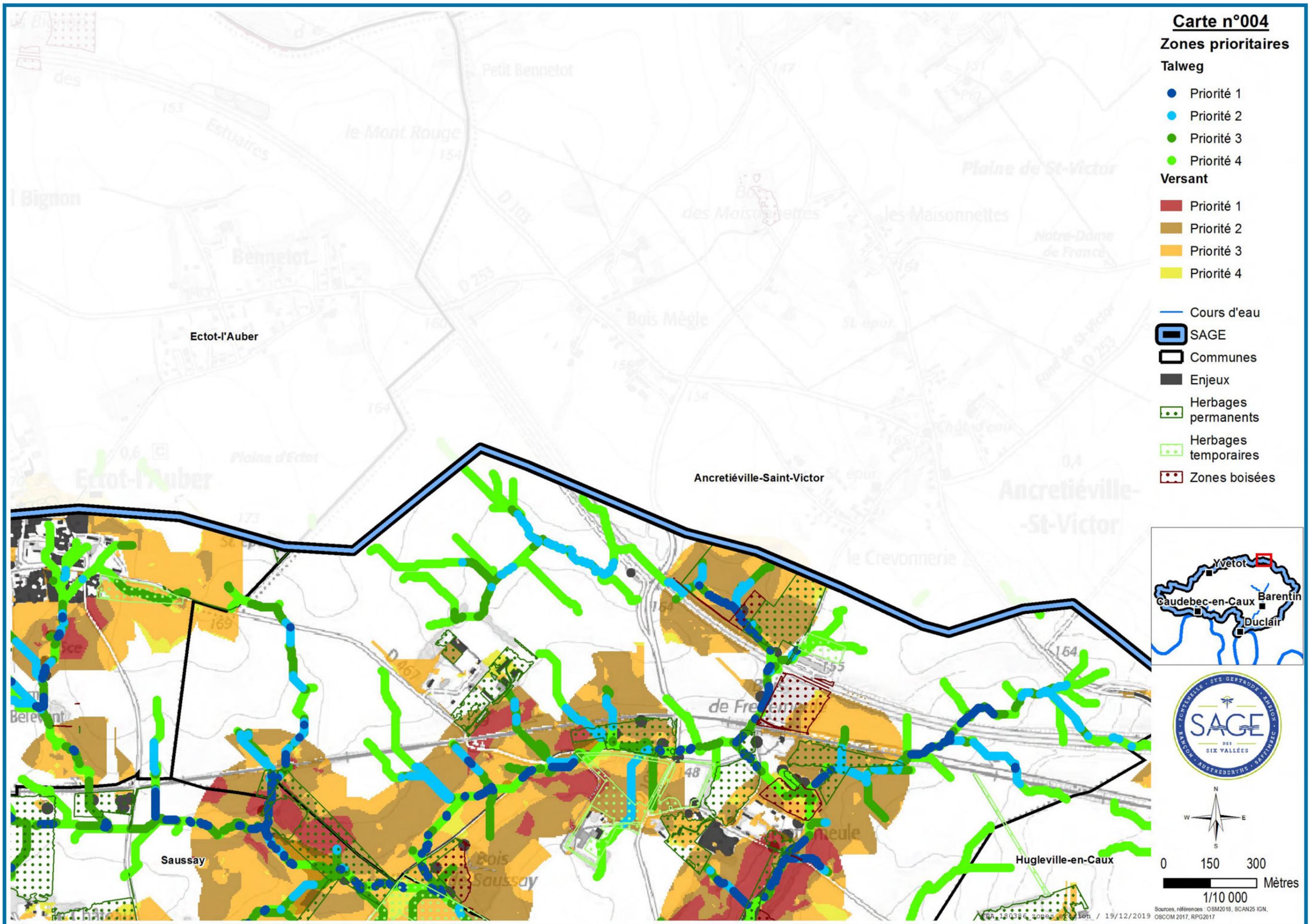


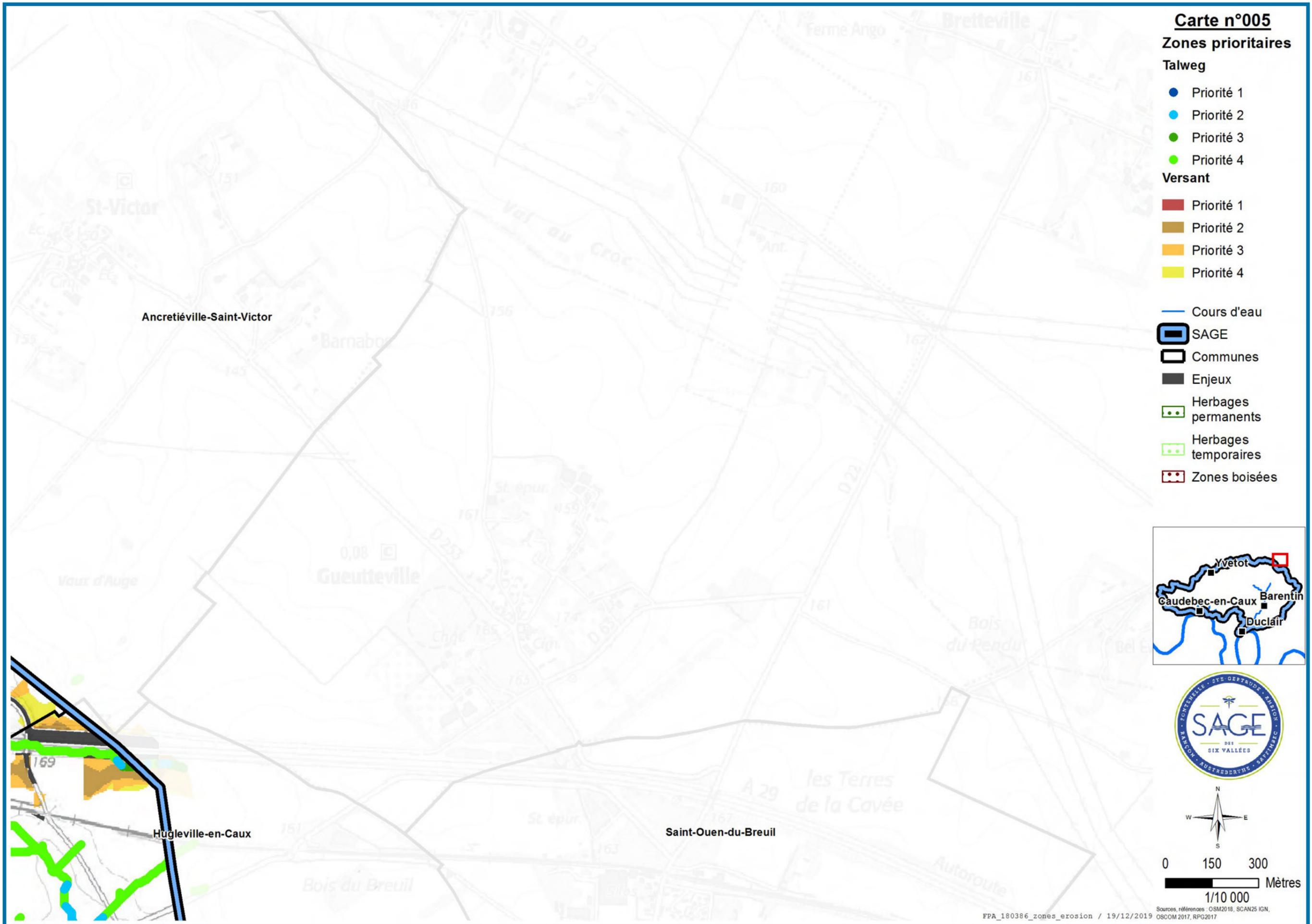
Source, références : AREAS FPA_180386_zones_erosion_index / 19/12/2019

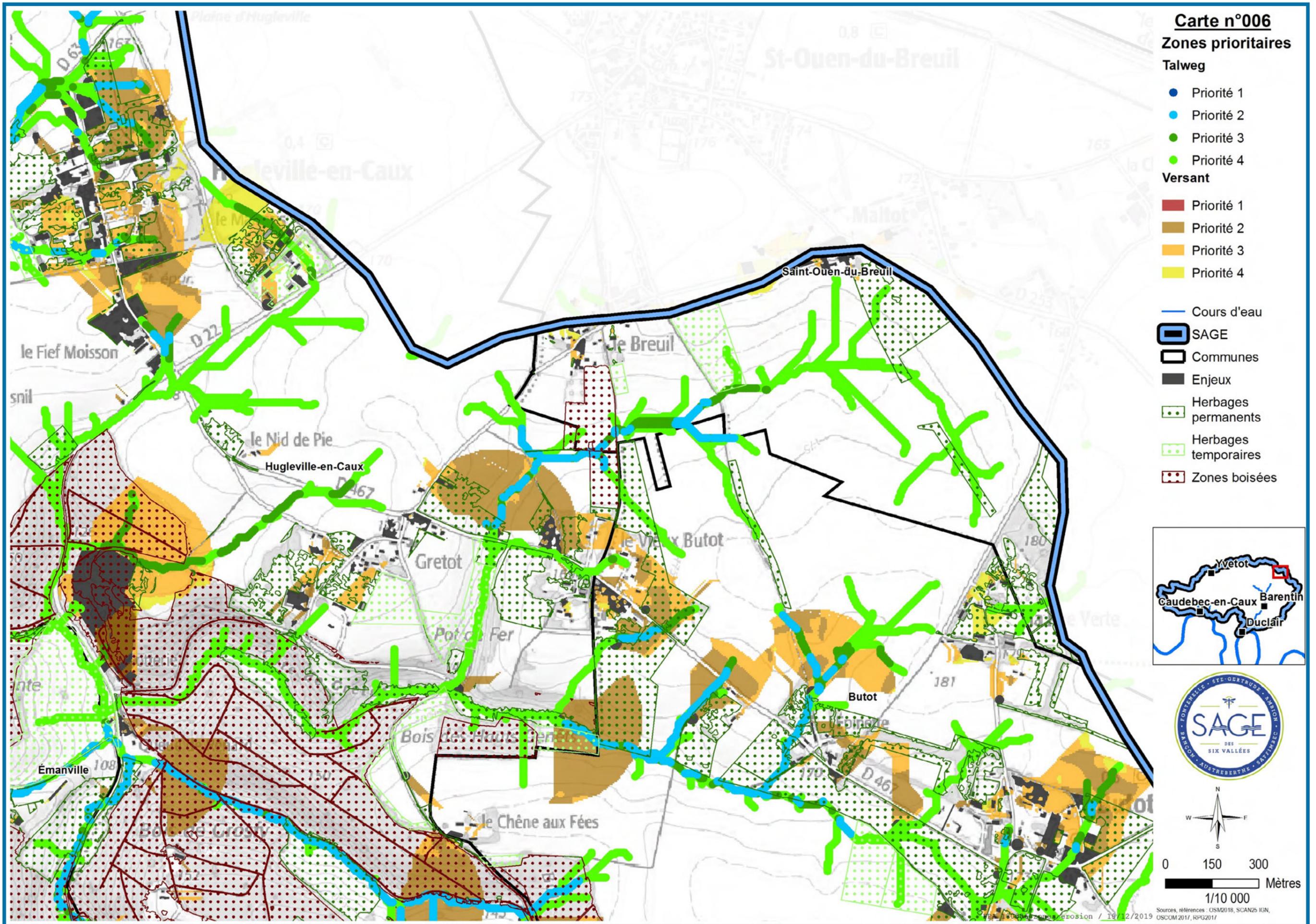


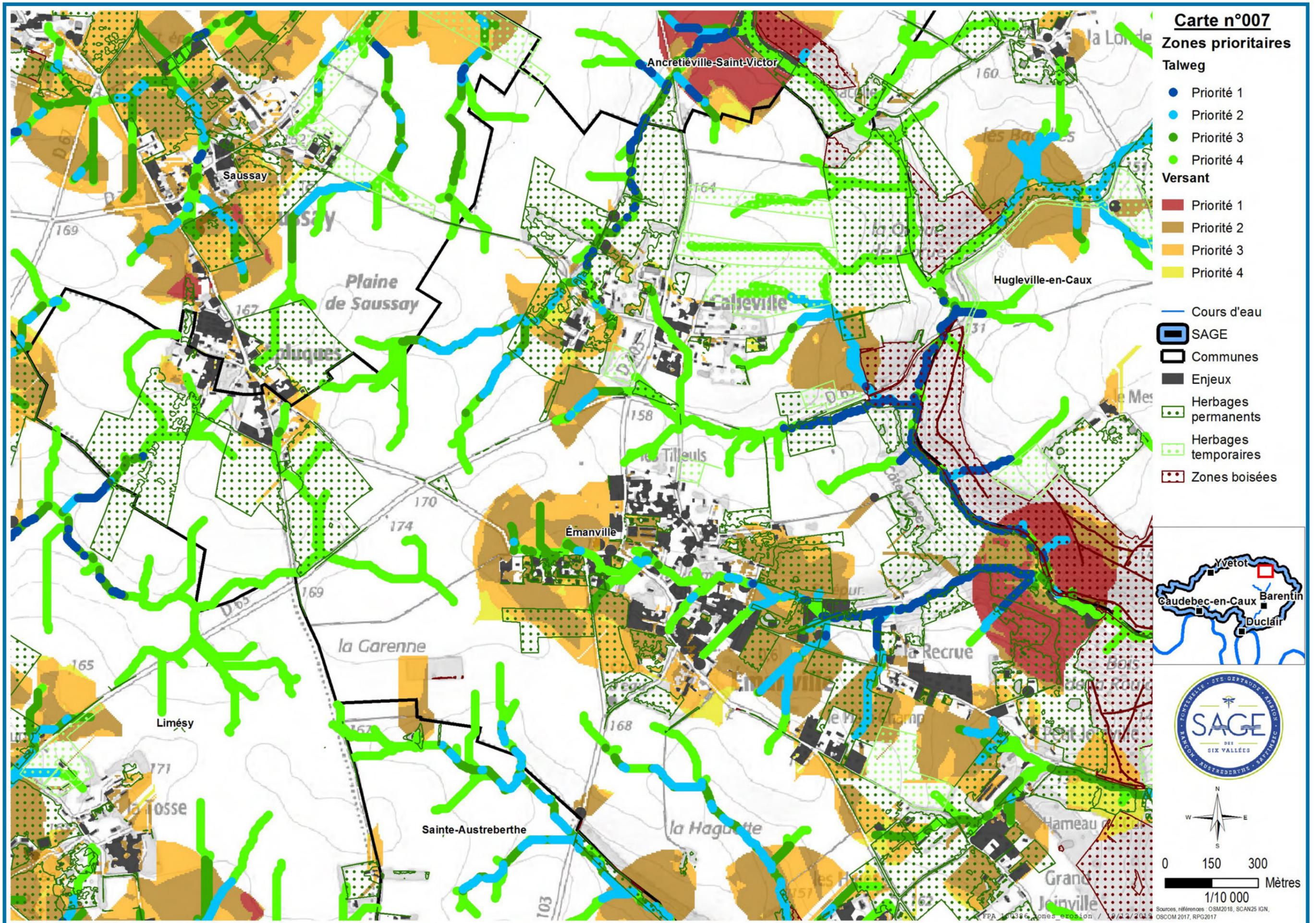


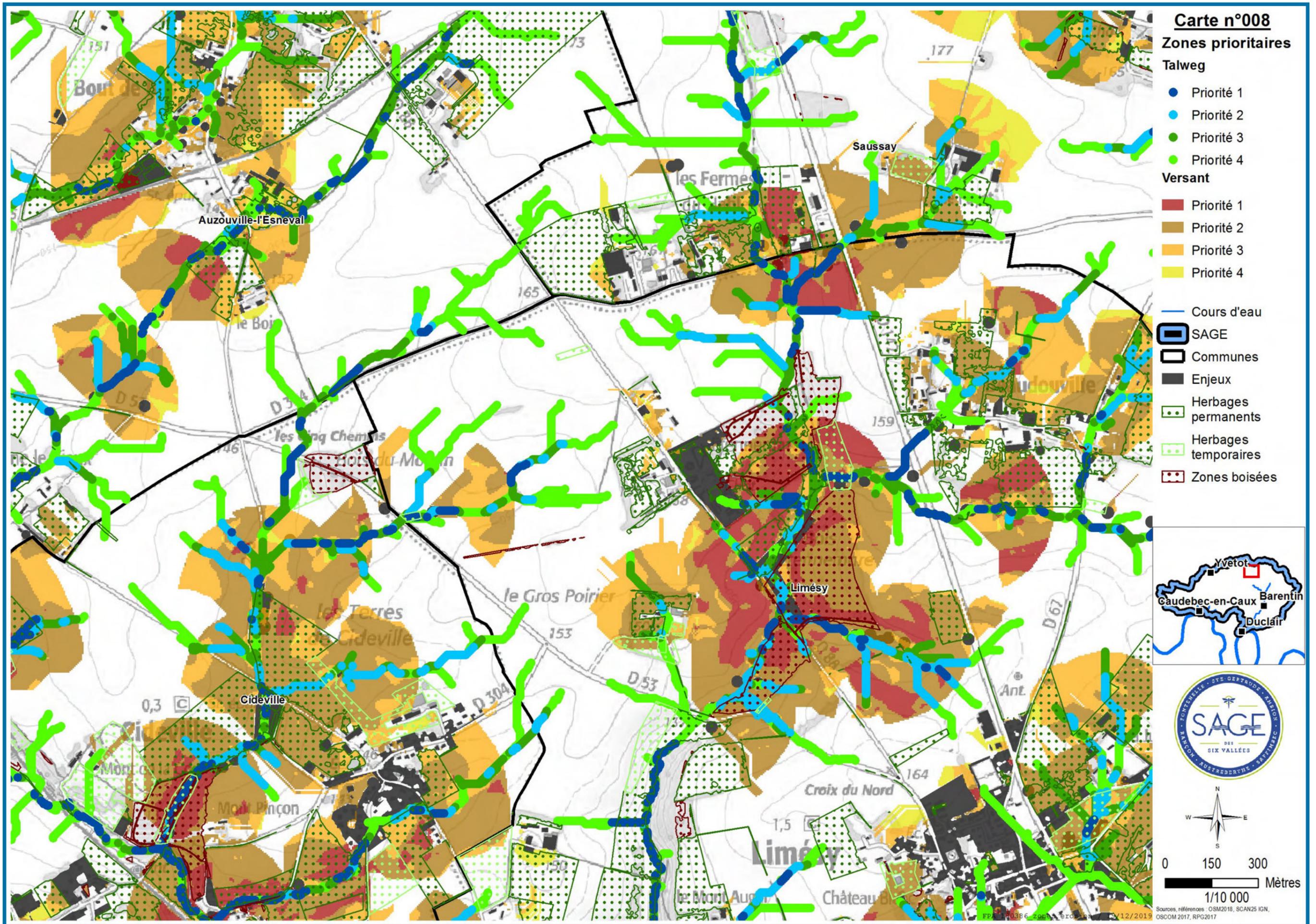


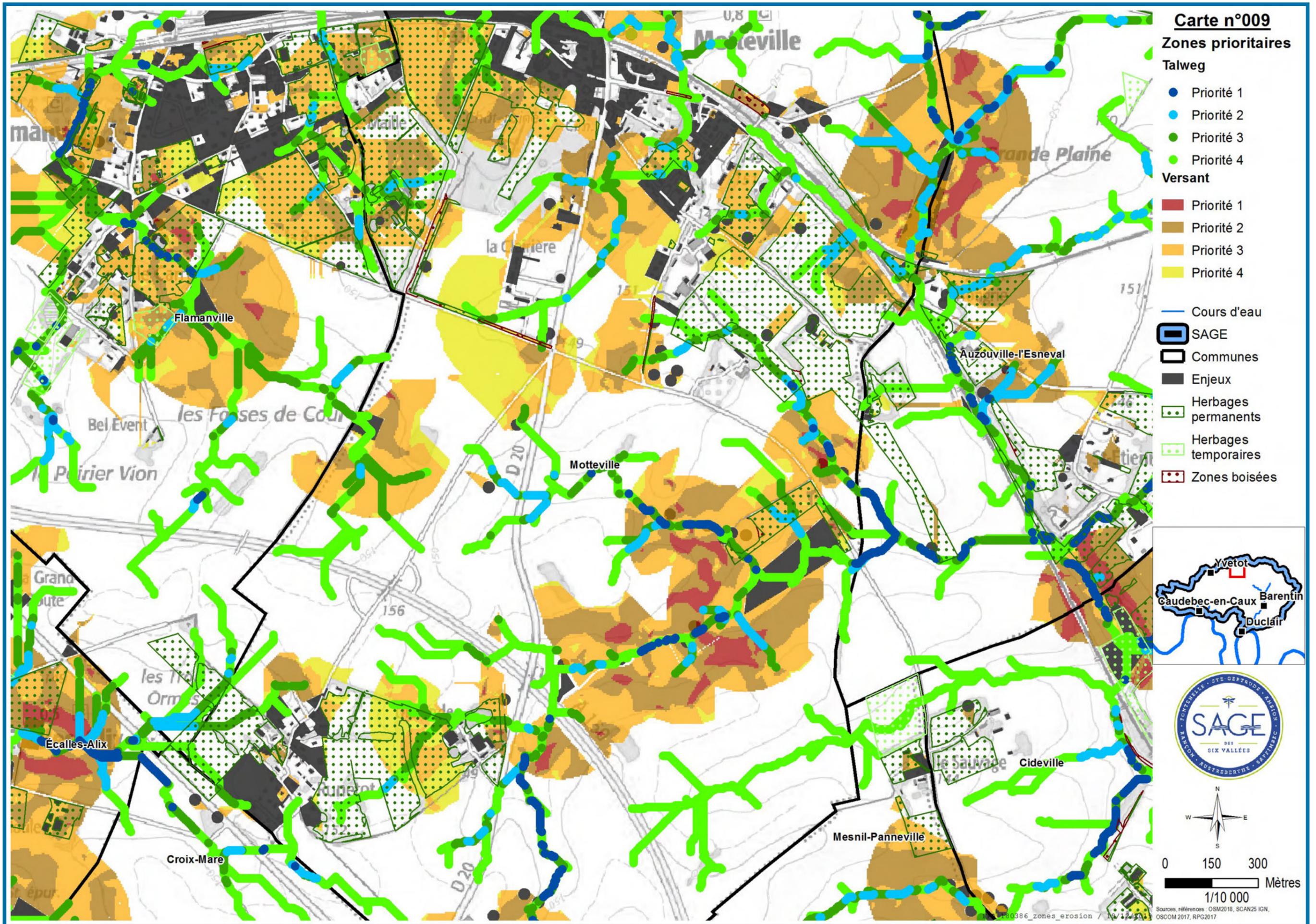


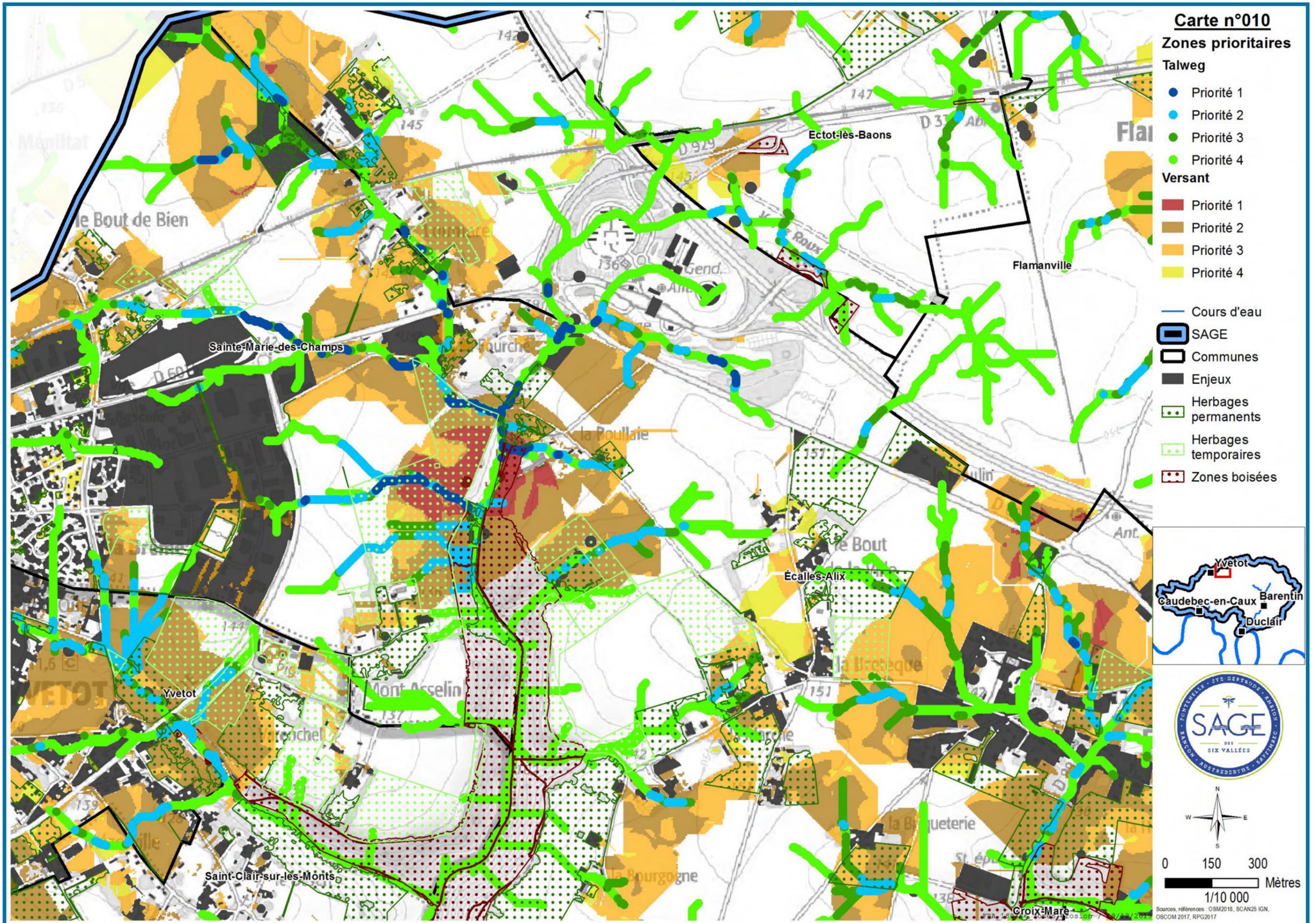


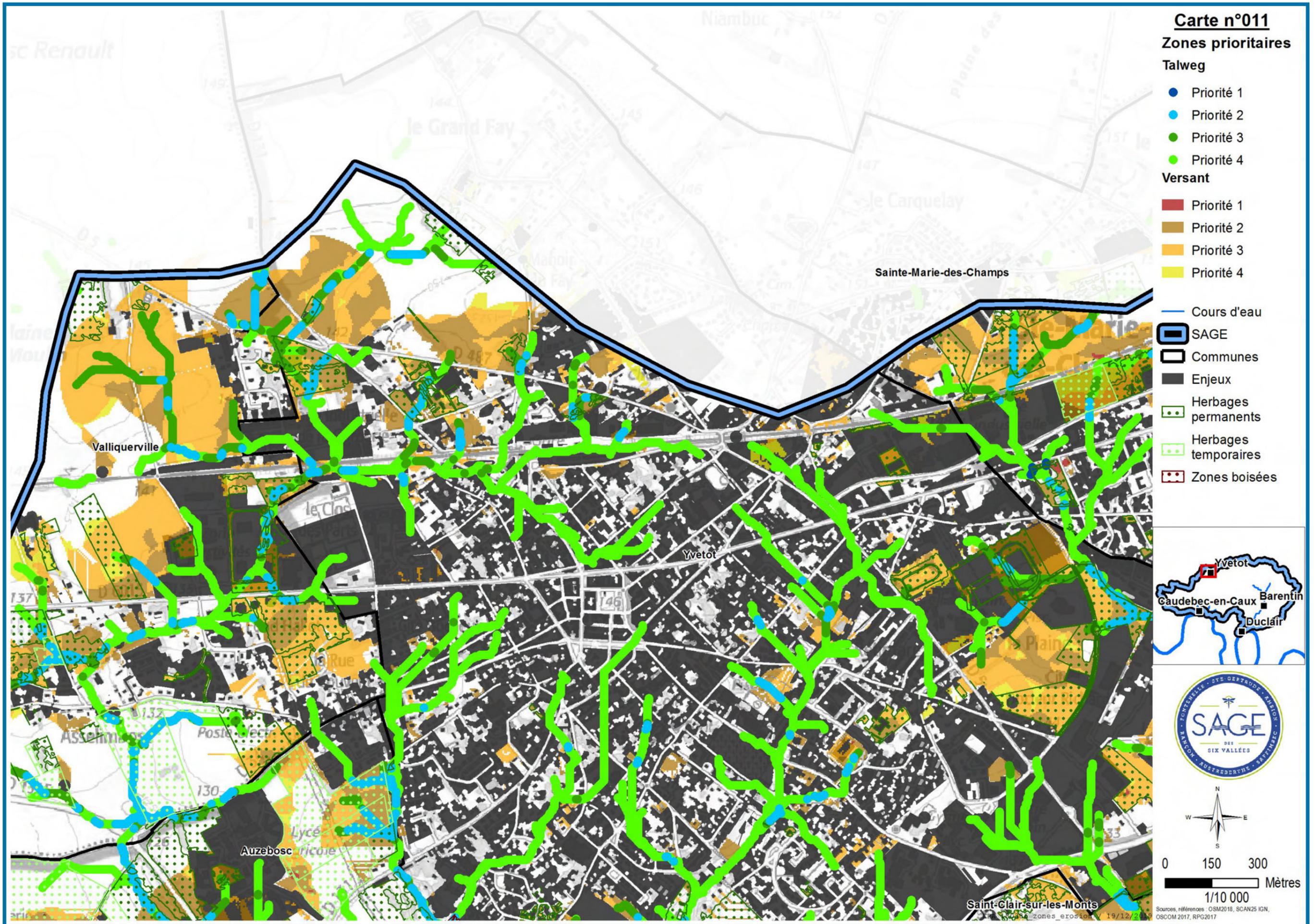


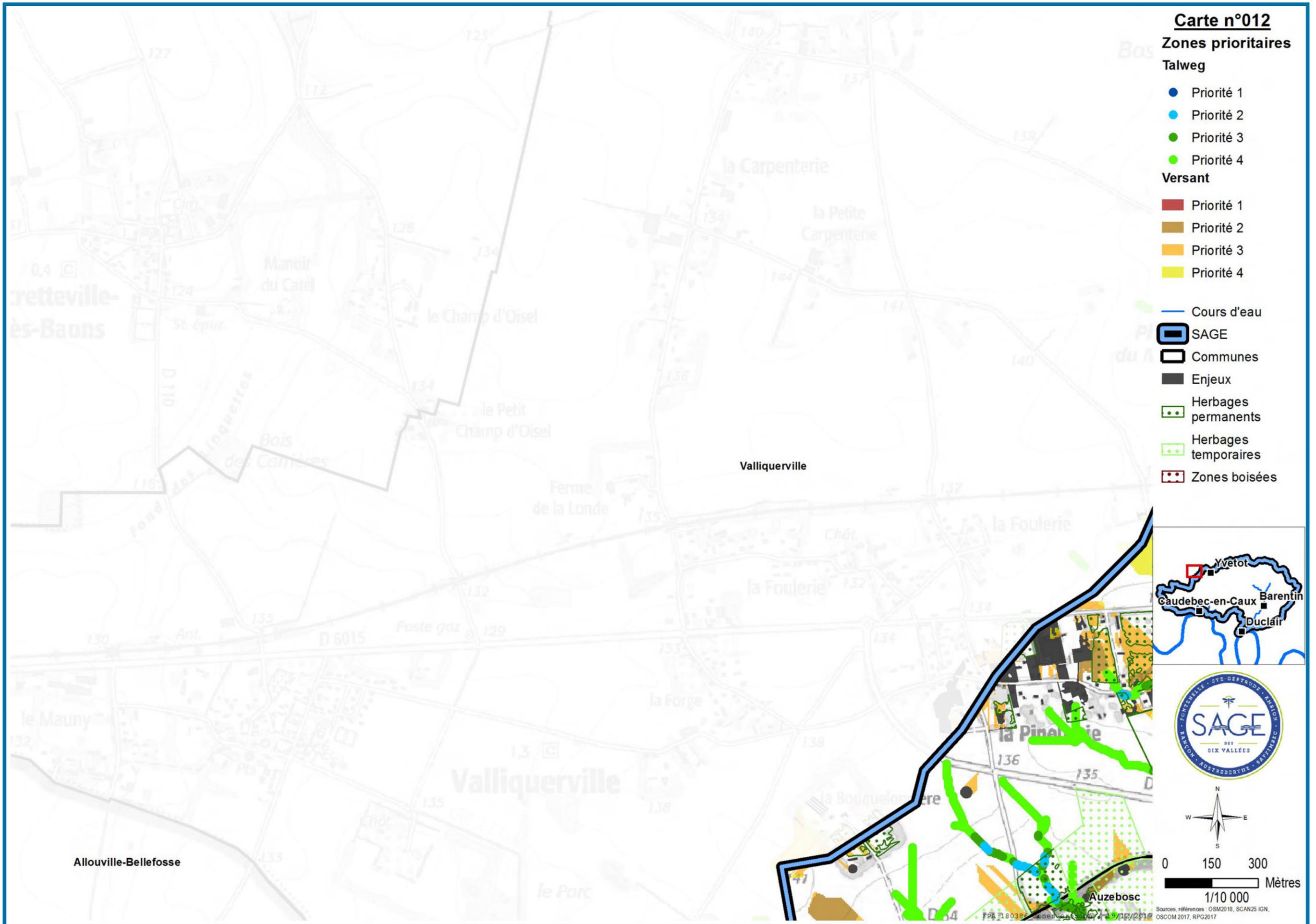


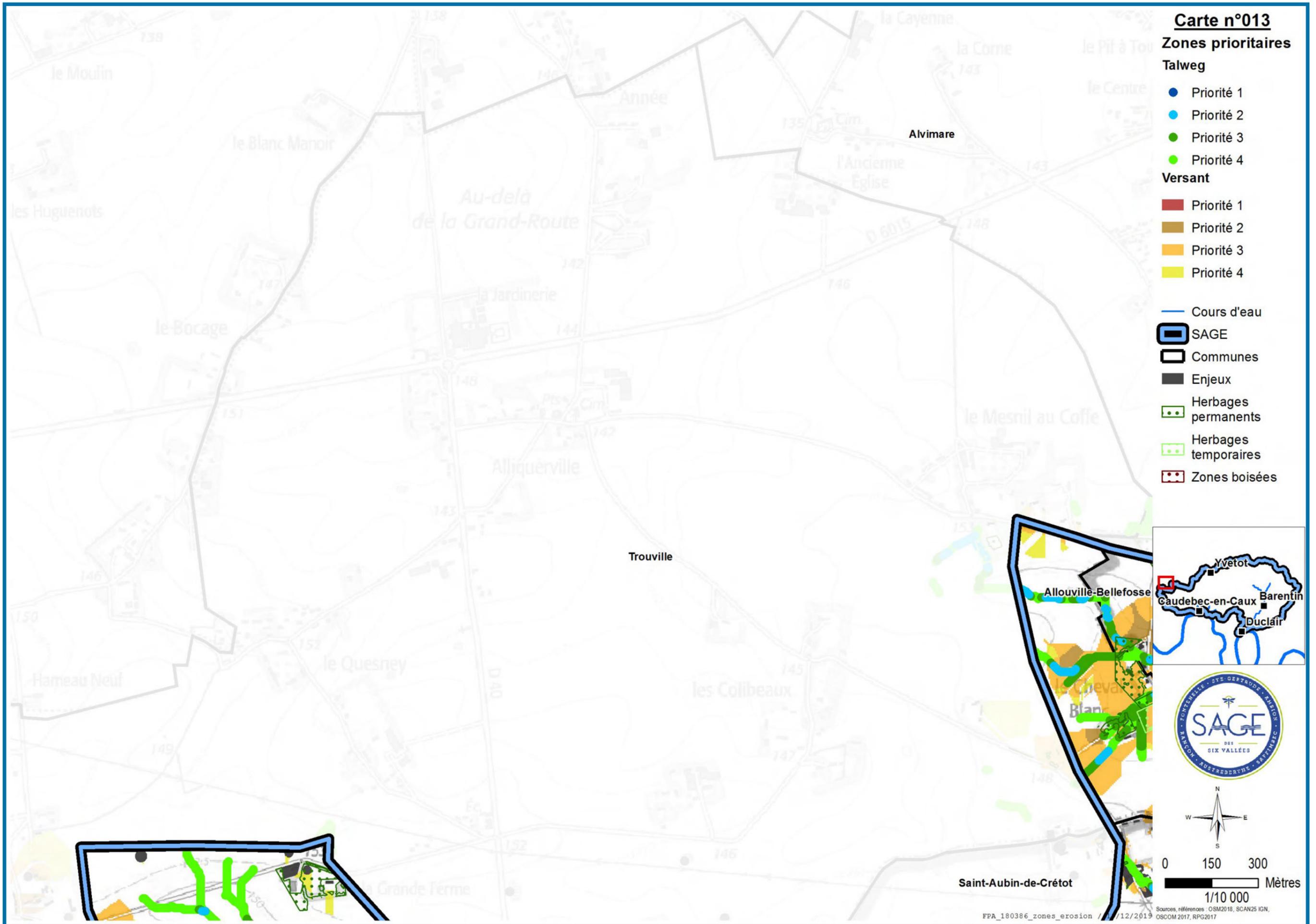












Carte n°014

Zones prioritaires

Talweg

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3
- Priorité 4

Versant

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3
- Priorité 4

— Cours d'eau

▭ SAGE

▭ Communes

■ Enjeux

▭ Herbages permanents

▭ Herbages temporaires

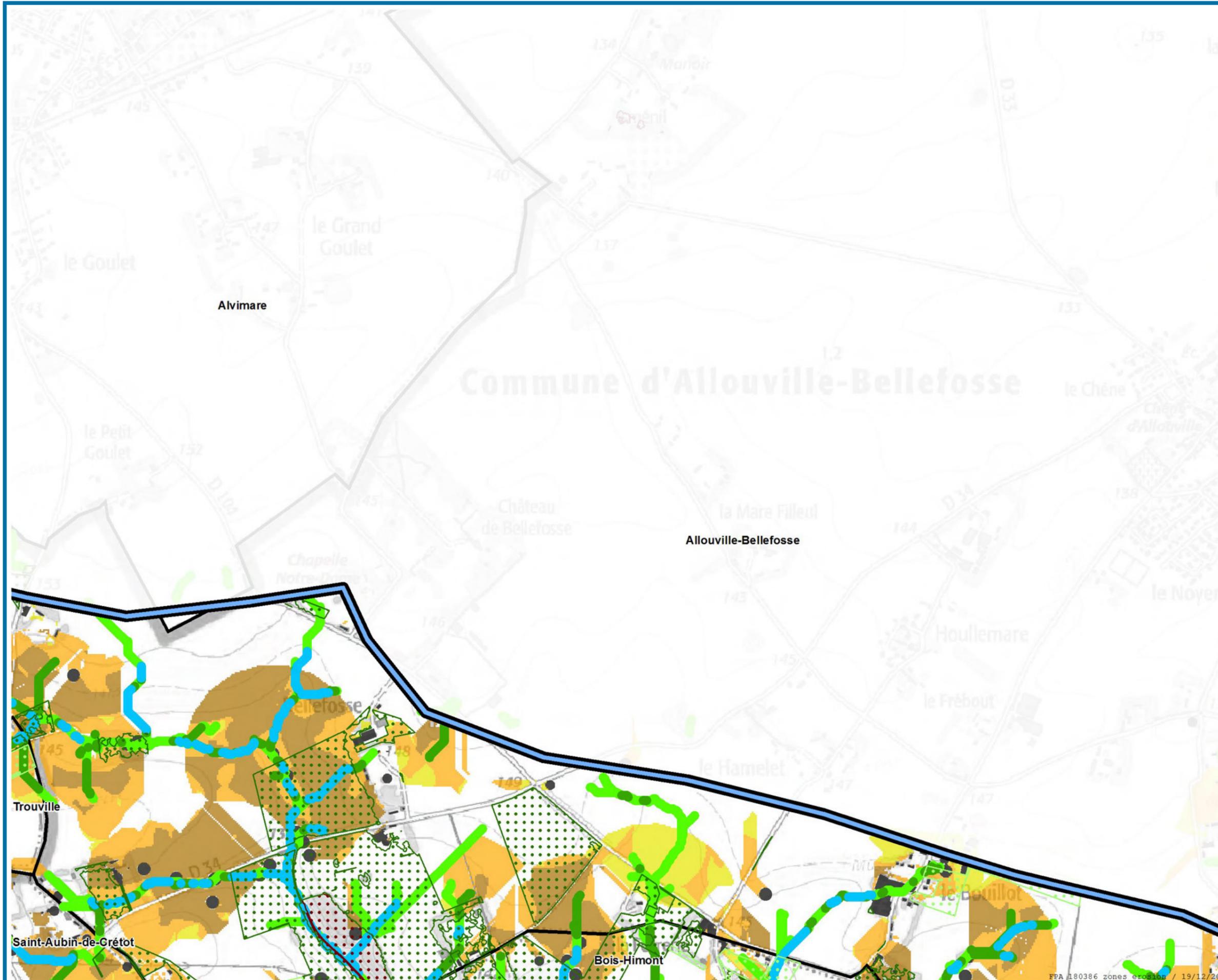
▭ Zones boisées

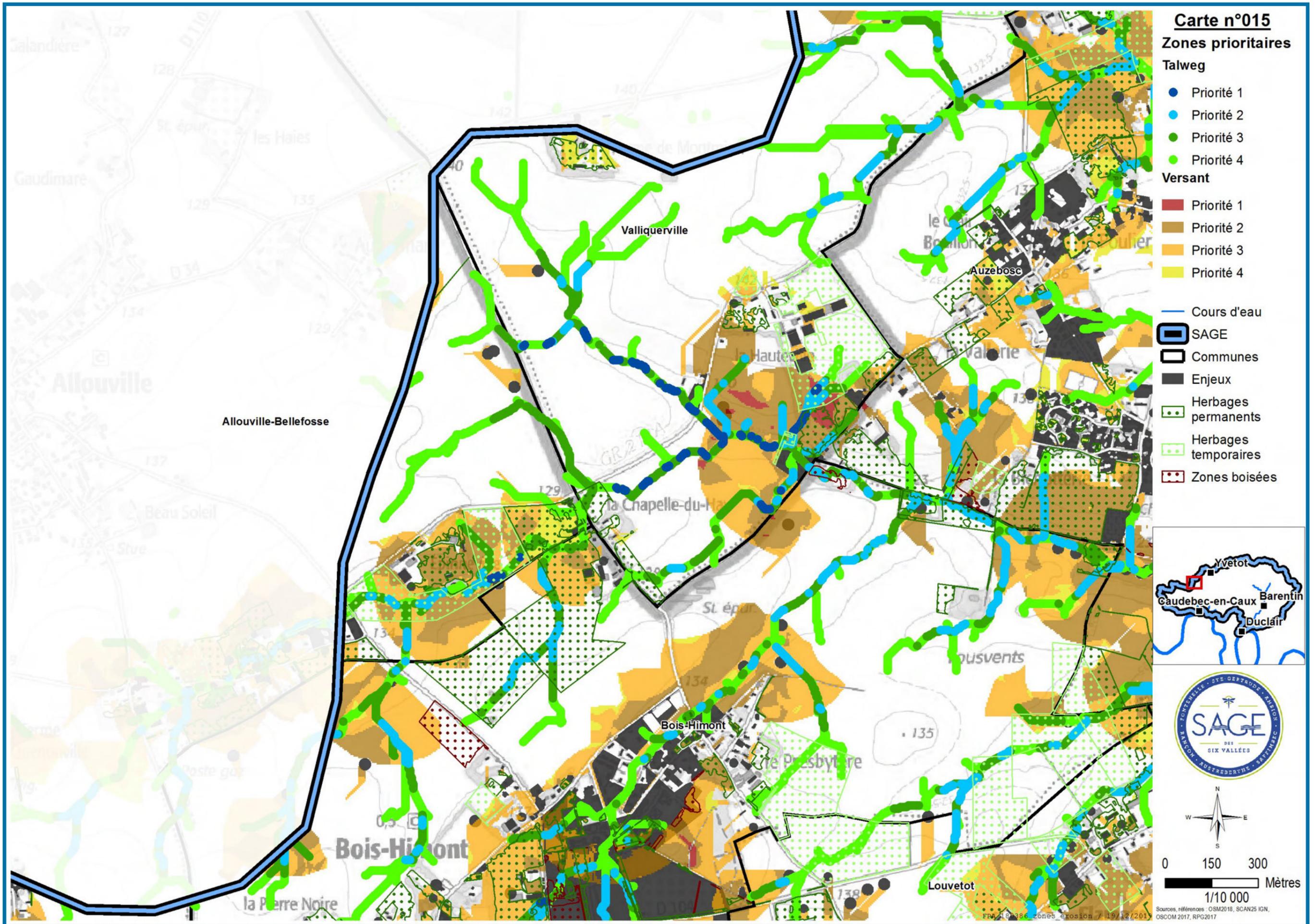


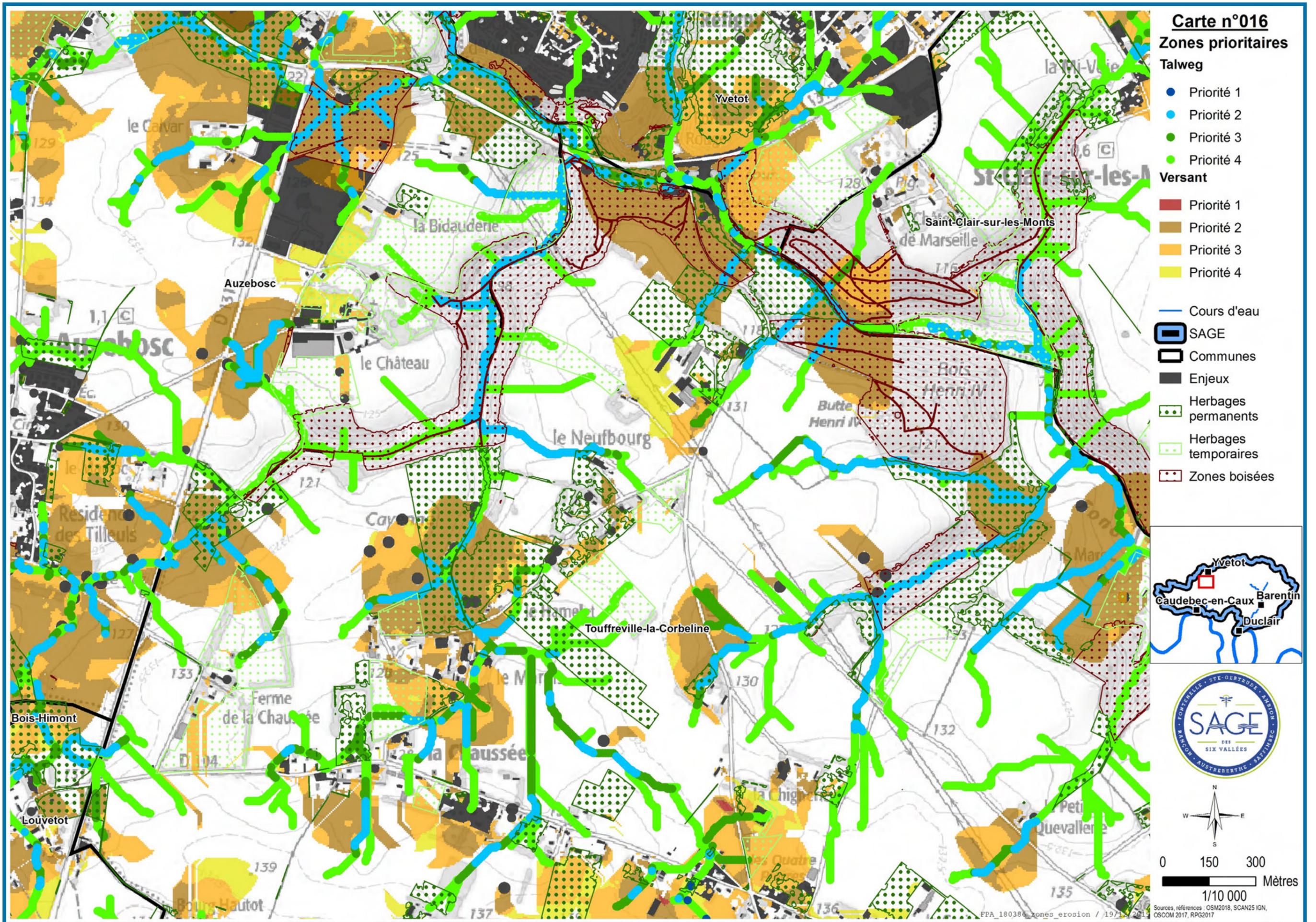
0 150 300 Mètres
1/10 000

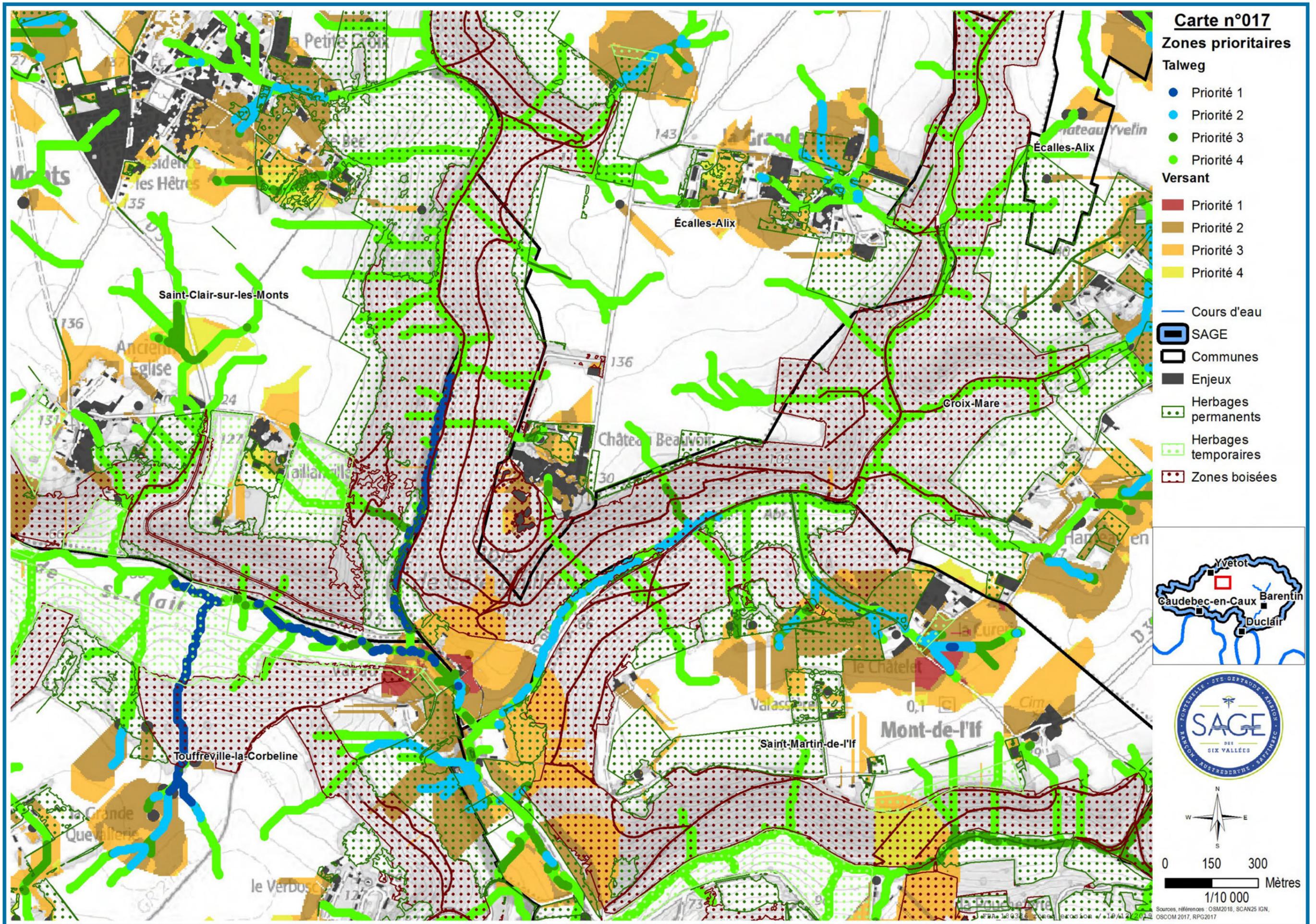
Sources, références : OSM2018, SCAN25 IGN, OSCOM 2017, RPG2017

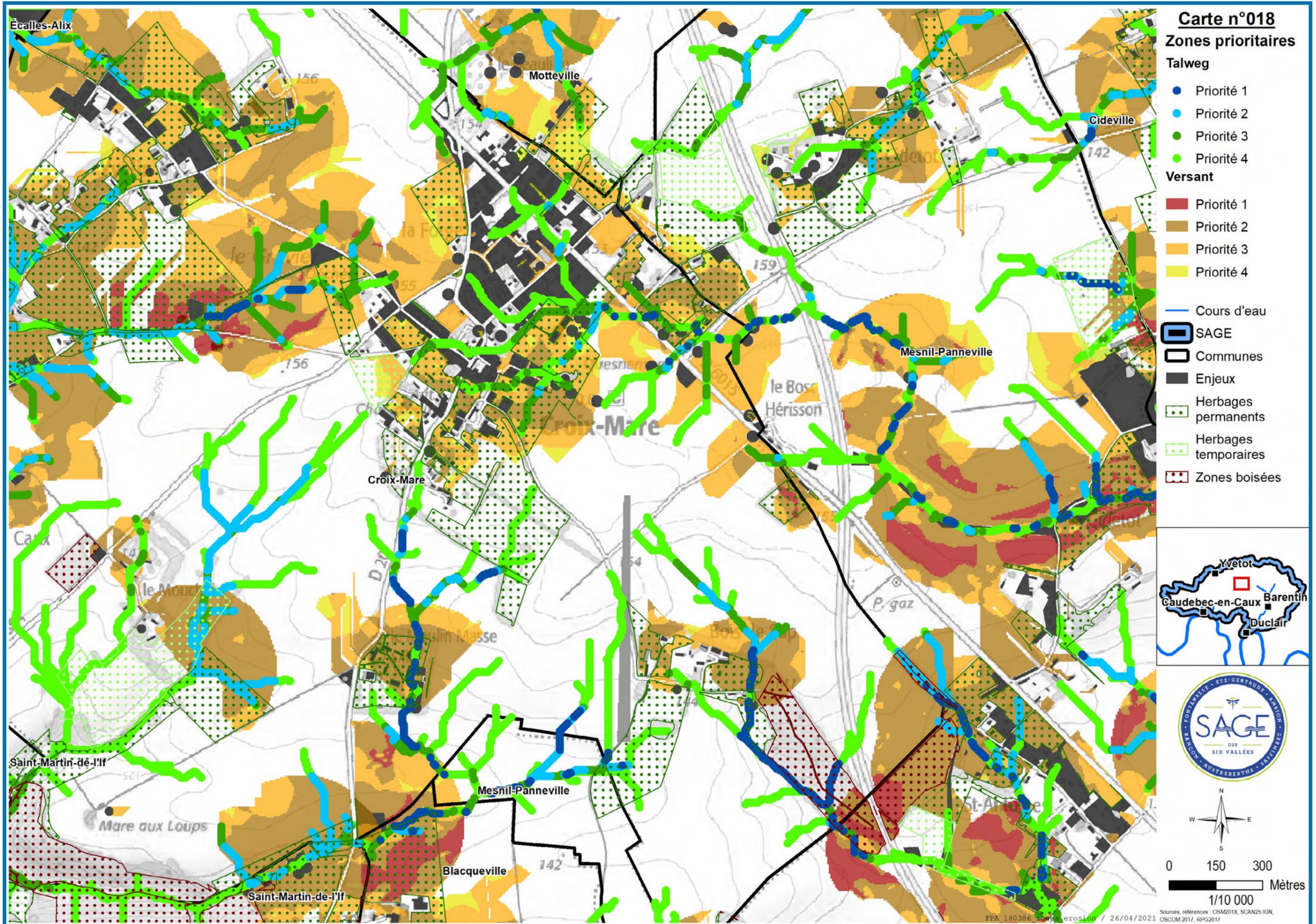
Commune d'Allouville-Bellefosse

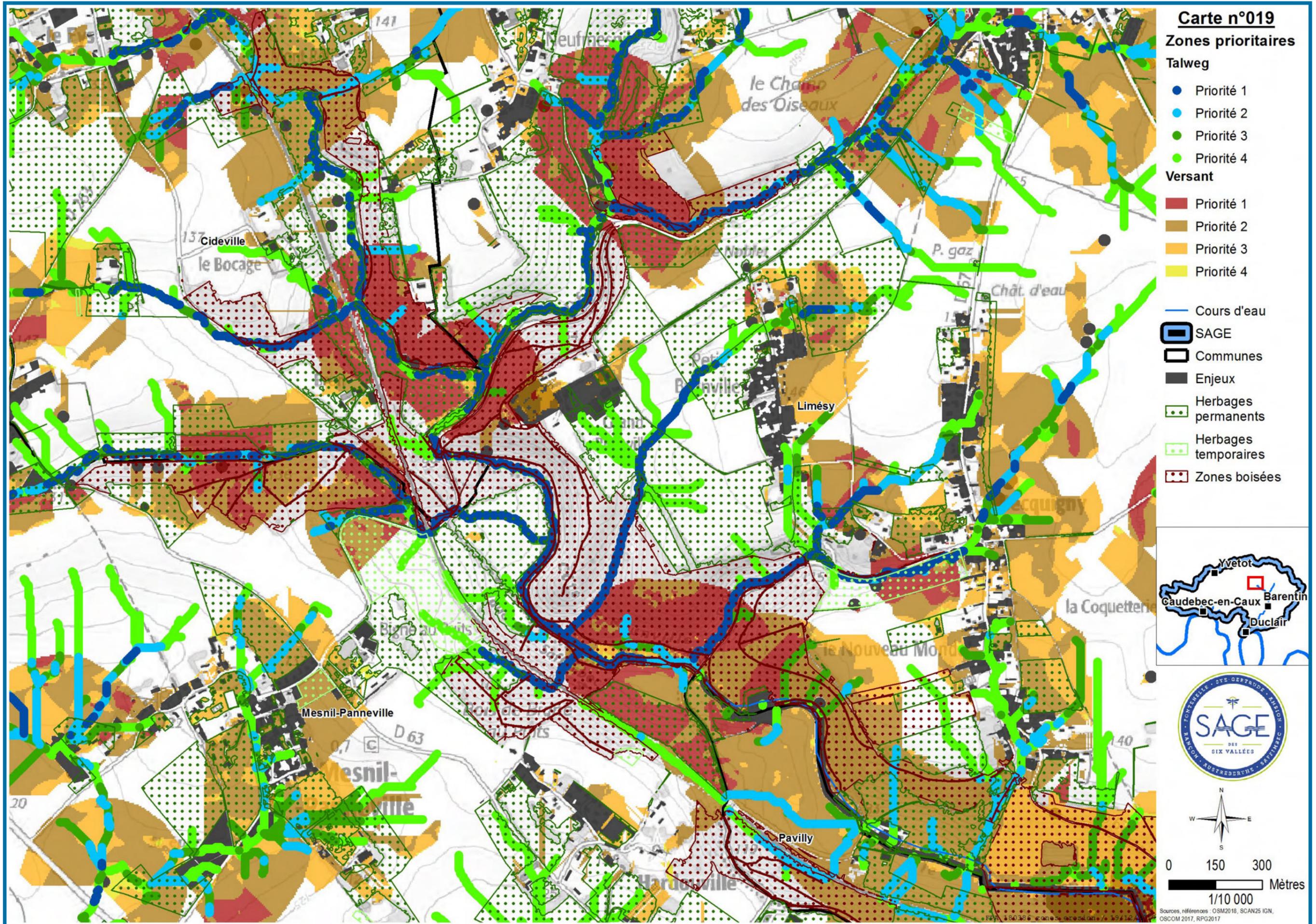


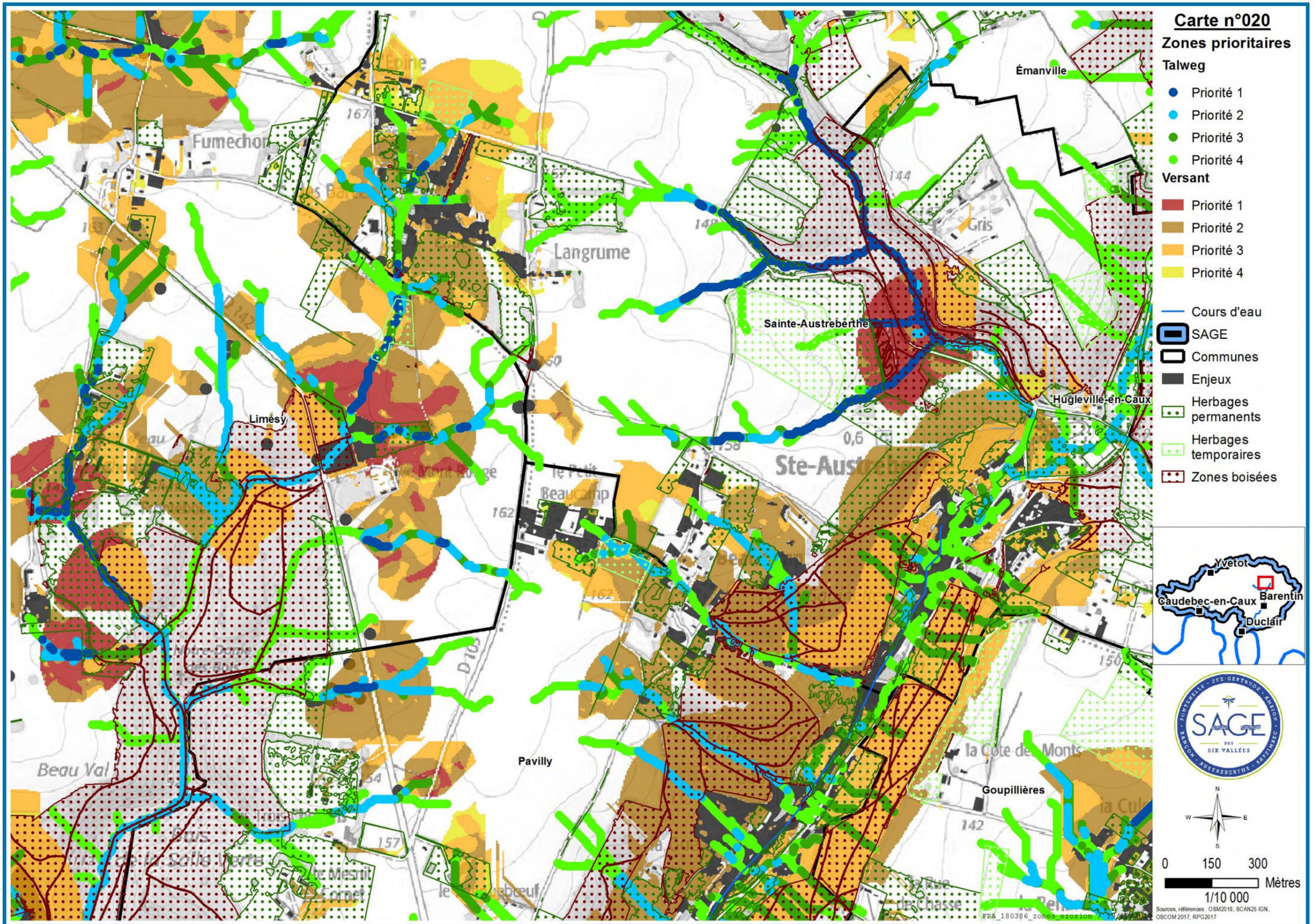


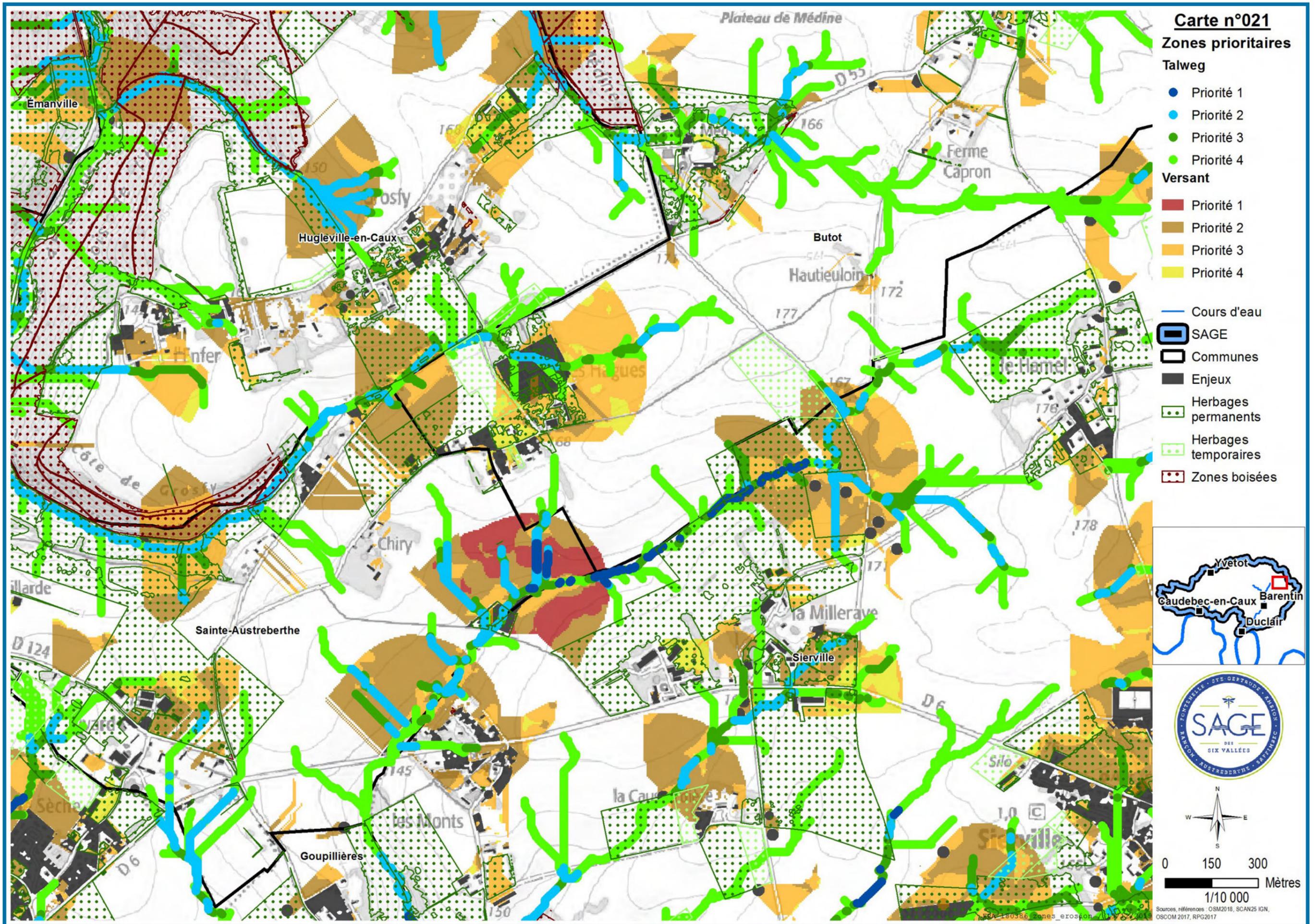


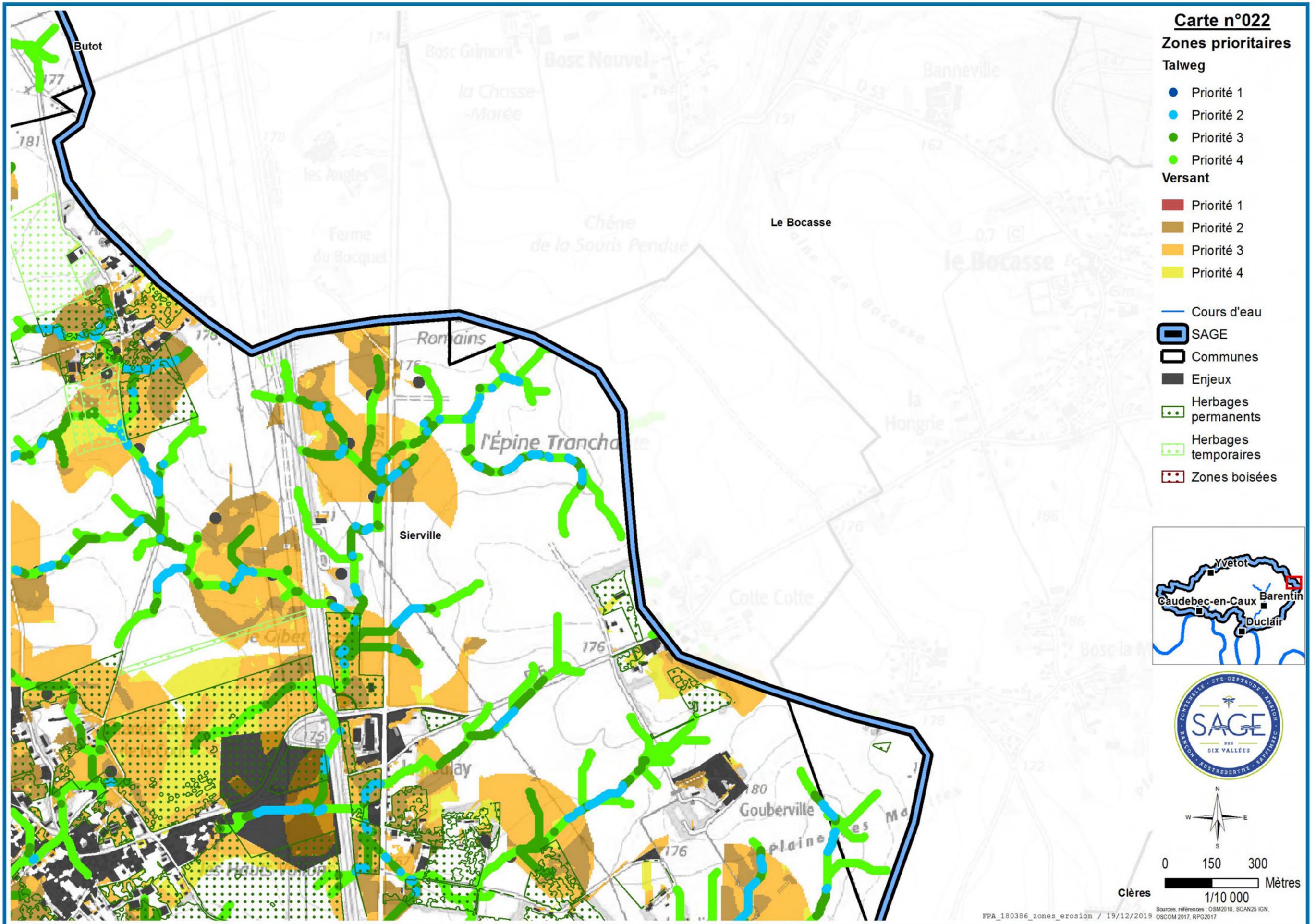


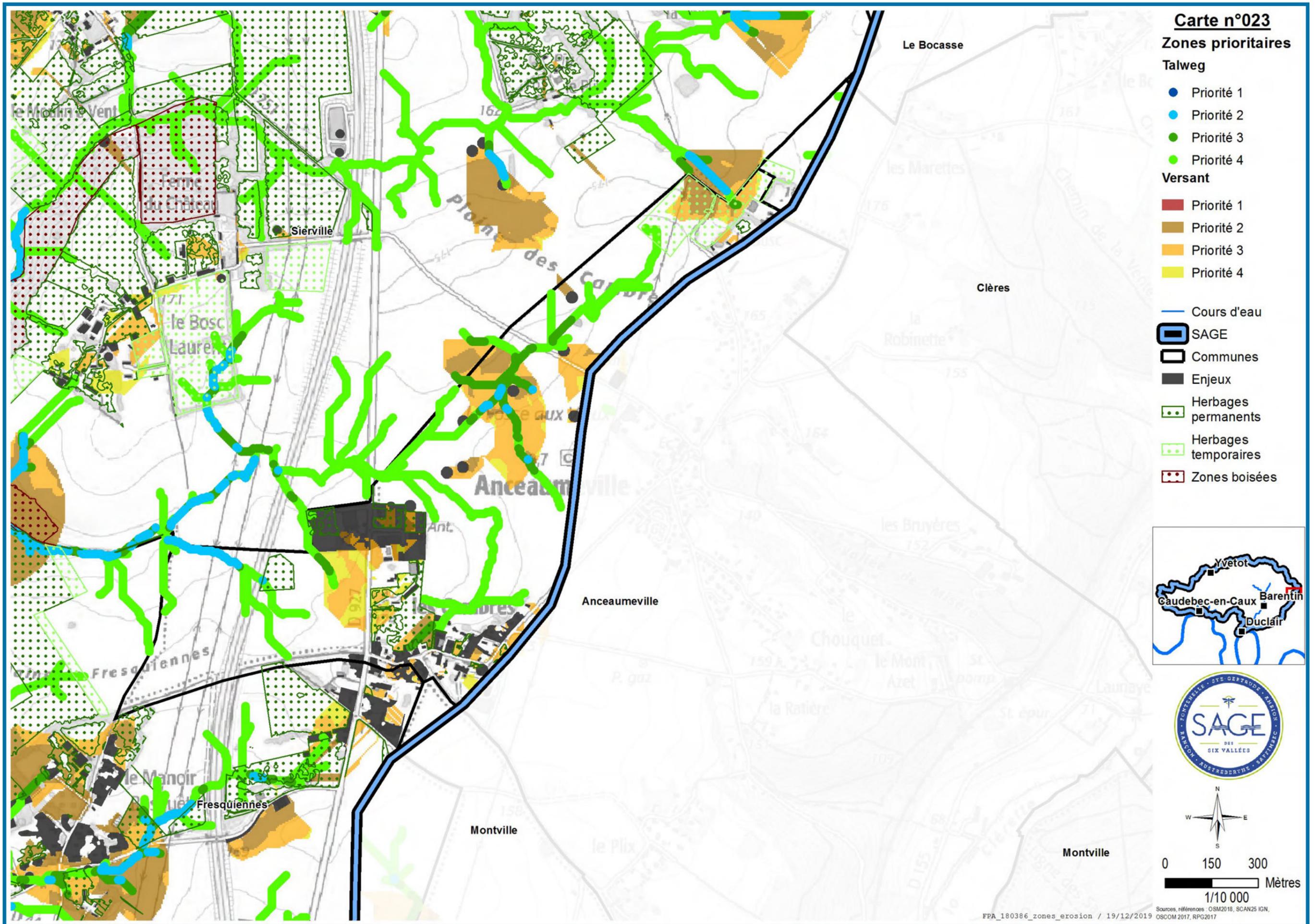


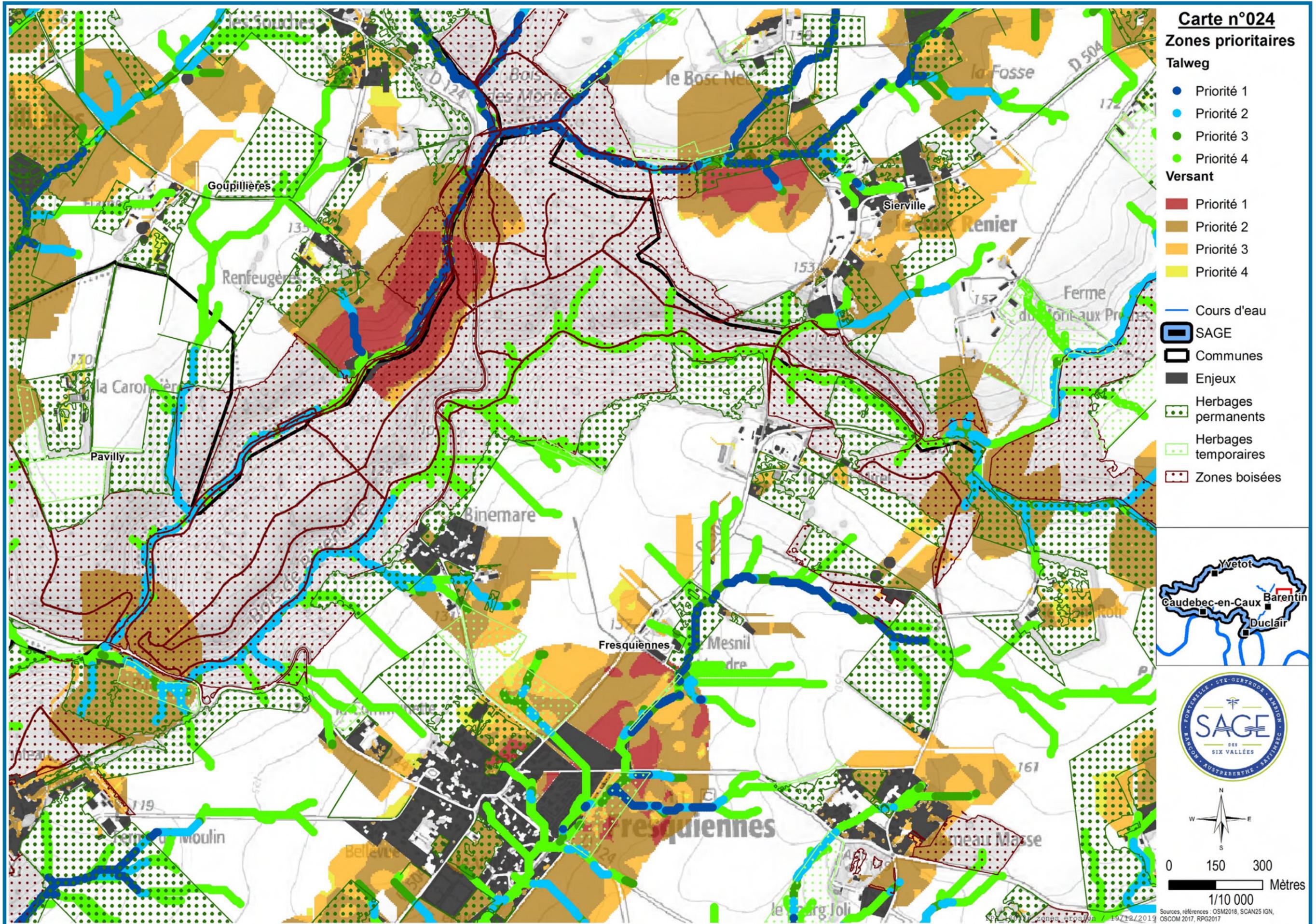


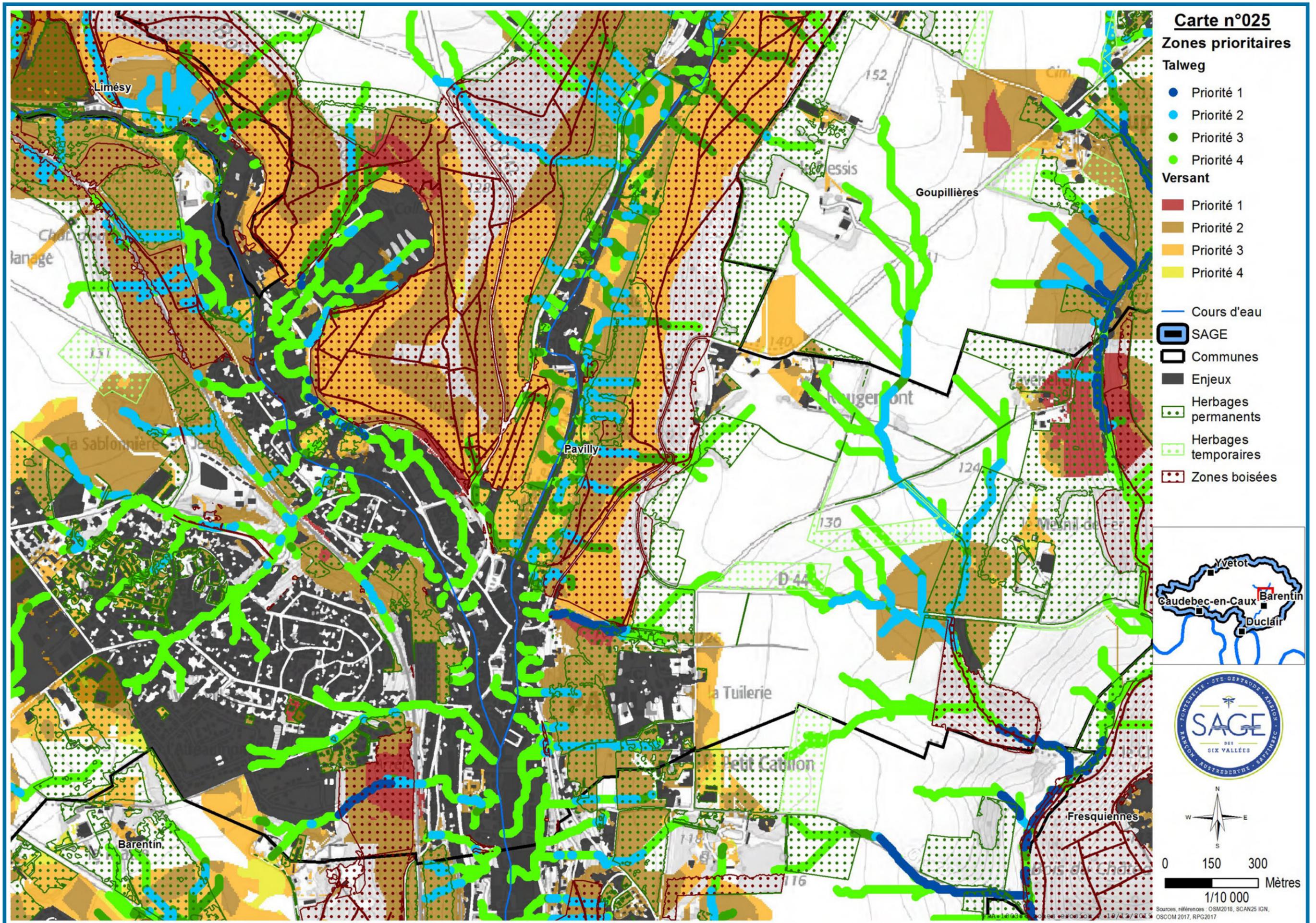


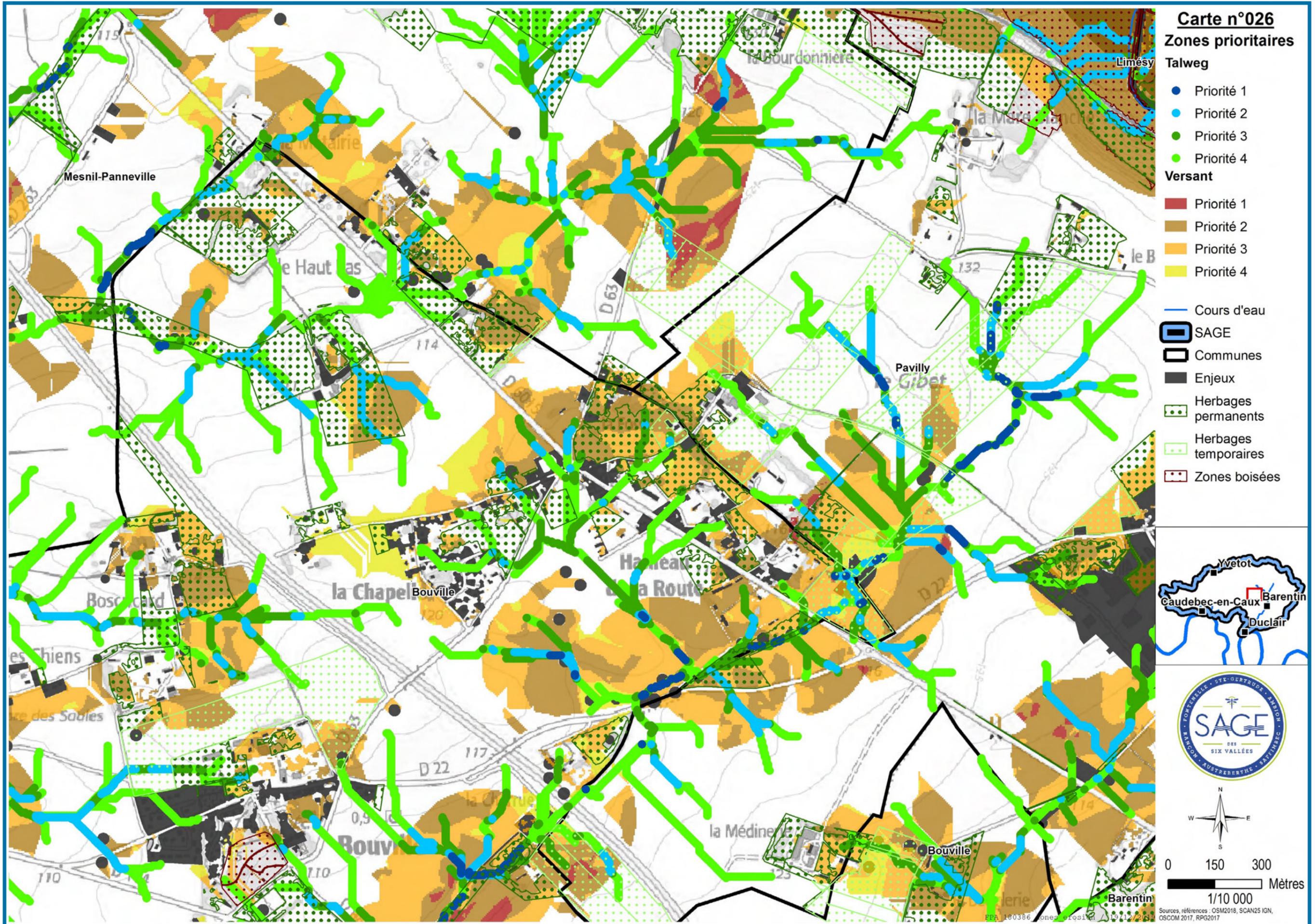


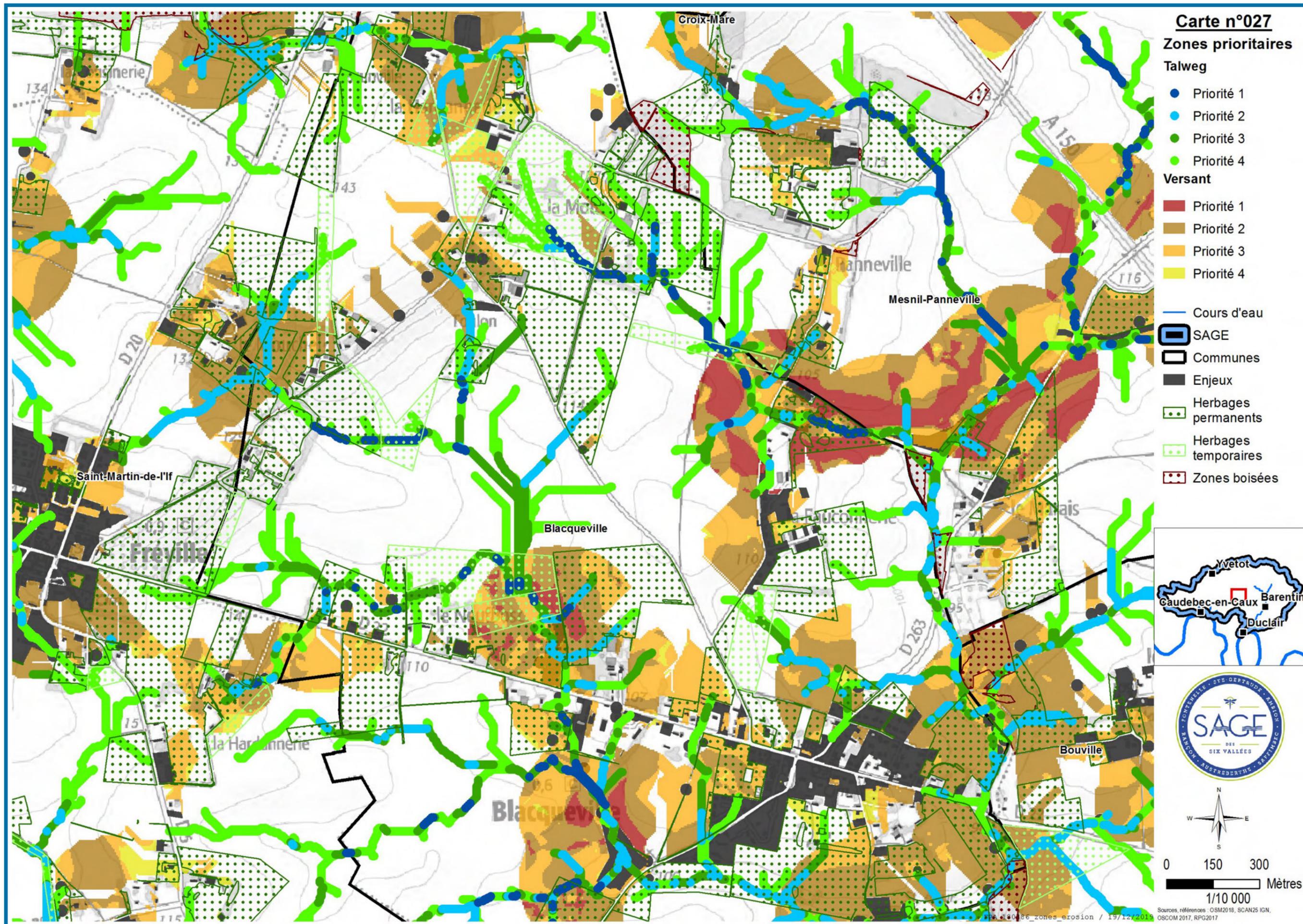


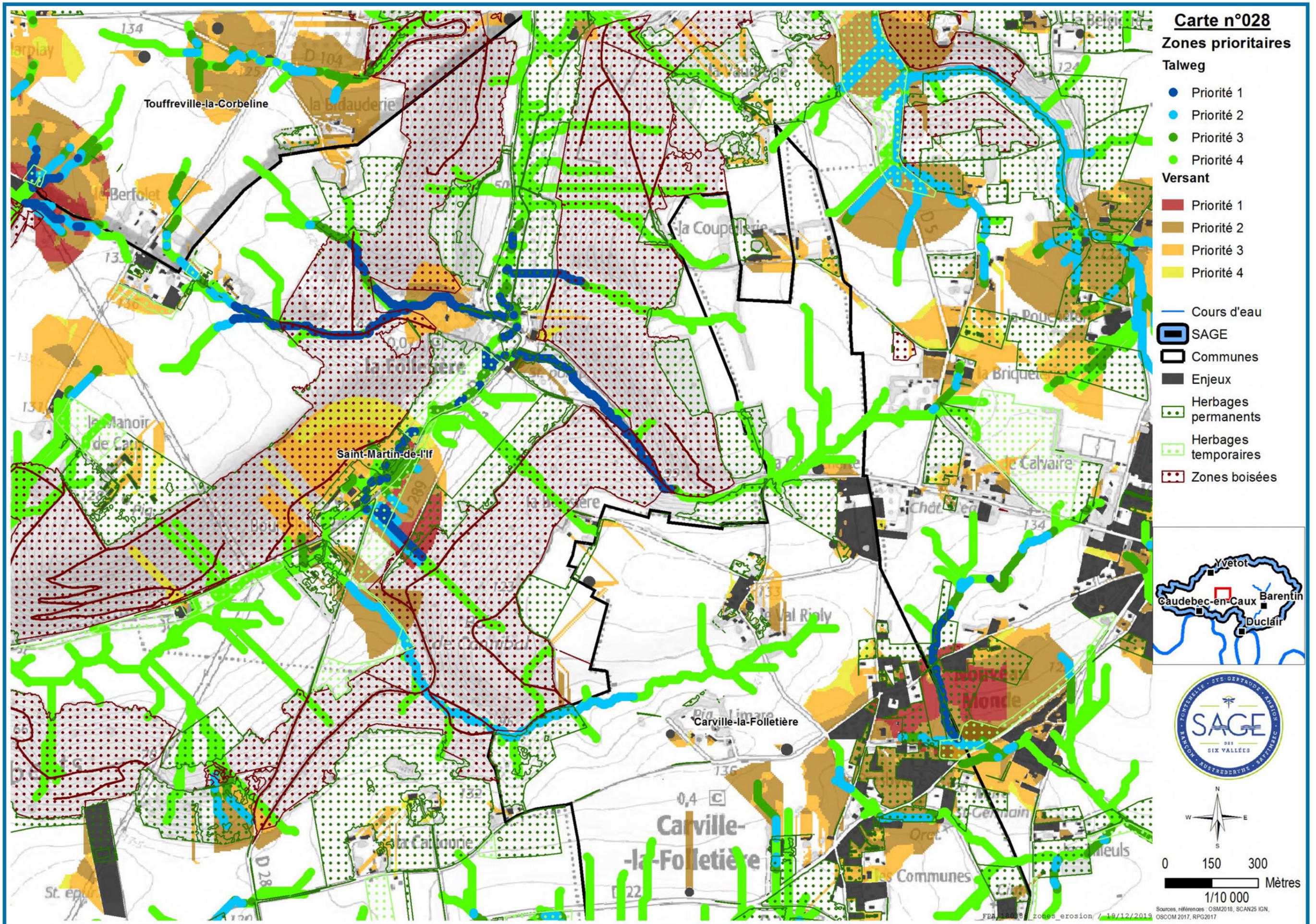


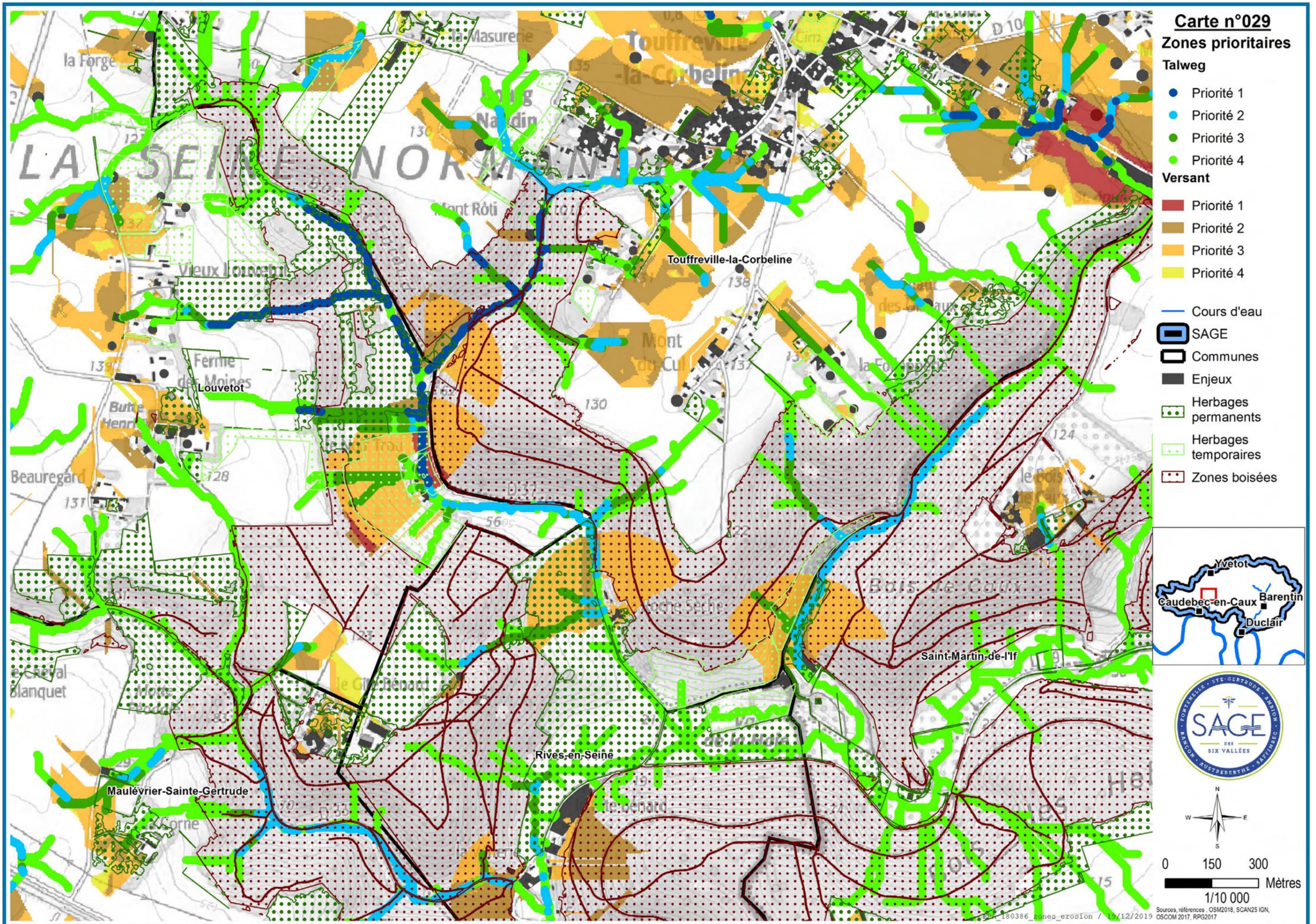


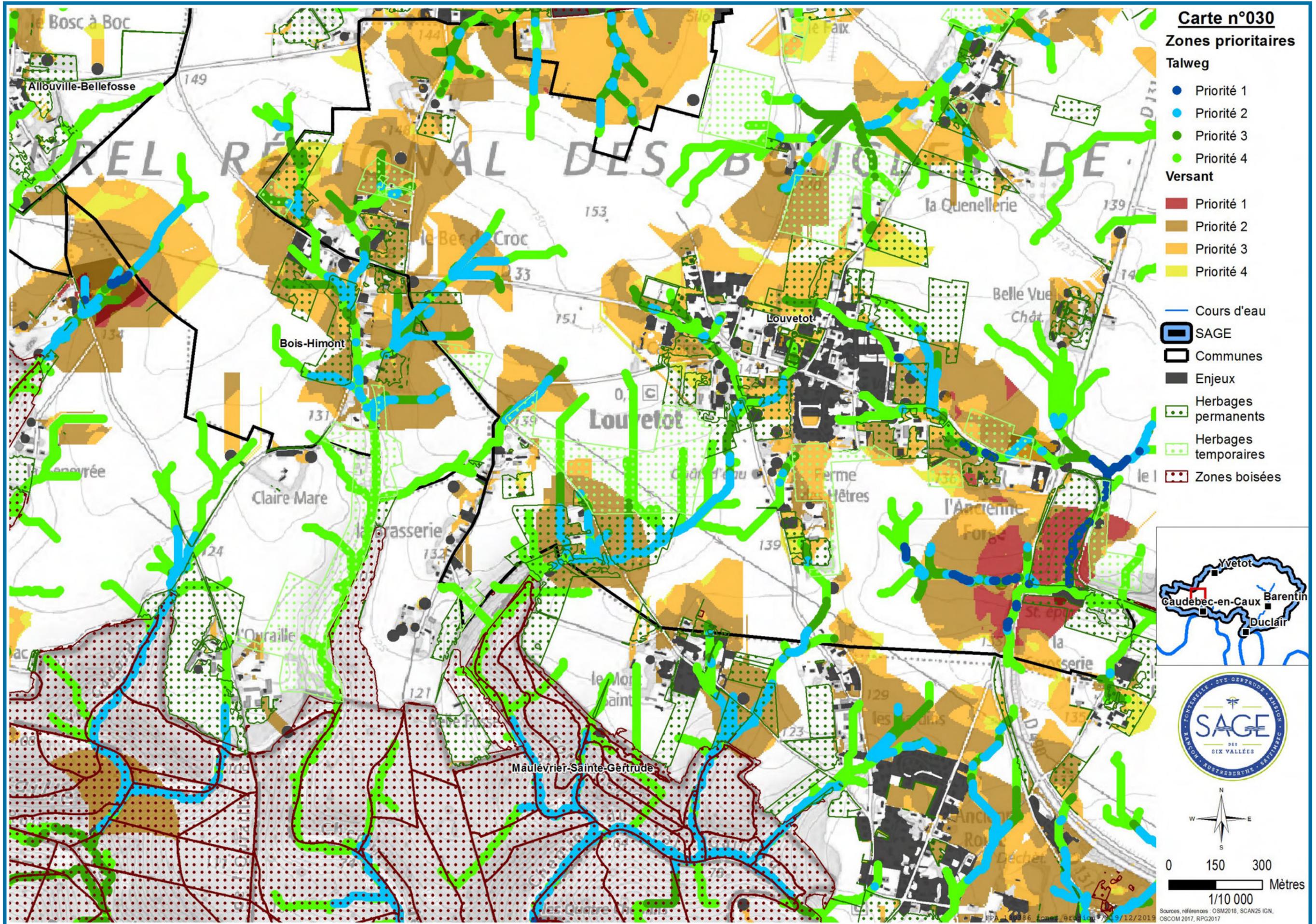


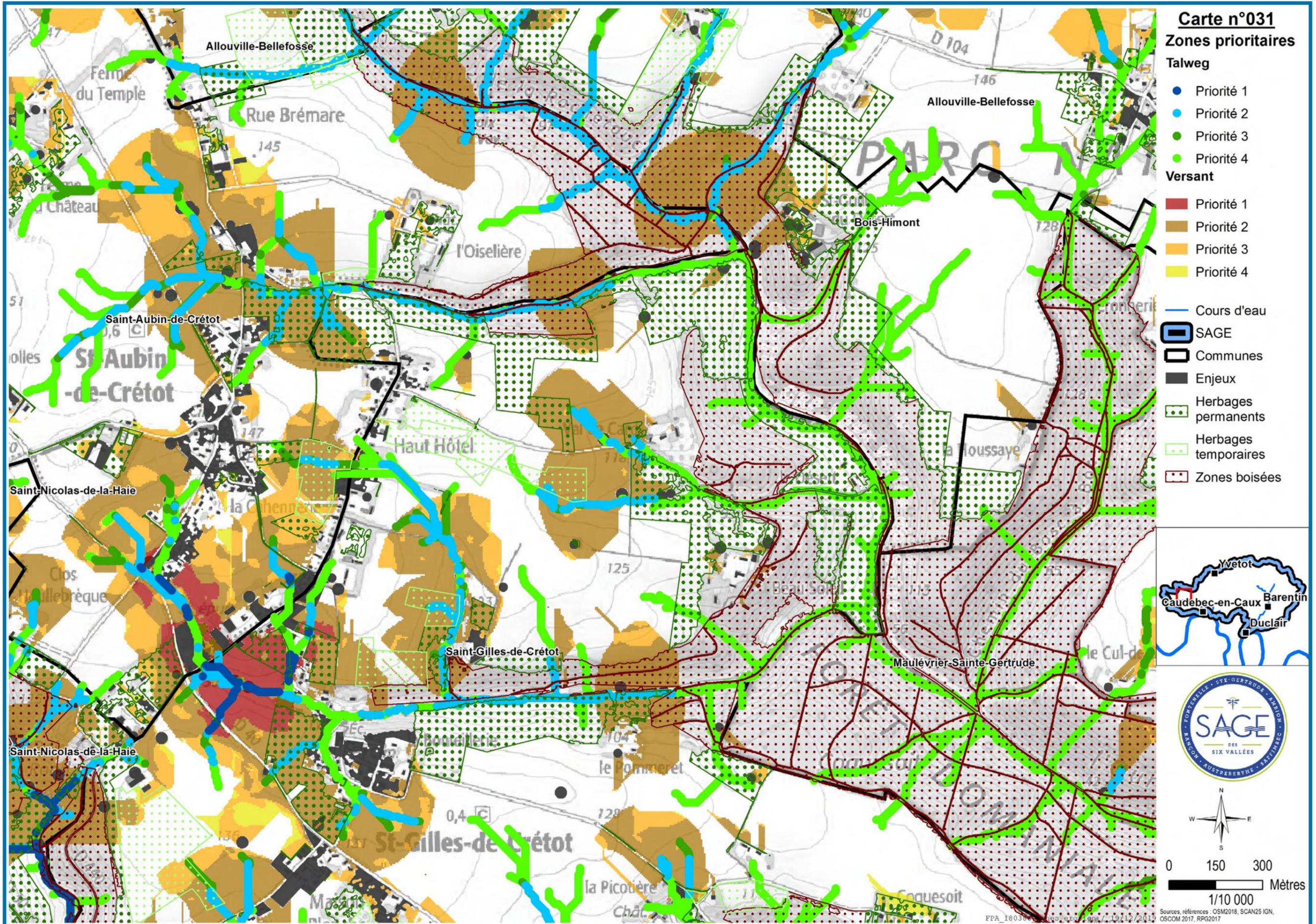


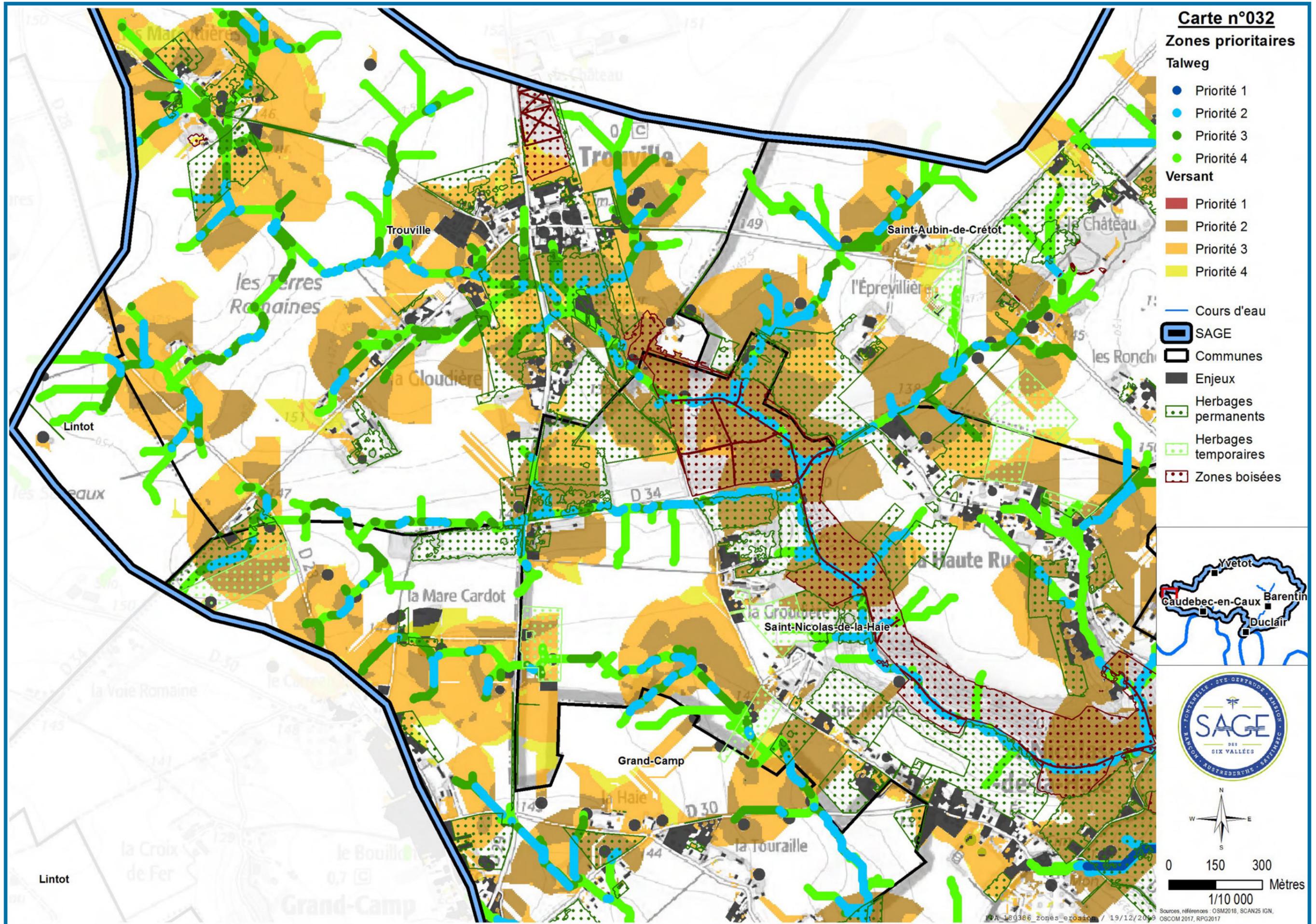


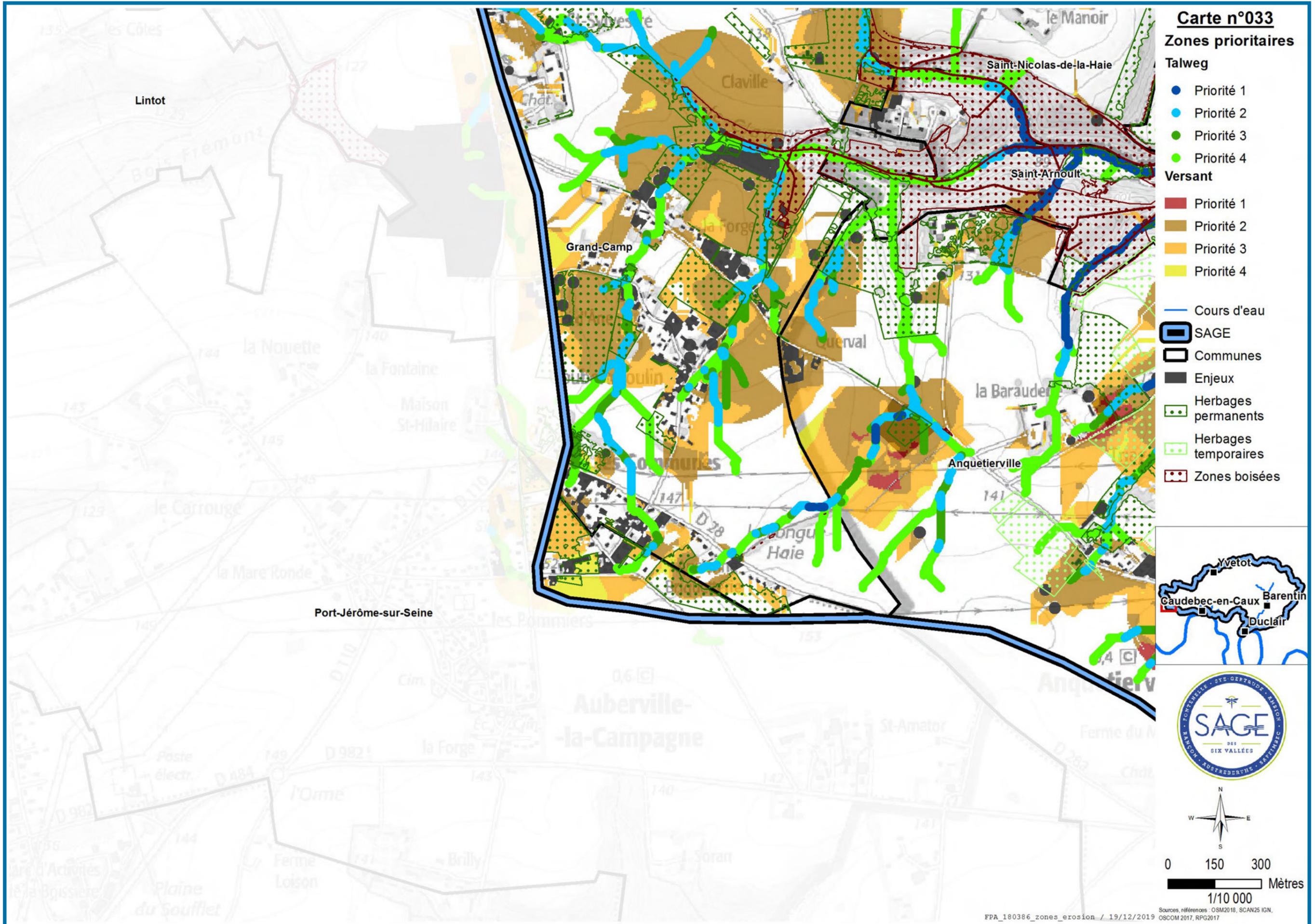


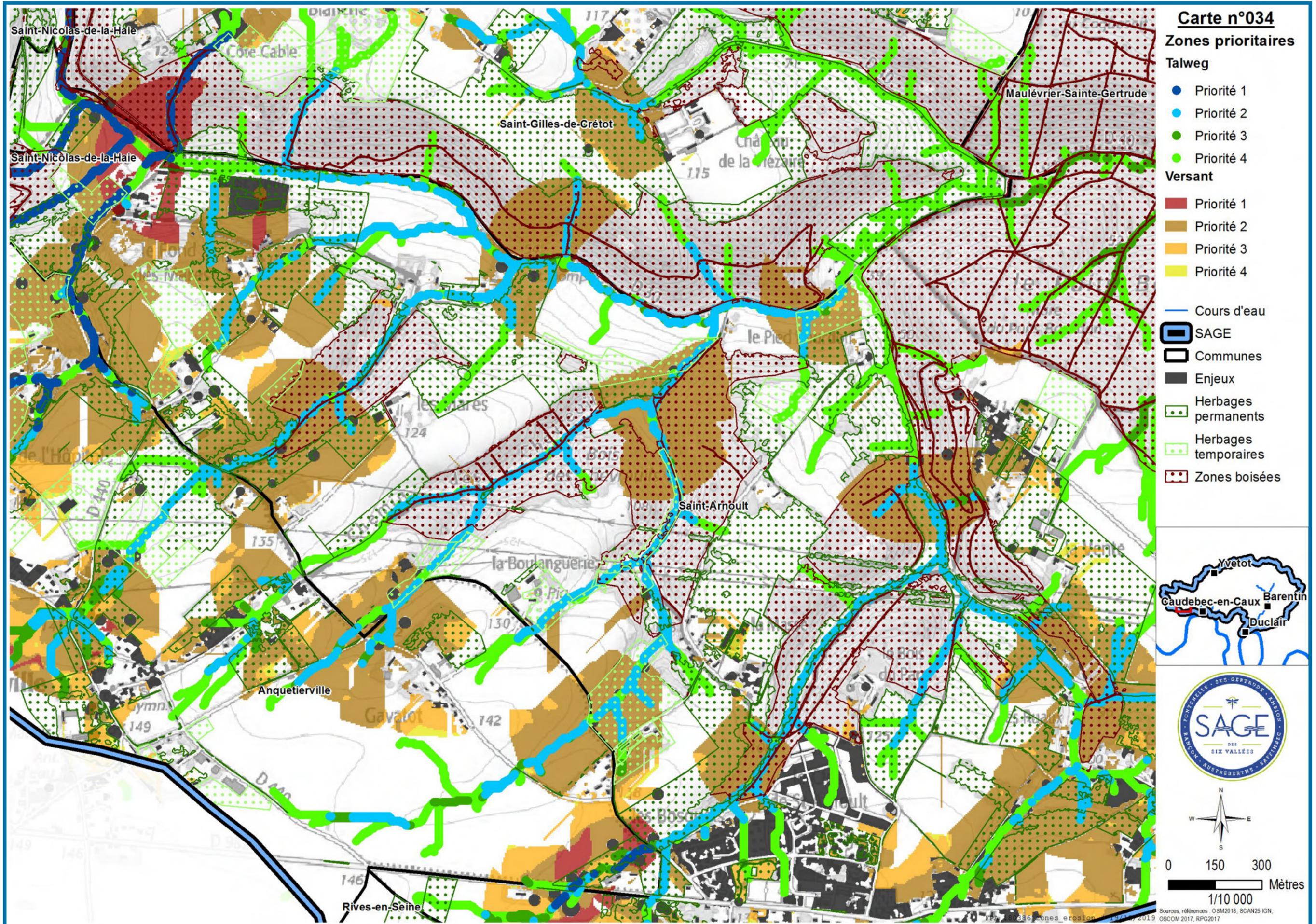


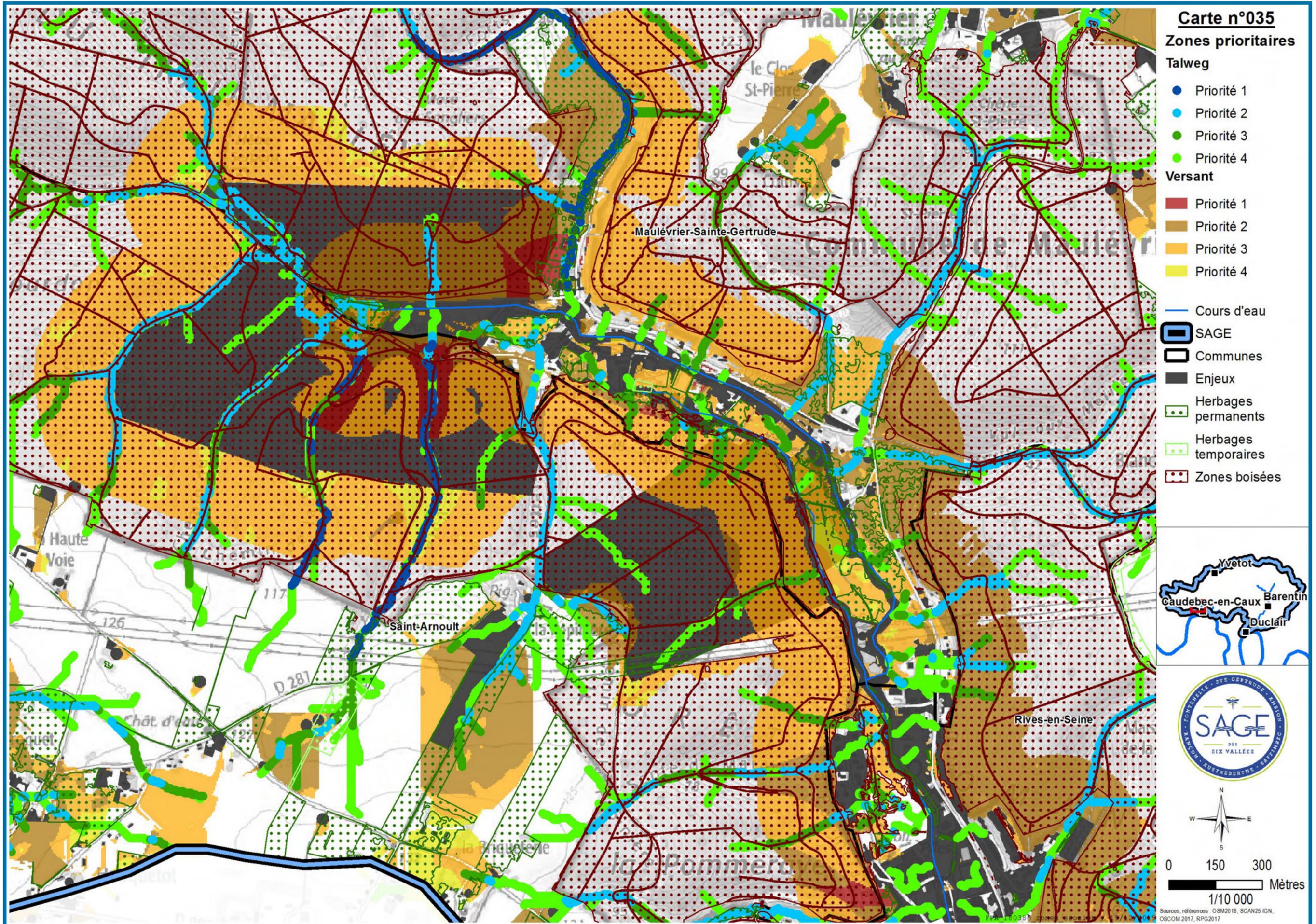


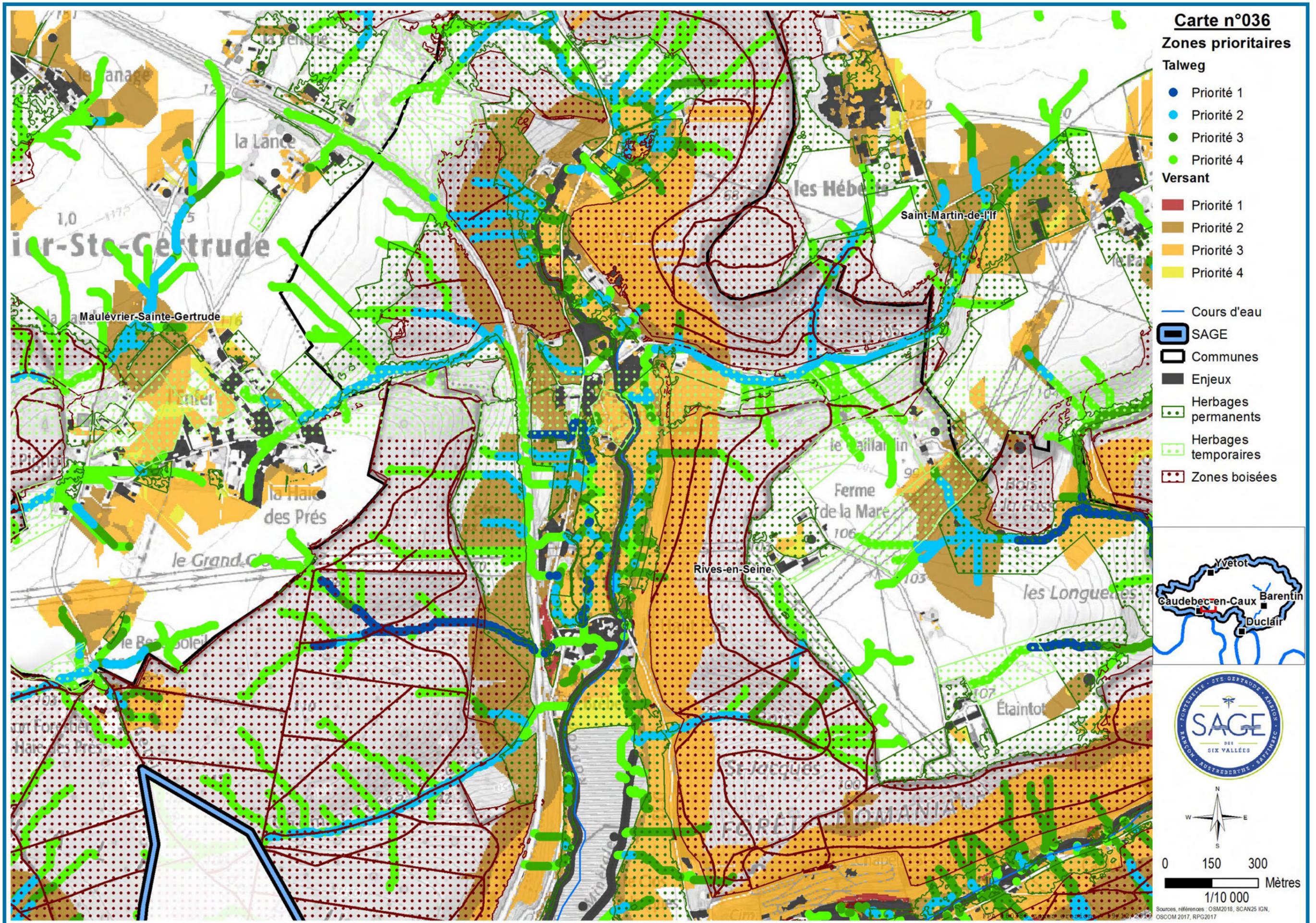


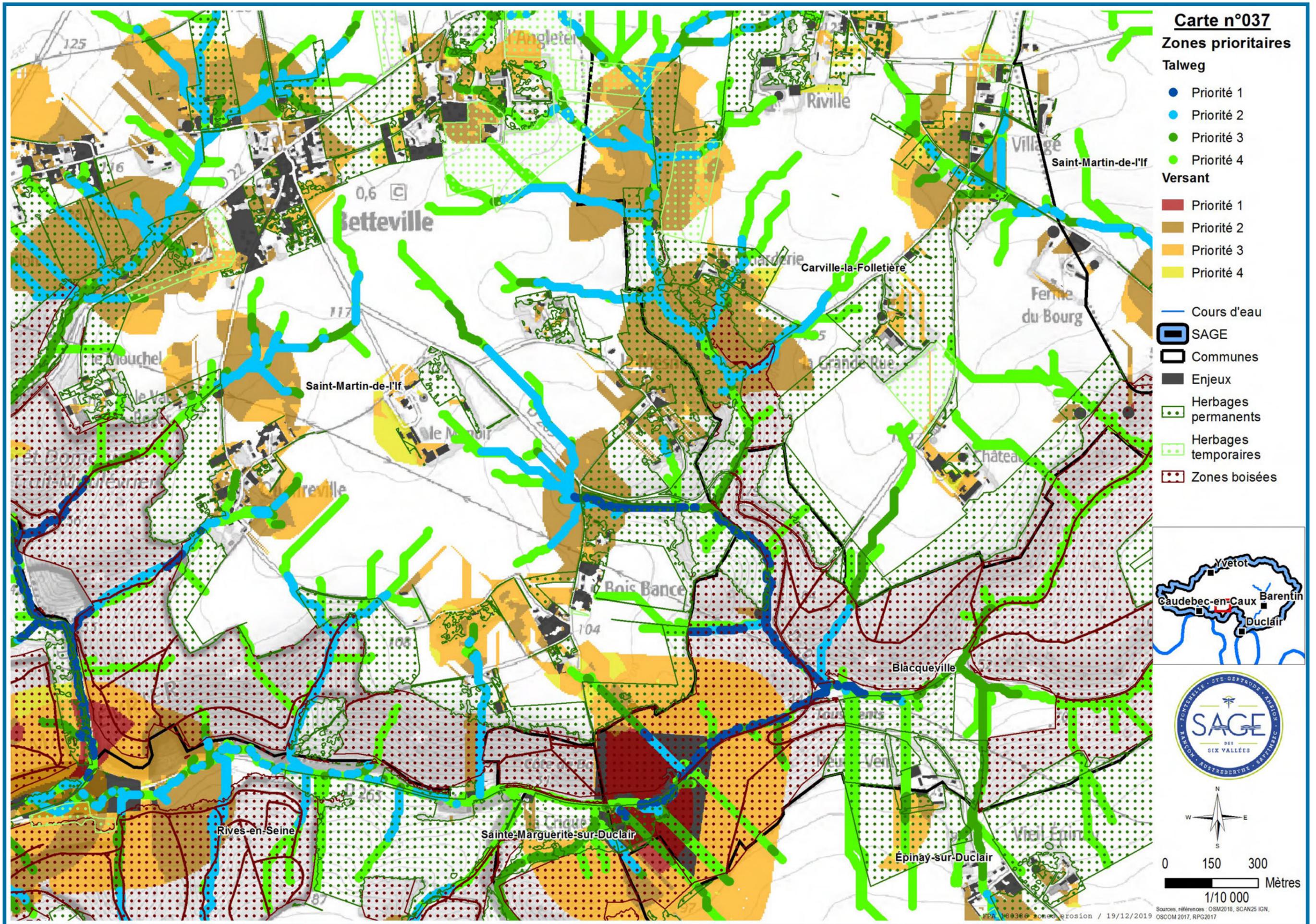


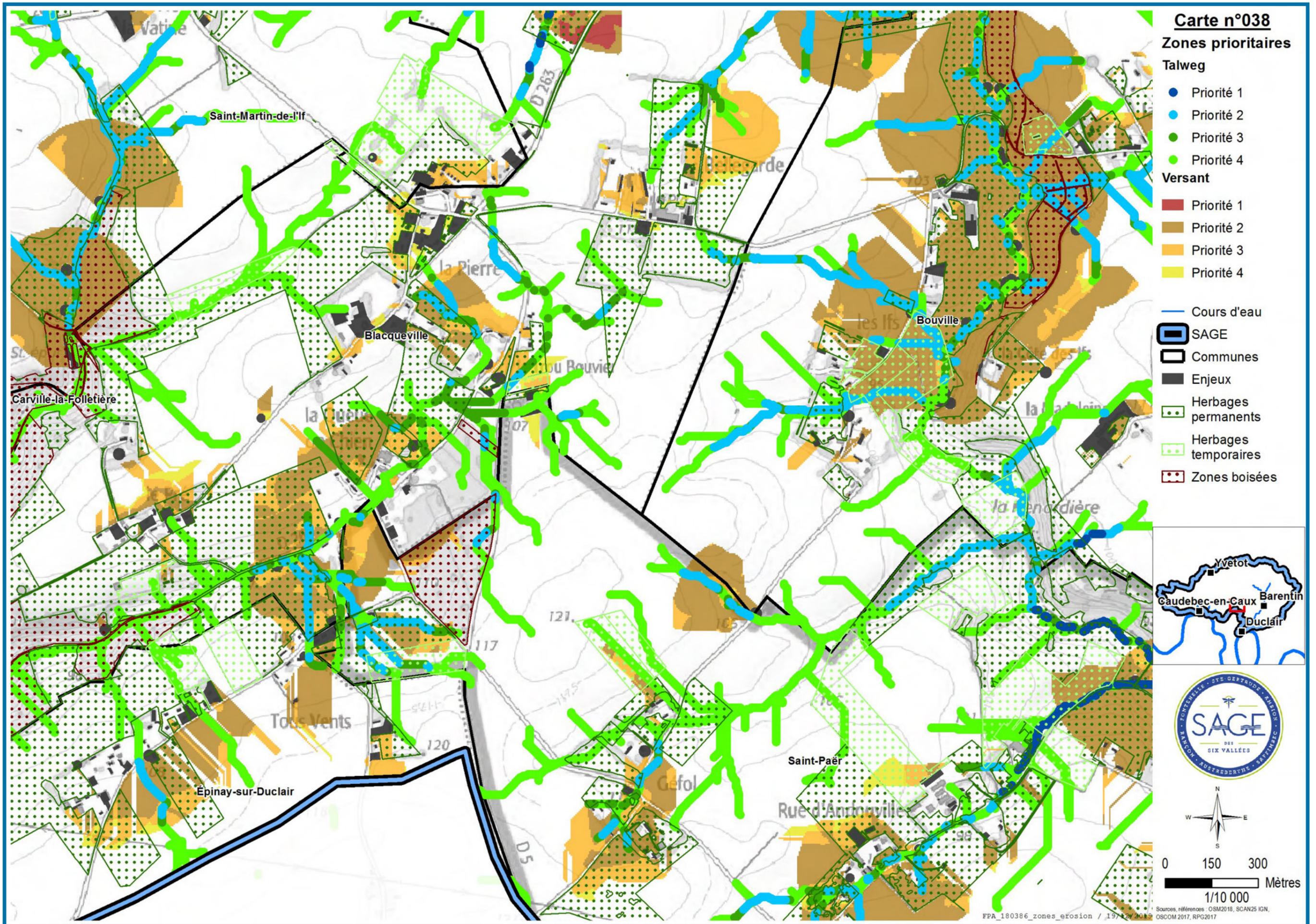


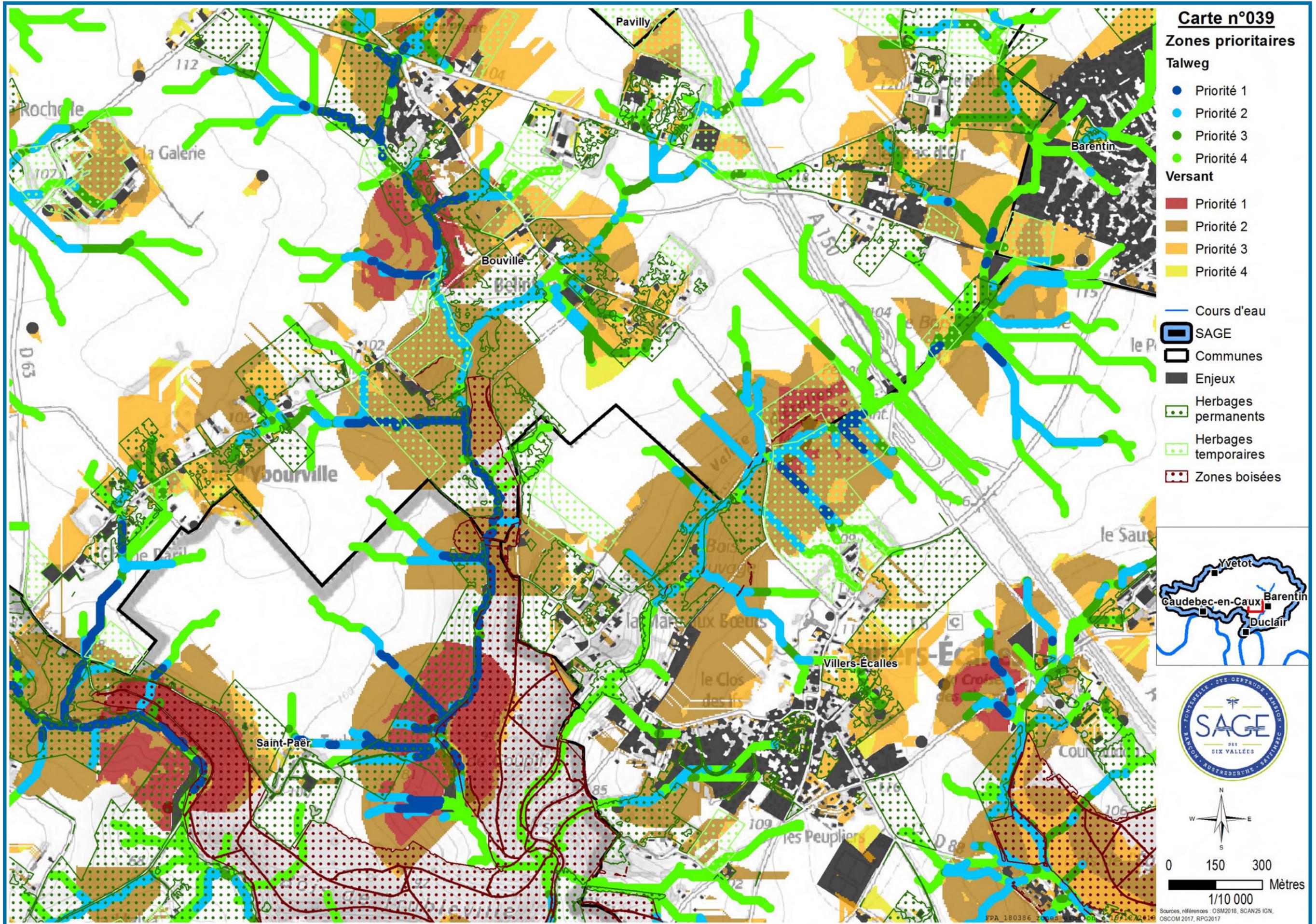


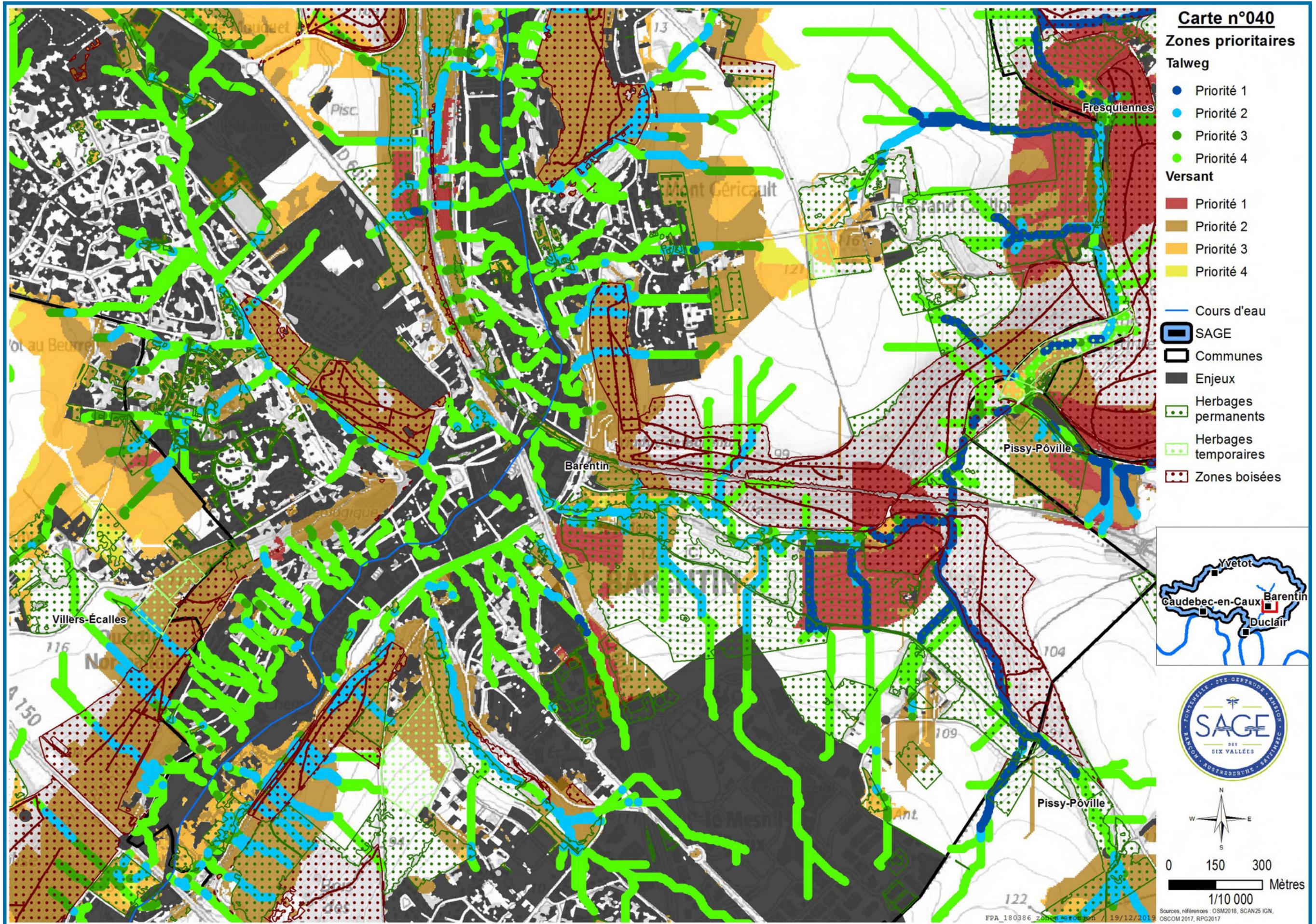


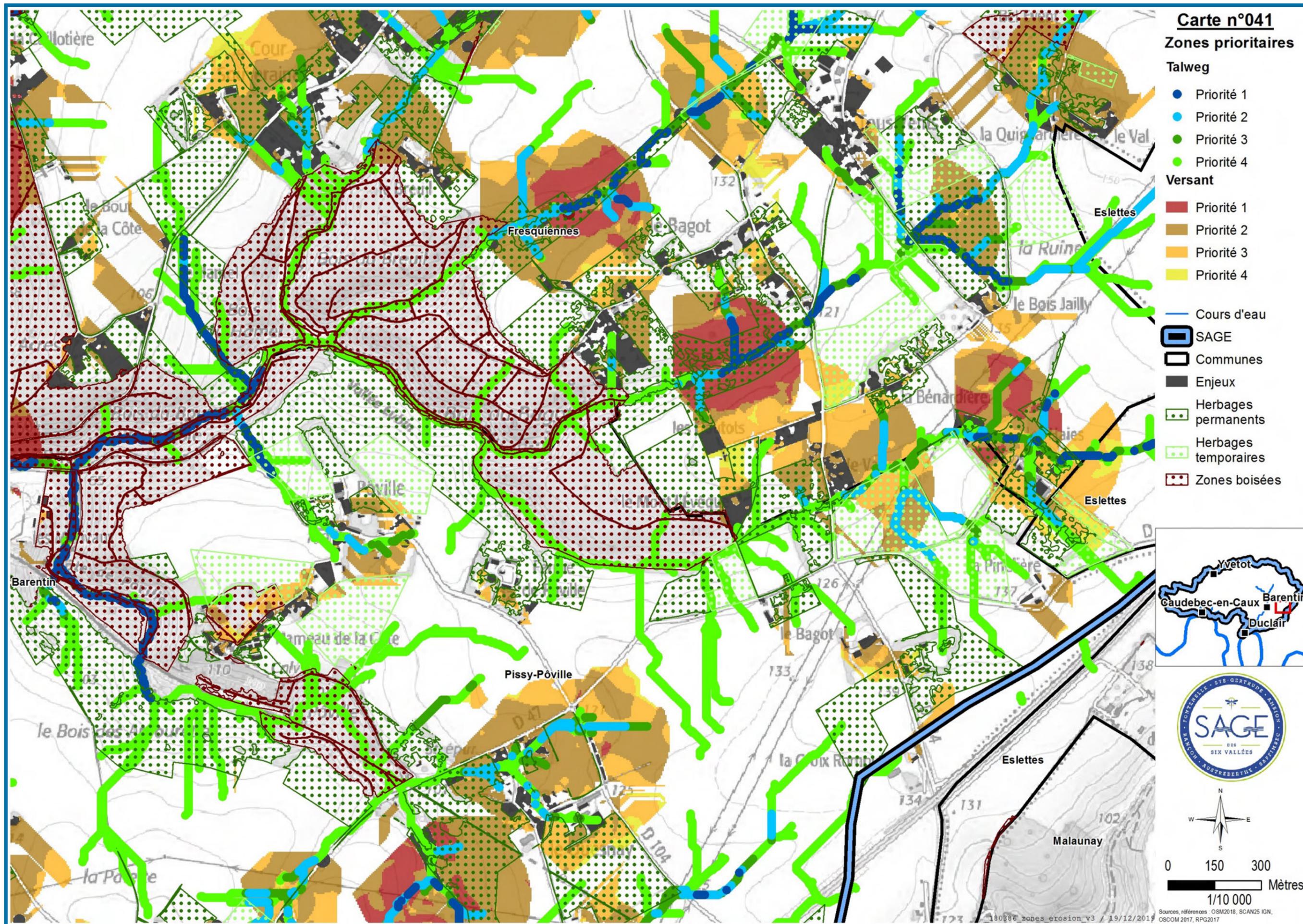


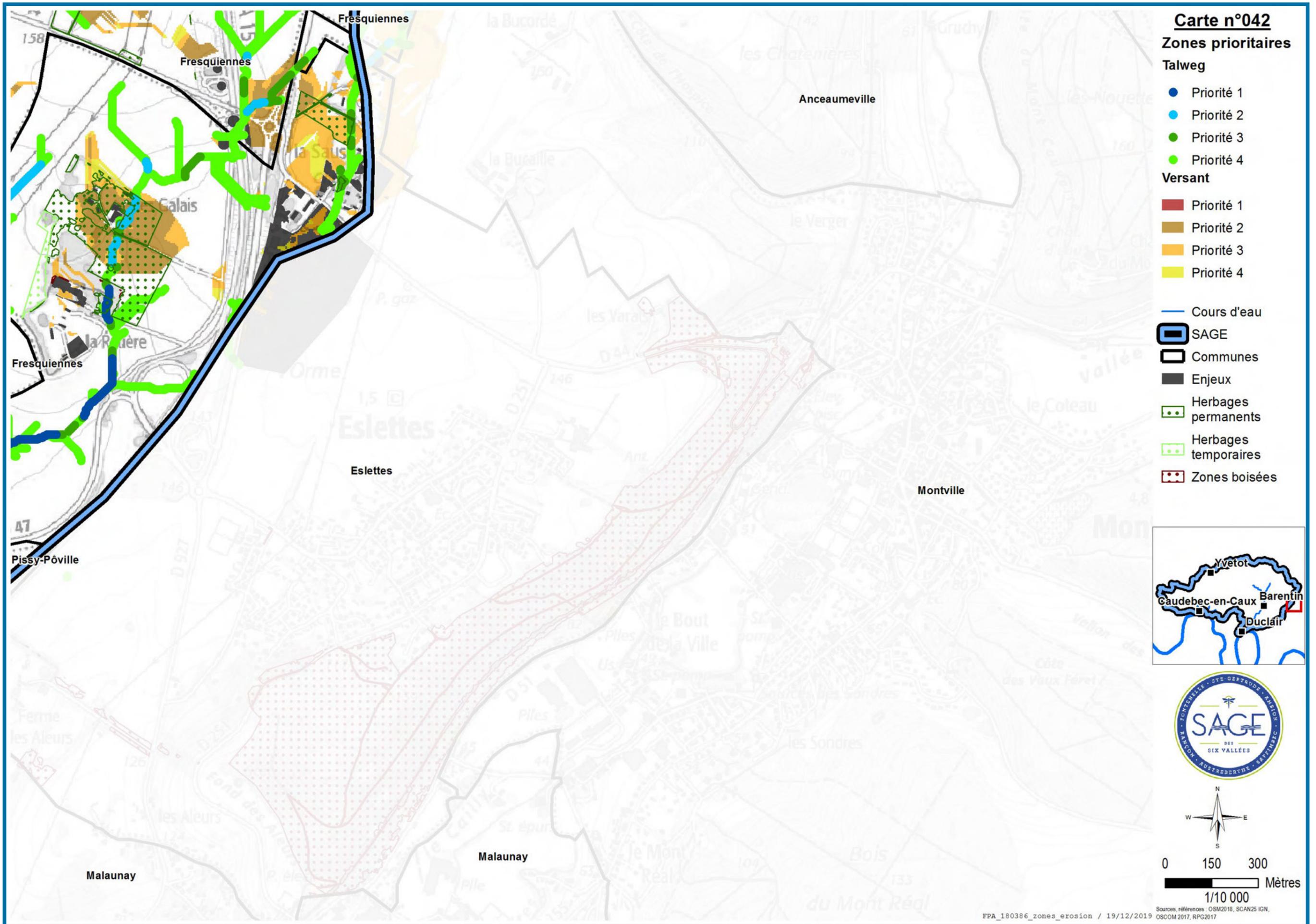


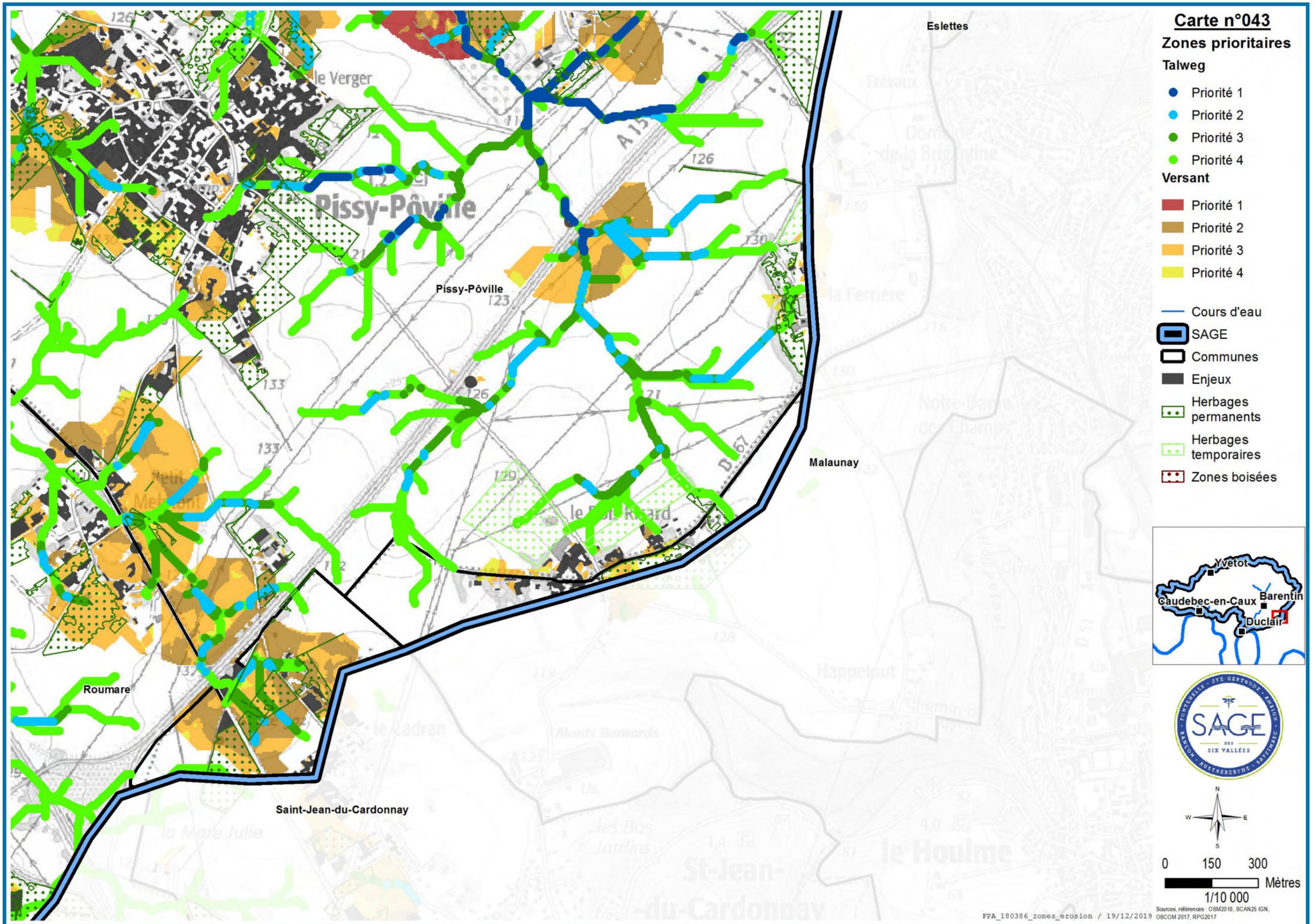


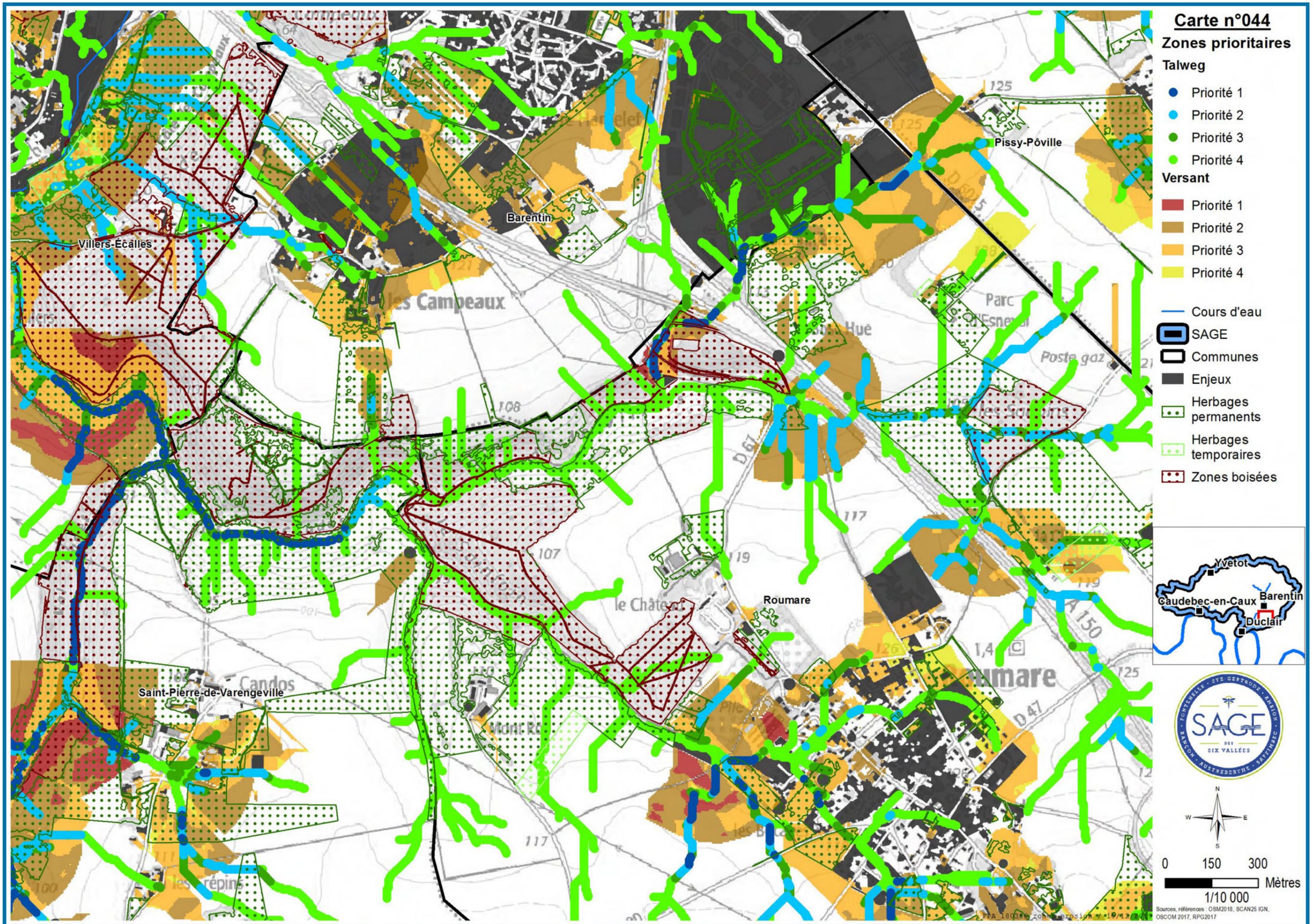


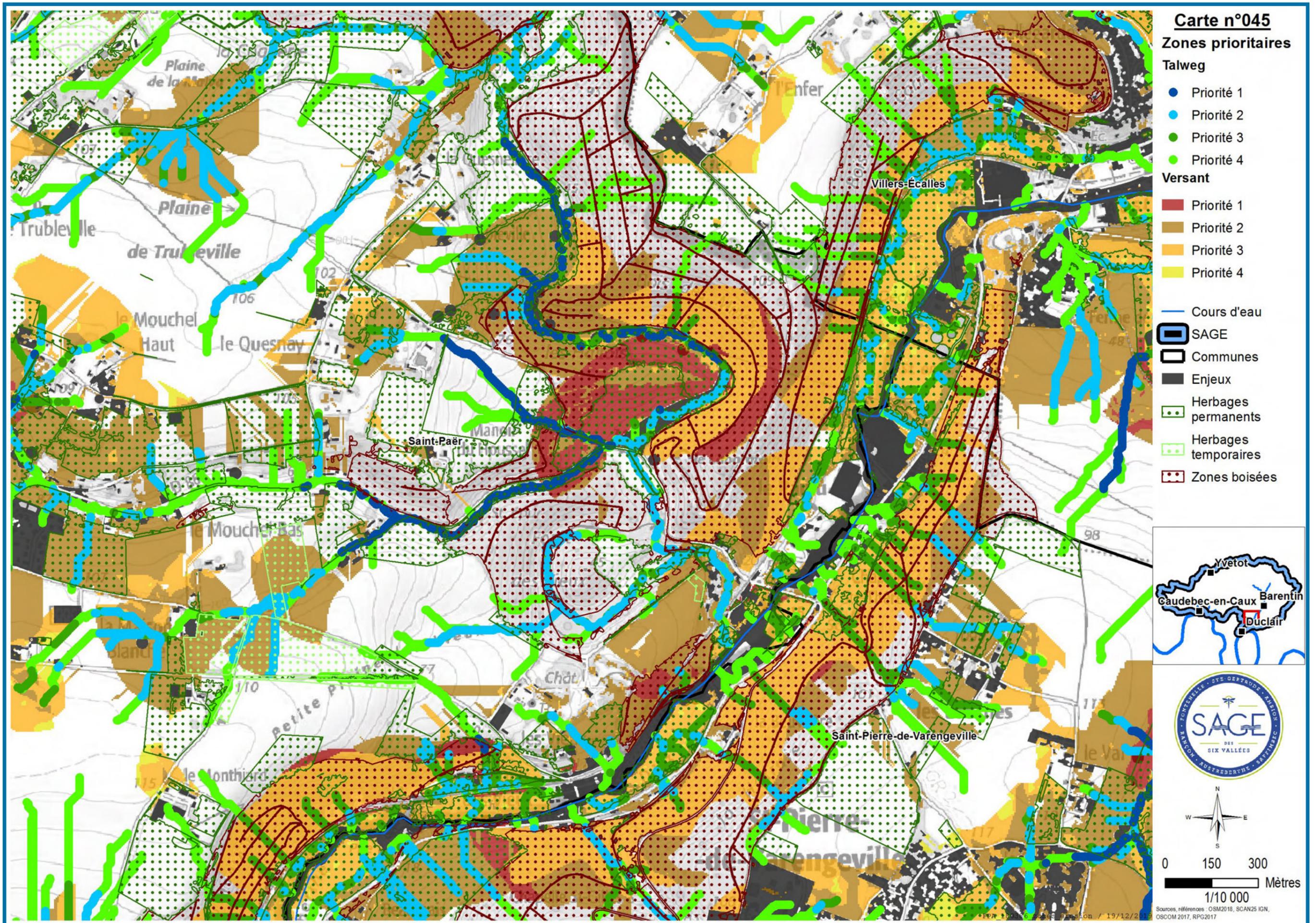


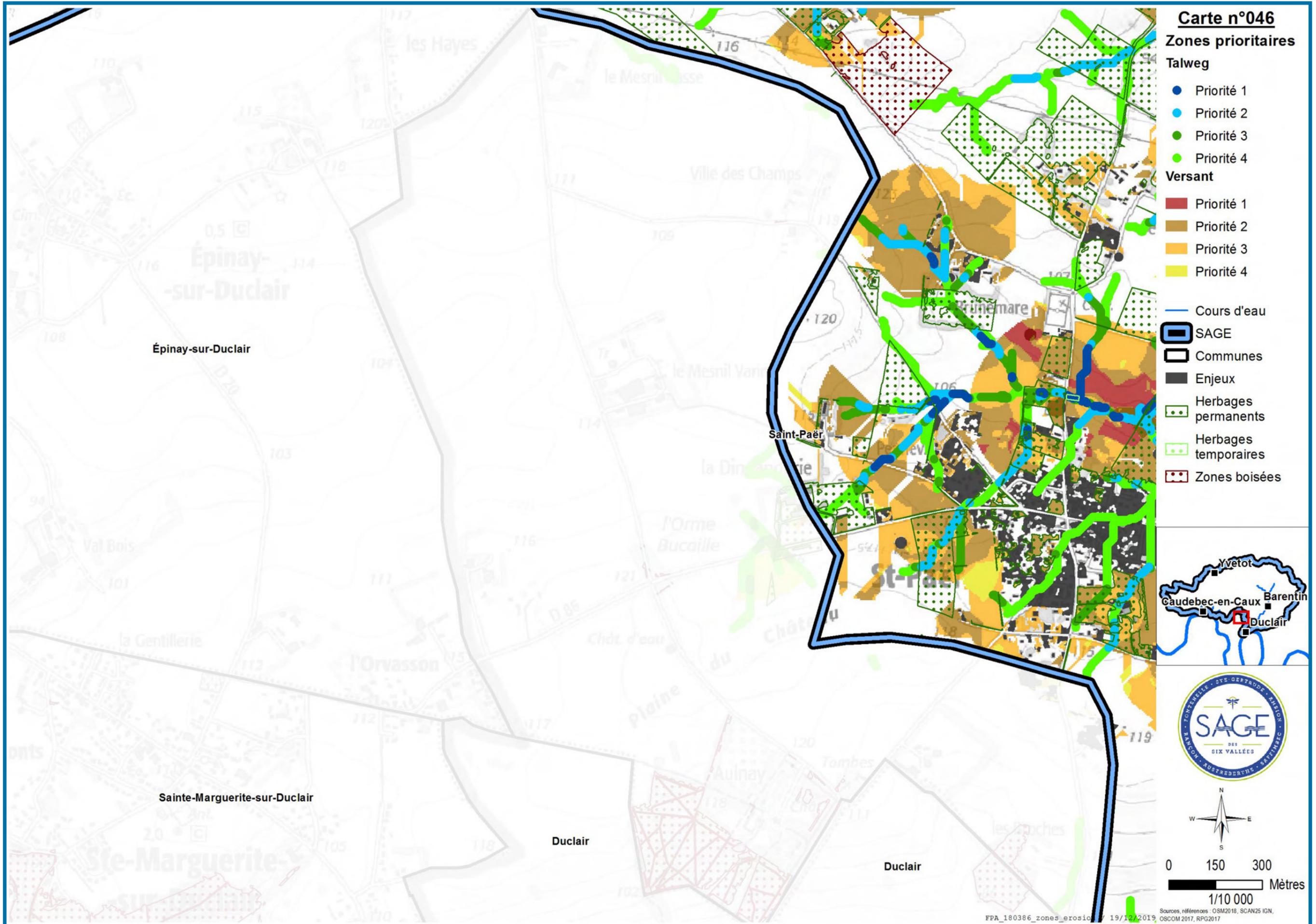


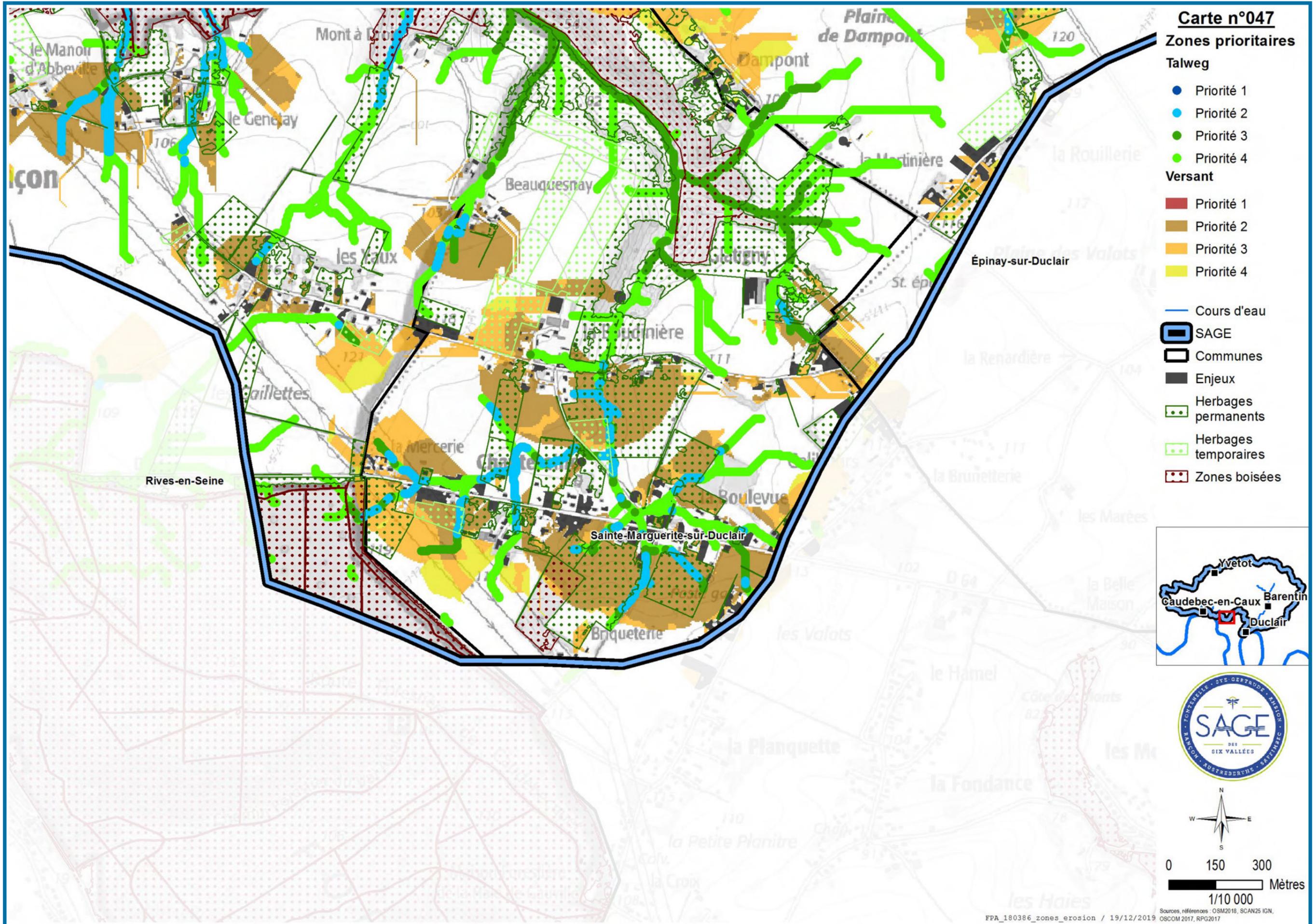


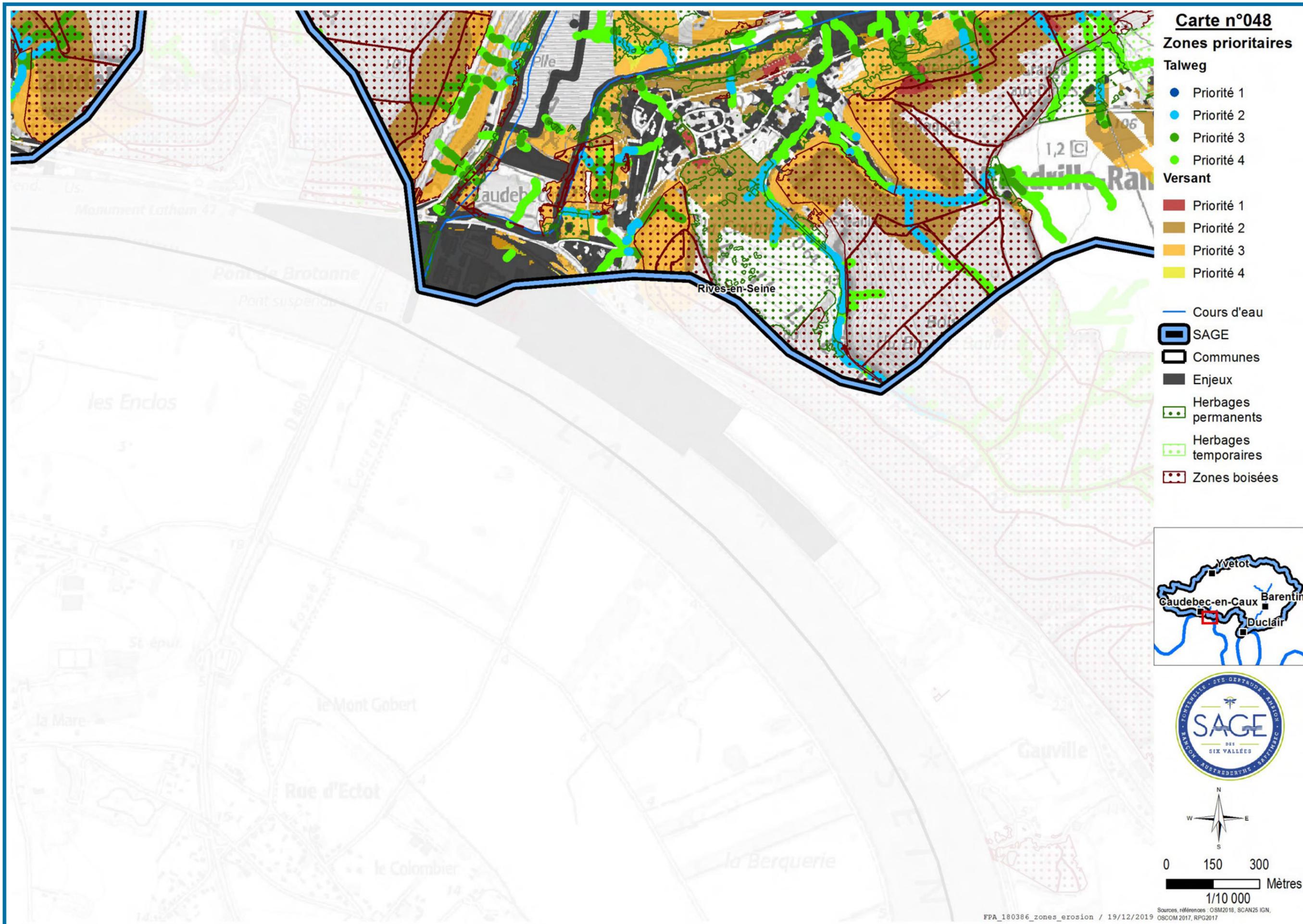


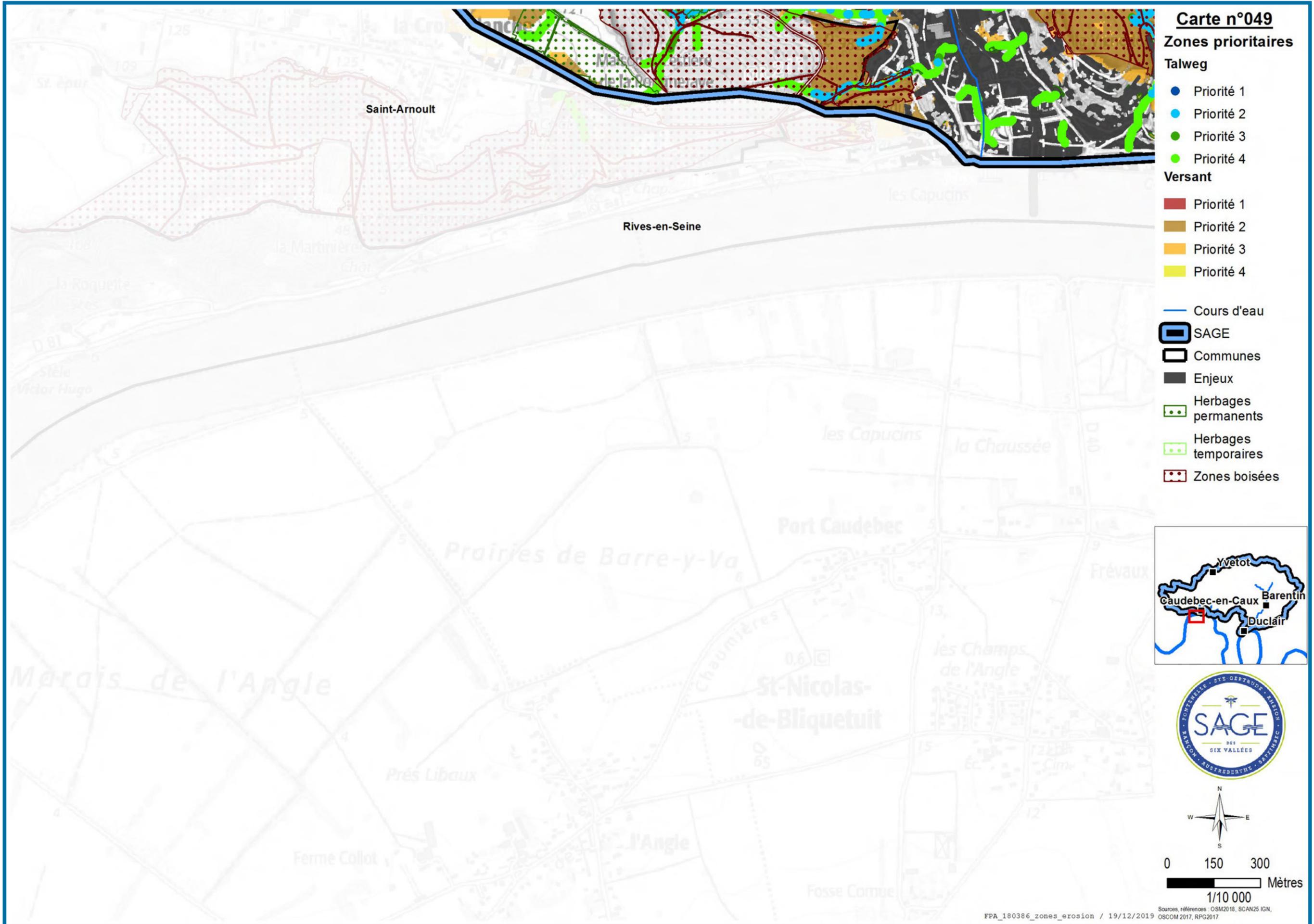












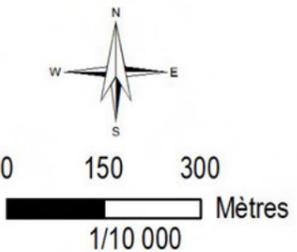
Carte n°049

Zones prioritaires

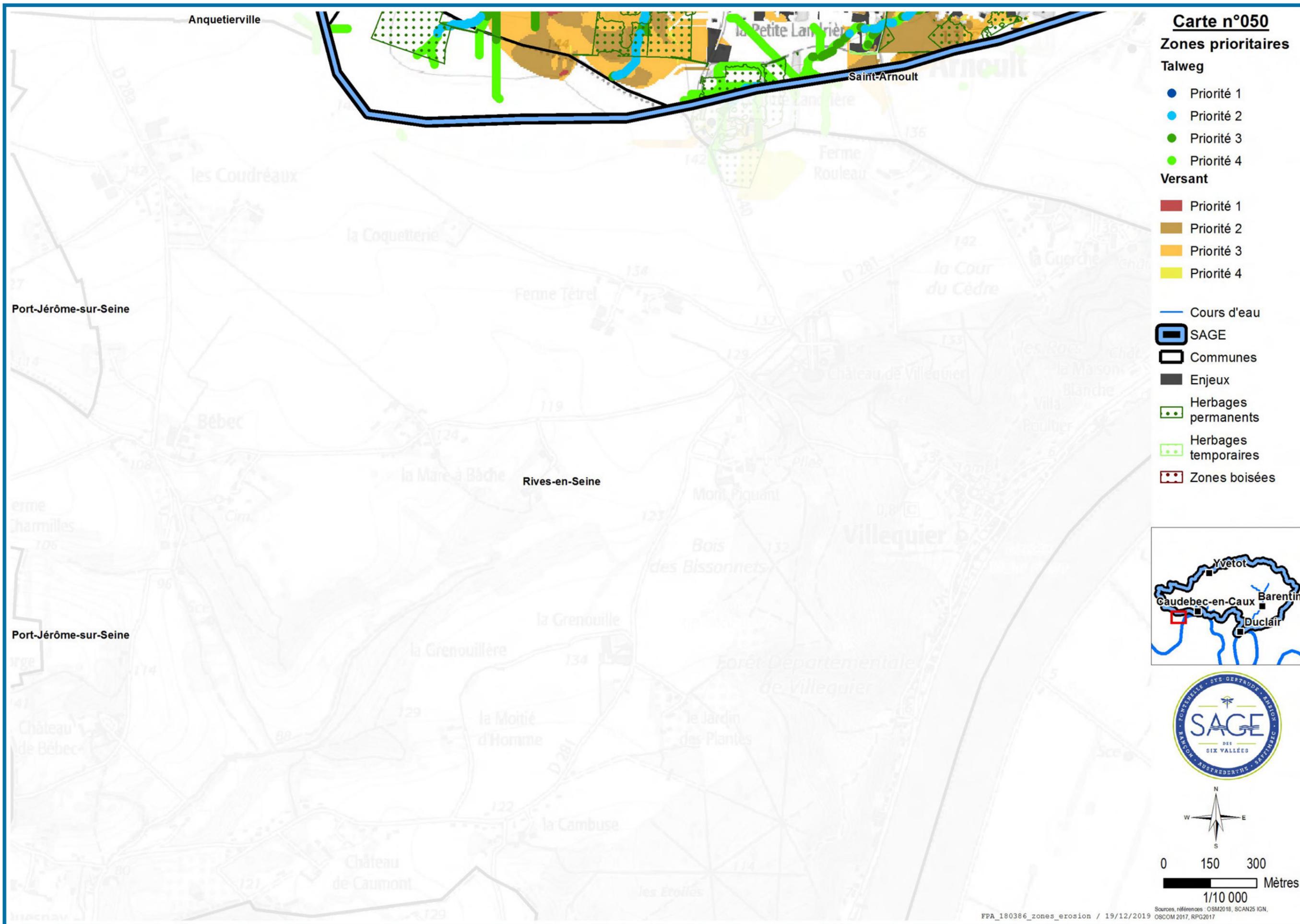
- Talweg**
- Priorité 1
 - Priorité 2
 - Priorité 3
 - Priorité 4

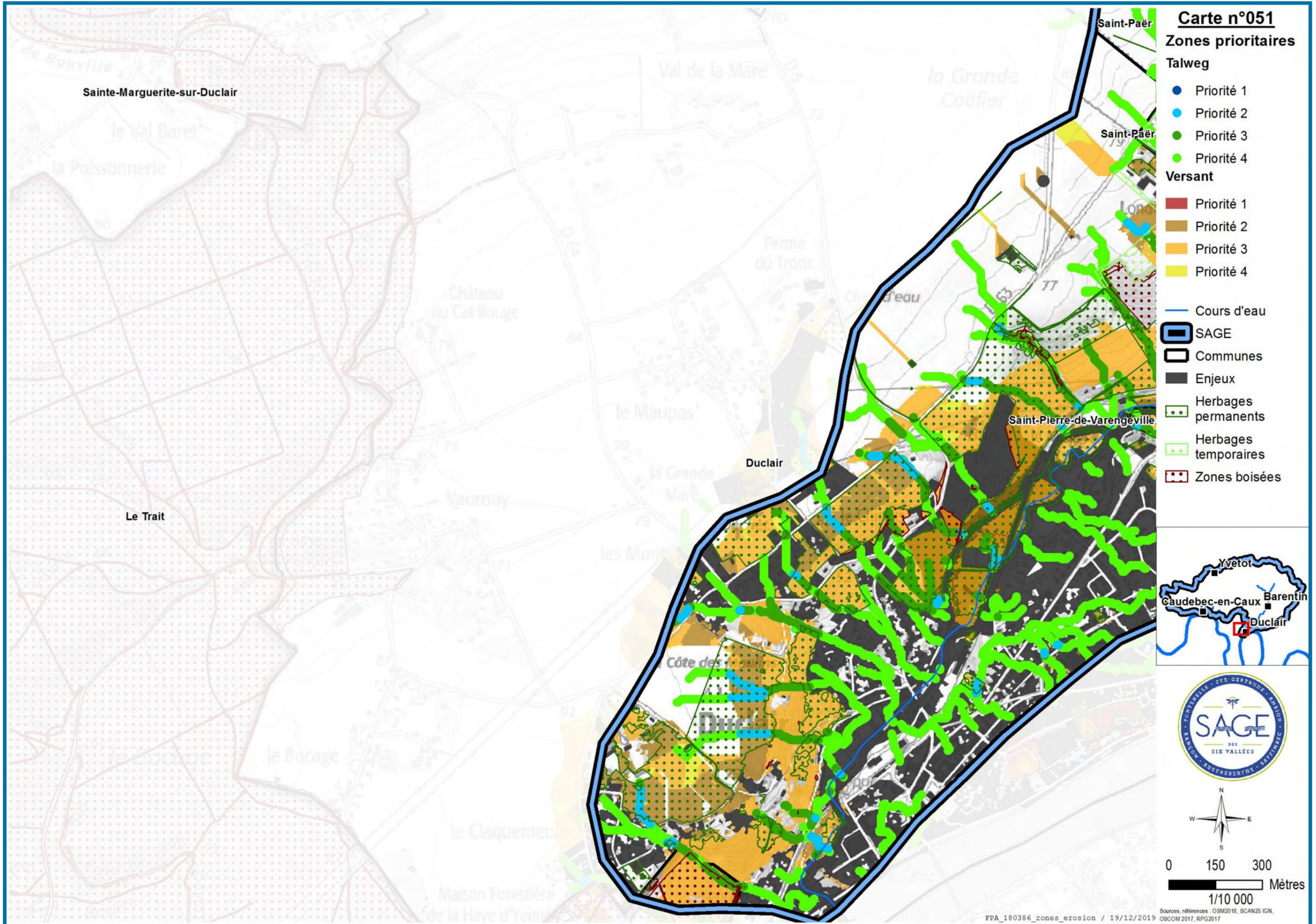
- Versant**
- Priorité 1
 - Priorité 2
 - Priorité 3
 - Priorité 4

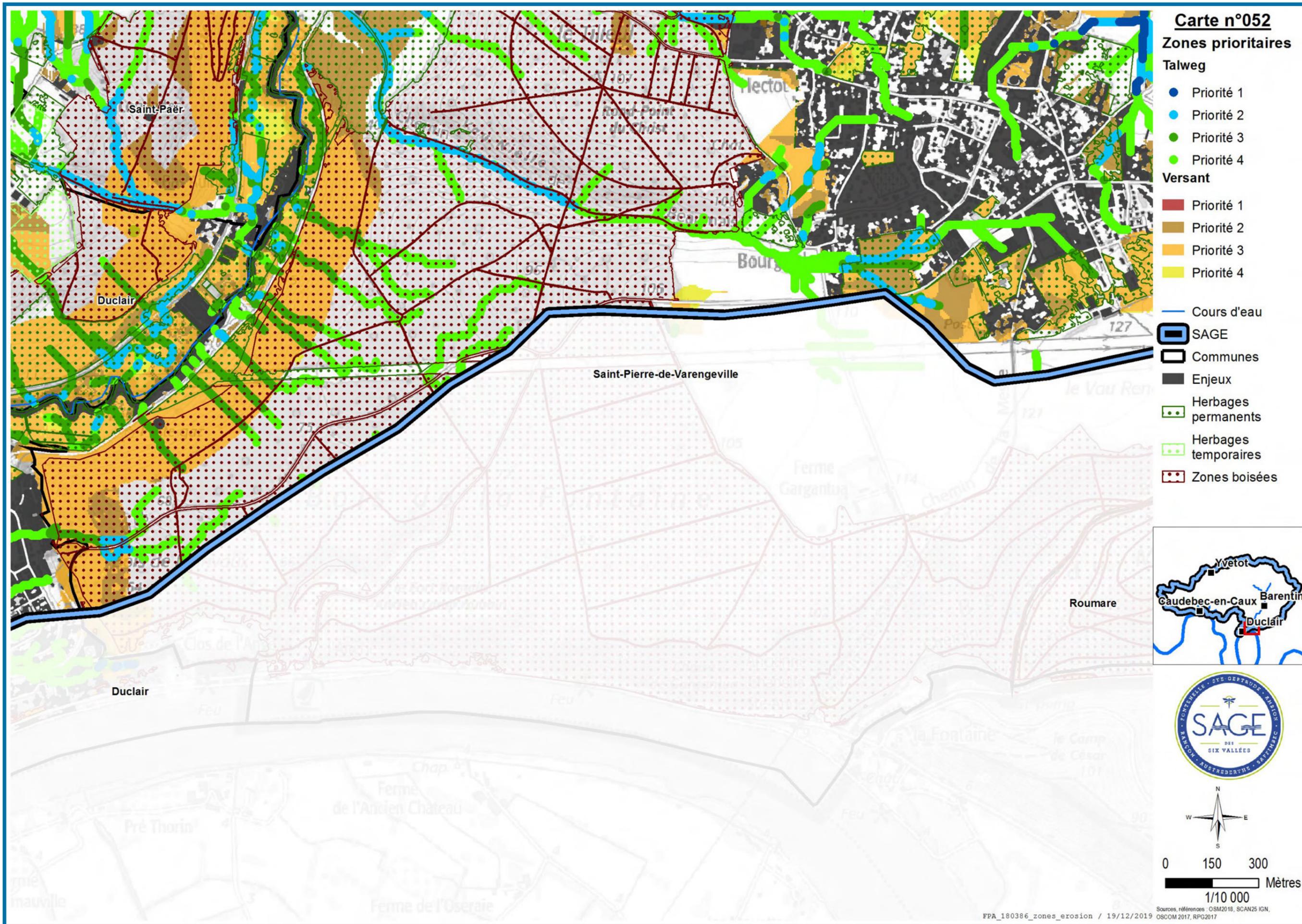
- Cours d'eau
- ▭ SAGE
- ▭ Communes
- Enjeux
- ▭ Herbages permanents
- ▭ Herbages temporaires
- ▭ Zones boisées

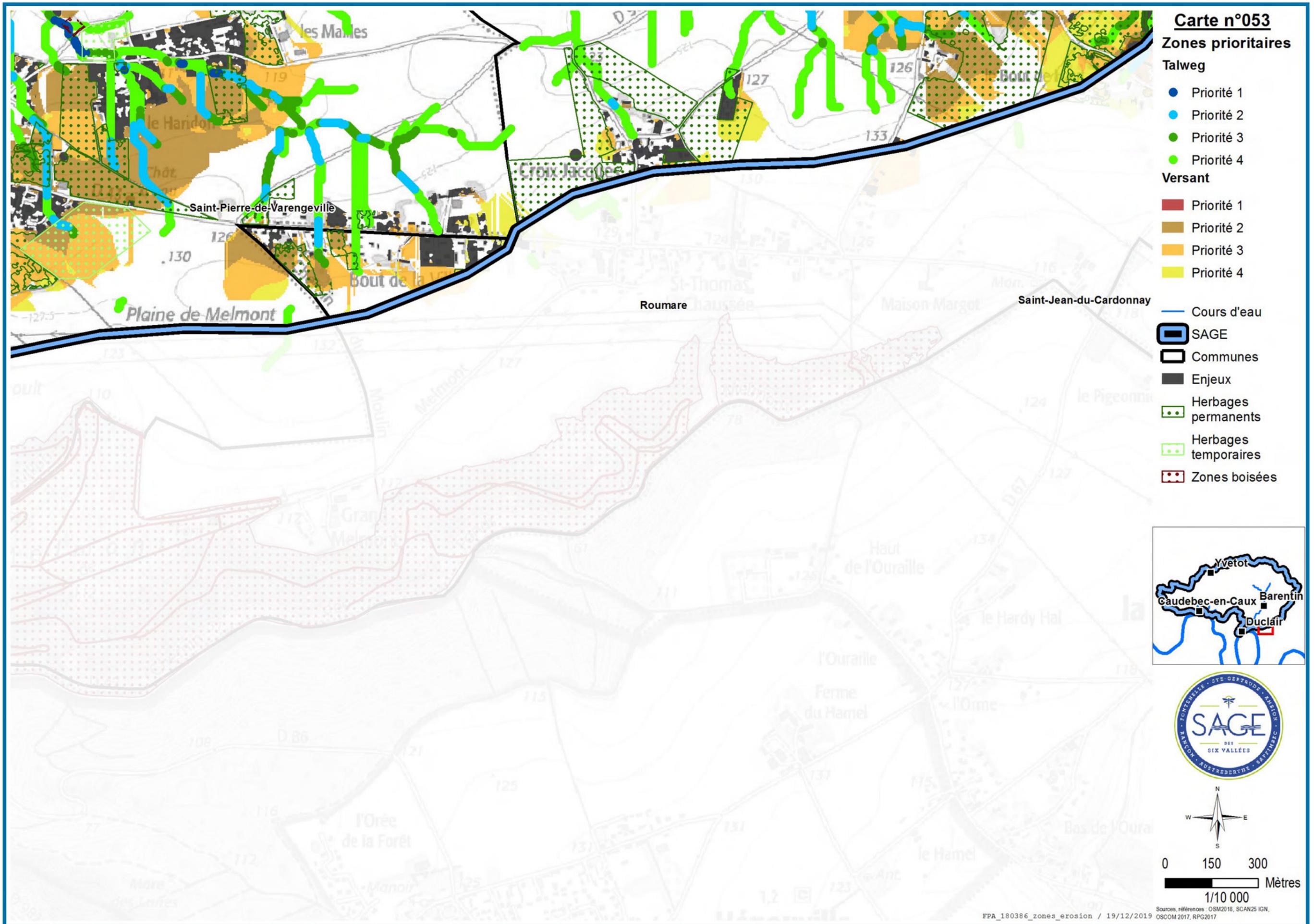


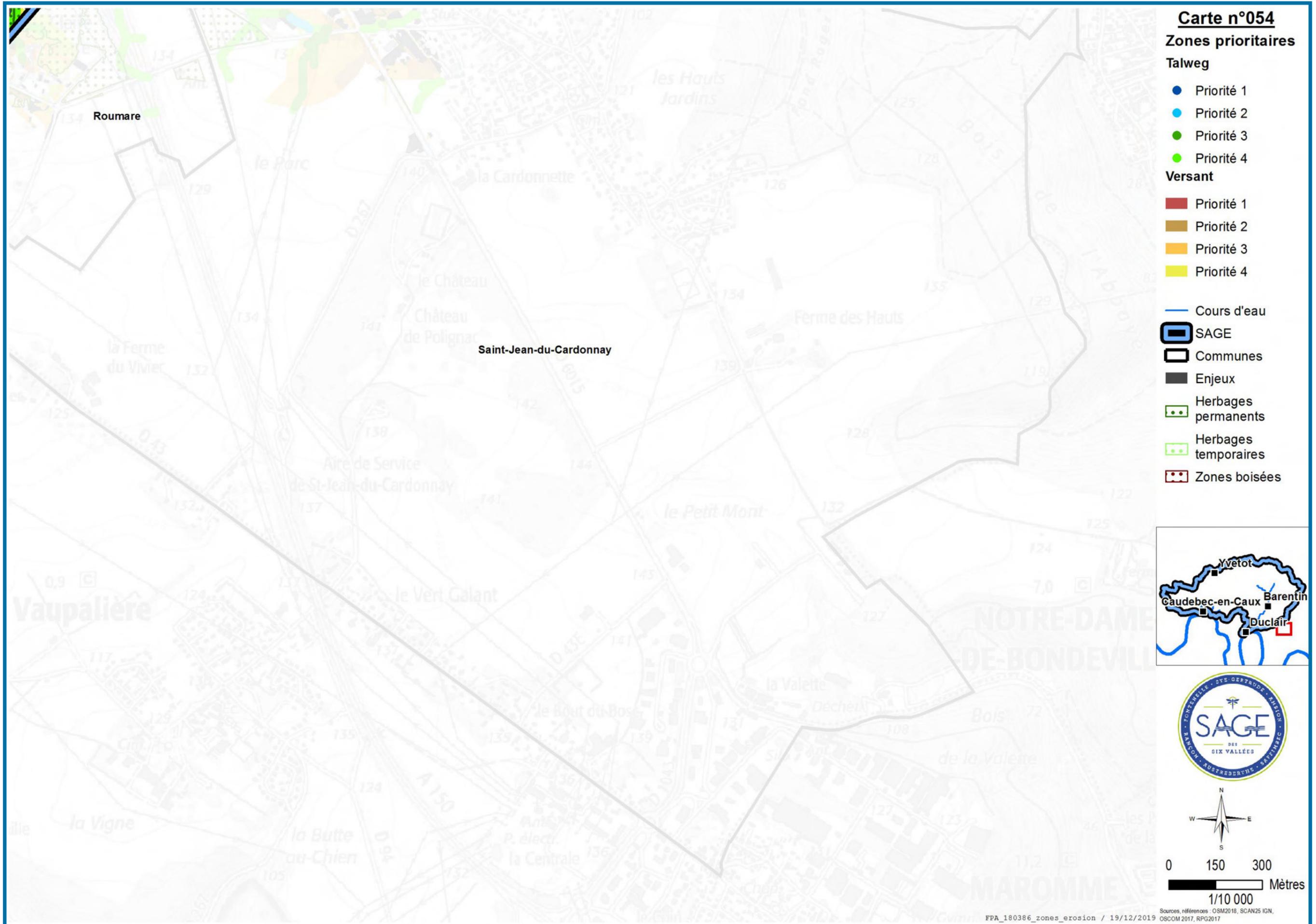
Sources, références : OSM2018, SCAN25 IGN, OSCOM 2017, RPG2017











Enjeu Orientation	Mesure	Hypothèses de chiffrage des coûts	Coût total sur 10 ans (M€)	Taux subvention estimé	Secteurs prioritaires	Maîtrise d'ouvrage pressentie	nouvelle action liée à la mise en œuvre du SAGE?	Moyens humains	Hypothèses sur l'investissement				Coût d'investissement	Durée de vie	Montant de l'investissement actualisé	Hypothèses sur le coût récurrent				Coût récurrent total actualisé	Coût total actualisé sur 10 ans (I+F)	Hypothèses de répartition des coûts par catégorie de maîtrise d'ouvrage						
									Hypothèses sur le coût unitaire	Valeur	Hypothèses sur l'agrégation	Valeur				Hypothèses sur le coût unitaire	Valeur	Hypothèses sur l'agrégation	Valeur			Coût récurrent annuel	Durée de vie du programme	Sur 10 ans	SP SAGE	Communes et groupements	Acteurs agricoles	Autres
ASSURER LA MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE ET D'UNE COMMUNICATION EFFICACES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE																												
Organiser la mise en œuvre du SAGE																												
1	1	Disposition 1 : mettre en place une structure porteuse unique à l'échelle du périmètre du SAGE	Estimation moyens humains au sein de la structure porteuse du SAGE : 11 ETP Coût unitaire : 50 k€/an	5,50	15%	Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE	non	X					0	0	Coût unitaire : 50 k€/an	50 000	Estimation moyens humains au sein de la structure porteuse du SAGE : 11 ETP	11,00	550 000		5 500 000	5 500 000	100%	0%	0%	0%	
1	1		cout 1 ETP animation du SAGE	0,50	50%	Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE	non	X					0	0	Coût unitaire : 50 k€/an	50 000	Estimation moyens humains au sein de la structure porteuse du SAGE : 11 ETP	1,00	50 000		500 000	500 000	100%	0%	0%	0%	
1	1	Disposition 2 : renforcer les liens entre maîtrises d'ouvrages intervenant sur le petit, le grand cycle de l'eau et l'aménagement du territoire	Coût comptabilisé dans les moyens d'animation de la structure porteuse du SAGE			Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE		X					0	0					0		0	0					
1	1	Disposition 3 : afficher la Commission Locale de l'Eau et la structure porteuse du SAGE comme interlocuteur privilégié pour les nouveaux projets susceptibles d'avoir un impact direct ou indirect sur la ressource en eau ou sur les milieux aquatiques	Coût comptabilisé dans les moyens humains de la structure porteuse du SAGE			Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE		X					0	0					0		0	0					
1	1	Disposition 4 : assurer une représentation du SAGE au sein des commissions départementales	Coût comptabilisé dans les moyens humains de la structure porteuse du SAGE			Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE		X					0	0					0		0	0					
Communiquer, sensibiliser et capitaliser les connaissances																												
1	2	Disposition 5 : communiquer sur les enjeux du territoire du SAGE et promouvoir les bonnes pratiques	Coût comptabilisé dans les moyens d'animation de la structure porteuse du SAGE			Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE		X					0	0					0		0	0					
1	2		Actions diverses communication, hypothèse budget : 20 k€/an	0,20	50%	Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE	non						0	0	Actions diverses communication, hypothèse budget : 20 k€/an	20 000		1,00	20 000		200 000	200 000	100%	0%	0%	0%	
1	2	Disposition 6 : capitaliser les connaissances et suivre la mise en œuvre du SAGE	Coût comptabilisé dans les moyens d'animation de la structure porteuse du SAGE			Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE		X					0	0					0		0	0					
AMELIORER LA QUALITE DES EAUX																												
Approfondir la connaissance sur la qualité de la ressource																												
2	1	Disposition 7 : améliorer la connaissance sur la qualité de la ressource vis-à-vis des polluants émergents et diffuser l'information	réalisation d'une campagne d'analyses des polluants émergents sur les captages AEP : => 1 650€ / point tous les 6 ans hypothèse de 6 points (6 captages)	0,01	0%	Périmètre du SAGE	Collectivités et leurs groupements compétents en AEP	oui						0	0	réalisation d'une campagne d'analyses des polluants émergents : => 1 650€ / point tous les 6 ans	275	Nombre de points	6,00	1 650	6	9 900	9 900	0%	100%	0%	0%	
2	1		réalisation d'une campagne d'analyses des polluants émergents sur les cours d'eau : => 1 650€ / point tous les 6 ans hypothèse de 10 points ; 2 points par BV (un en amont et un en aval sur les 5 bv)	0,02	80%	Périmètre du SAGE	Collectivités et leurs groupements compétents en milieux aquatiques	oui						0	0	réalisation d'une campagne d'analyses des polluants émergents : => 1 650€ / point tous les 6 ans	275	Nombre de points	10,00	2 750	6	16 500	16 500	0%	100%	0%	0%	
2	1	Disposition 8 : améliorer la connaissance sur la qualité chimique de la Sainte Gertrude et les impacts sur la reproduction des poissons	Non chiffré			Sainte-Gertrude	Structure porteuse du SAGE							0	0					0		0	0					
Réduire l'utilisation d'intrants et limiter les risques de transfert au milieu																												
2	2	Disposition 9 : définir et valoriser les pratiques respectueuses de l'environnement	Coût comptabilisé dans les moyens humains de la structure porteuse du SAGE			Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE		X					0	0					0		0	0					
2	2		Délimitation des AAC : 50 000€/BAC (source : guide méthodologique BRGM/RP-55874-FR "délimitation des BAC et cartographie de leur vulnérabilité vis-à-vis des pollutions diffuses)	0,10	80%	Captages de Caillouville et Duclair	Collectivités et leurs groupements compétents en AEP	oui		étude délimitation BAC et vulnérabilité	50 000	nombre de BAC à délimiter	2	100 000	100 000					0		0	100 000	0%	100%	0%	0%	
2	2		Définition des programmes d'action : 15 000€	0,08	80%	Captages de Caillouville, Duclair, Maulévrier, Montmeiller et Blacqueville	Collectivités et leurs groupements compétents en AEP	oui		Définition des programmes d'action	15 000	nombre de BAC concernés	5	75 000	75 000					0		0	75 000	0%	100%	0%	0%	
2	2	Disposition 10 : poursuivre ou mettre en place les actions visant à réduire les pollutions diffuses sur les aires d'alimentation de captage	Poursuite de l'animation des programmes d'actions / pollutions sur le BAC de Limésy : - Animation agricole : 1 ETP / BAC Coût unitaire : 50 k€/an	0,50	80%	captage de Limésy	Collectivités et leurs groupements compétents en AEP	non	X					0	0	Animation agricole : 1 ETP / BAC Coût unitaire : 50 k€/an	50 000	Nombre de BAC	1,00	50 000		500 000	500 000	0%	100%	0%	0%	

Enjeu	Orientation	Mesure	Hypothèses de chiffrage des coûts	Coût total sur 10 ans (M€)	Taux subvention estimé	Secteurs prioritaires	Maîtrise d'ouvrage pressentie	nouvelle action liée à la mise en œuvre du SAGE?	Moyens humains	Hypothèses sur l'investissement				Coût d'investissement	Durée de vie	Montant de l'investissement actualisé	Hypothèses sur le coût récurrent				Coût récurrent total actualisé	Coût total actualisé sur 10 ans (I+F)	Hypothèses de répartition des coûts par catégorie de maîtrise d'ouvrage						
										Hypothèses sur le coût unitaire	Valeur	Hypothèses sur l'agrégation	Valeur				Hypothèses sur le coût unitaire	Valeur	Hypothèses sur l'agrégation	Valeur			Coût récurrent annuel	Durée de vie du programme	Sur 10 ans	SP SAGE	Communes et groupements	Acteurs agricoles	Autres
2	2		Animation des programmes d'actions / pollutions sur les 4 BAC : - Animation agricole : 1 ETP / BAC Coût unitaire : 50 k€/an	2,00	80%	captages de Cailloville, Duclair, Maulévrier, Montmeiller et Blacqueville	Collectivités et leurs groupements compétents en AEP	oui	X					0	0	Animation agricole : 1 ETP / BAC Coût unitaire : 50 k€/an	50 000	Nombre de BAC	4,00	200 000		2 000 000	2 000 000	0%	100%	0%	0%		
2	2	Disposition 11 : réviser si nécessaire les arrêtés de déclarations d'utilité publique des captages destinés à l'alimentation en eau potable	Non chiffrable			Captages à identifier	Etat						0		0						0	0	0						
2	2	Disposition 12 : diminuer l'usage de produits phytosanitaires par les gestionnaires d'infrastructures linéaires et de zones d'activités ainsi que par les aménageurs et bailleurs sociaux	Non chiffrable en l'état des connaissances actuelles (variable selon les choix faits par les structures en termes de techniques alternatives-économie sur les produits phytosanitaires non utilisés)			Périmètre du SAGE	gestionnaires d'infrastructures ferroviaires et routières et des zones d'activité ainsi que les aménageurs et bailleurs sociaux						0		0						0	0	0						
2	2	Disposition 13 : réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et fertilisants par les collectivités et leurs groupements	Hypothèse : 10% ETP par commune pour l'entretien des cimetières, terrains de sport. 65 communes sur le territoire du SAGE	0,33	0%	Périmètre du SAGE	collectivités et leurs groupements	oui		10% ETP coût unitaire : 50k€/an	5000	nombre de communes	65	325 000	325 000						0	0	325 000	0%	100%	0%	0%		
Limiter l'impact de l'assainissement des effluents domestiques et industriels																													
2	3	Disposition 14 : mettre en œuvre les schémas directeurs d'assainissement permettant d'améliorer les performances des systèmes d'assainissement collectif	Hypothèse coût unitaire actualisation schémas : - système d'assainissement lagunage ou filtres plantés de roseaux : 25 000€ - boues activées (BA) <5 000 EH : 37 000€ - BA entre 5 000 et 25 000 EH : 50 000€ - BA <25 000 EH : 75 000 € Actualisation tous les 10 ans	0,83	80%	Périmètre du SAGE	Communes et leurs groupements compétents en assainissement	non		Hypothèse coût moyen actualisation schémas directeur d'assainissement sur le territoire	30 889	Nombre de systèmes	27	834 000	10	834 000					0	0	834 000	0%	100%	0%	0%		
2	3	Disposition 15 : s'assurer des capacités d'assainissement en amont des projets de développement	Pas de surcoût du SAGE			Périmètre du SAGE	Communes et leurs groupements compétents							0		0					0	0	0						
2	3	Disposition 16 : vigilance à apporter à la localisation des nouvelles stations de traitement des eaux usées relativement aux zones sensibles aux transferts	Non chiffré (éventuel surcoût en fonction de chaque projet d'assainissement)			Périmètre du SAGE	Communes et leurs groupements compétents							0		0					0	0	0						
2	3	Disposition 17 : prioriser les contrôles des installations d'assainissement non collectif sur les zones présentant un enjeu sanitaire	Pas de surcoût du SAGE			Périmètre du SAGE	Communes et leurs groupements compétents									0						0	0						
Améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines																													
2	4	Disposition 18 : recenser et traiter les rejets d'eaux pluviales les plus impactants	Hypothèse coût étude de localisation des rejets pluviaux impactants : 20 k€ traitement de la pollution par les collectivités compétentes non chiffré (hypothèses difficiles à déterminer et variables selon l'origine)	0,02	40%	Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE	oui		Hypothèse coût étude : 20 k€	20 000		1	20 000		20 000					0	0	20 000	100%	0%	0%	0%		
2	4					Périmètre du SAGE	Communes et leurs groupements compétents									0						0	0						
Limiter l'impact des friches industrielles																													
2	5	Disposition 19 : profiter des projets de réhabilitation ou de la réalisation de mesures compensatoires pour limiter l'impact des friches industrielles	Coût moyen d'un Plan de gestion, étude préalable aux travaux de dépollution : 5 300 euros pour un site d'environ 1,5 ha (données issues des dossiers ayant reçu une aide financière de l'ADEME / fourchette relativement grande de 2 000 à 23 000 euros/ha)	0,01	0%	Périmètre du SAGE	Porteurs de projet	oui		Coût moyen d'un plan de gestion / ha de friches	3 500	surface de friches industrielles en bordure de cours d'eau sans projet de réhabilitation à court ou moyen terme (en ha)	4	14 000		14 000					0	0	14 000	0%	0%	0%	100%		
2	5		Travaux de dépollution des terres, et, le cas échéant, des eaux souterraines : coûts de gestion des terres excavées faiblement polluées avoisinent en règle générale (sur un peu plus d'une centaine de dossiers) les 350 000 € HT/ha (source : ADEME)	1,40	0%	Périmètre du SAGE	Porteurs de projet	oui		Coût moyen des travaux de dépollution des terres	350 000	surface de friches industrielles en bordure de cours d'eau sans projet de réhabilitation à court ou moyen terme (en ha)	4	1 400 000		1 400 000					0	0	1 400 000	0%	0%	0%	100%		

Enjeu Orientation	Mesure	Hypothèses de chiffrage des coûts	Coût total sur 10 ans (M€)	Taux subvention estimé	Secteurs prioritaires	Maîtrise d'ouvrage pressentie	nouvelle action liée à la mise en œuvre du SAGE?	Moyens humains	Hypothèses sur l'investissement				Coût d'investissement	Durée de vie	Montant de l'investissement actualisé Sur 10 ans	Hypothèses sur le coût récurrent				Coût récurrent total actualisé Sur 10 ans	Coût total actualisé sur 10 ans (I+F)	Hypothèses de répartition des coûts par catégorie de maîtrise d'ouvrage					
									Hypothèses sur le coût unitaire	Valeur	Hypothèses sur l'agrégation	Valeur				Hypothèses sur le coût unitaire	Valeur	Hypothèses sur l'agrégation	Valeur			Coût récurrent annuel	Durée de vie du programme	SP SAGE	Communes et groupements	Acteurs agricoles	Autres
ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES																											
Améliorer la qualité hydromorphologique des cours d'eau et lutter contre les espèces exotiques envahissantes																											
3	1	Restauration de la continuité écologique sur l'Austreberthe : hypothèse de 50 k€ d'autofinancement pour l'investissement et de 65 k€/an en fonctionnement	3,15	80%	BV Austreberthe Safimbec	Communes et leurs groupements compétents	non		hypothèse de 50 k€ /an d'autofinancement pour l'investissement	250 000		1	250 000	1	2 500 000	hypothèse de 65k€/an pour le fonctionnement	65 000		1,00	65 000	650 000	3 150 000	0%	100%	0%	0%	
3	1	Disposition 20 : restaurer la morphologie des cours d'eau	1,55	50%	BV Caux Seine	Communes et leurs groupements compétents	non		Actions portées par les collectivités et leurs groupements	1 547 856		1	1 547 856		1 547 856					0	0	1 547 856	0%	100%	0%	0%	
3	1	Programme d'actions sur les bassins Caux Seine 2019-2024	0,03	83%	BV Caux Seine	Exploitants agricoles	non		Actions portées par les exploitants agricoles	32 000		1	32 000		32 000					0	0	32 000	0%	0%	100%	0%	
3	1		0,45	6%		Autres acteurs	non		Actions portées par les autres acteurs	448 000		1	448 000		448 000					0	0	448 000	0%	0%	0%	100%	
3	1	Disposition 21 : préserver les espaces de mobilité des cours d'eau dans les documents d'urbanisme			Périmètre du SAGE	Communes et leurs groupements compétents							0		0					0	0	0					
3	1	Disposition 22 : saisir les opportunités de projets d'aménagement en bordure de cours d'eau pour intégrer les objectifs de valorisation des milieux aquatiques			Périmètre du SAGE	Communes et leurs groupements compétents et structure porteuse du SAGE									0						0	0					
3	1	Disposition 23 : lutter contre l'expansion des espèces exotiques envahissantes			Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE									0						0	0					
Préserver, restaurer les zones humides et mares																											
3	2	Disposition 24 : améliorer la connaissance sur la localisation et les fonctionnalités des zones humides de fond de vallées et de plateau			Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE									0						0	0					
3	2	Disposition 25 : protéger les zones humides et mares à travers les documents d'urbanisme			Périmètre du SAGE	Communes et leurs groupements compétents									0						0	0					
3	2				Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE									0						0	0					
3	2	Disposition 26 : établir une stratégie de valorisation des zones humides et les valoriser auprès de la population	0,09	80%	Périmètre du SAGE	Communes et leurs groupements compétents	oui		enveloppe annuelle pour la valorisation des zones humides	90 000		1	90 000		90 000						0	0	90 000	0%	100%	0%	0%
3	2	gestion adaptée des zones humides : création et entretien estimé à 390 €/ha (sur la base des MAEC "couver_06") remise en herbe des 3,56 ha zones humides en culture (correspondant à 1,51% du total de zones humides) (données 2015)	0,01	0%	Périmètre du SAGE	Exploitants agricoles	oui									création et entretien d'un espace herbacé pérenne	390	zones humides en culture	3,56	1 390	13 900	13 900	0%	0%	100%	0%	

Echelle Orientation	Mesure	Hypothèses de chiffrage des coûts	Coût total sur 10 ans (M€)	Taux subvention estimé	Secteurs prioritaires	Maîtrise d'ouvrage pressentie	nouvelle action liée à la mise en œuvre du SAGE?	Moyens humains	Hypothèses sur l'investissement				Coût d'investissement	Durée de vie	Montant de l'investissement actualisé	Hypothèses sur le coût récurrent				Coût récurrent annuel	Durée de vie du programme	Coût récurrent total actualisé	Coût total actualisé sur 10 ans (I+R)	Hypothèses de répartition des coûts par catégorie de maîtrise d'ouvrage				
									Hypothèses sur le coût unitaire		Hypothèses sur l'agrégation					Hypothèses sur le coût unitaire		Hypothèses sur l'agrégation						Acteurs agricoles	Autres			
									Valeur	Sur 10 ans	Valeur	Sur 10 ans				Valeur	Sur 10 ans	Valeur	Sur 10 ans									
MAÎTRISER LES RUISSELLEMENTS ET LUTTER CONTRE L'ÉROSION																												
Suivre les dynamiques d'occupation des sols																												
4	1	Disposition 27 : mettre en place un observatoire des sols à l'échelle communale	Coût comptabilisé dans les moyens d'animation de la structure porteuse du SAGE			Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE						0		0						0		0	0				
Limiter le ruissellement non urbain et les risques associés																												
4	2	Disposition 28 : assurer le maintien ou la restauration de couverts permanents sur les zones prioritaires de talweg et versant de priorité 1 et 2	Politique foncière des EPCI-FP : hypothèse d'acquisition sur le BAC de Limésy des zones prioritaires 1 qui ne sont pas en herbe, soit 56,26 ha (correspondant à 1,75% de la totalité des surfaces en culture du BAC de Limésy) coût /ha : 11 840€	0,67	80%	Périmètre du SAGE	Communes et leurs groupements	oui		prix des terres à l'ha (valeur dominante de l'arrêté du 11 juillet 2019 portant fixation du barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles en 2018)	11 840,00	nombre d'ha concerné	56	666 120	666 120						0		0	666 120	0%	100%	0%	0%
4	2		Coût induit par le maintien des herbages sur les zones prioritaires 1	1,23	0%	zones prioritaires 1	Exploitants agricoles	oui						0	perte de marge / ha	390	ha d'herbage sur zones prioritaires 1	315,65	123 100			1 231 000	1 231 000	0%	0%	100%	0%	
4	2	Disposition 29 : compenser le retournement d'herbages sur les zones prioritaires de talweg et versant de priorité 2	Coût induit par la mise en place d'aménagements hydrauliques : hypothèse de 110EHT/ha Surface d'herbage concerné : 1889,34ha	0,21	0%	Périmètre du SAGE	Exploitants agricoles	oui		Coût induit par la mise en place d'aménagements hydrauliques / ha	110	Nombre d'ha d'herbage concerné	1 889,34	207 830	207 830							0	207 830	0%	0%	100%	0%	
4	2	Disposition 30 : limiter les risques d'entraînements par ruissellement des contaminants liés à l'épandage des effluents agricoles, des boues de stations de traitement des eaux usées et des effluents industriels	Pas de surcoût du SAGE			Périmètre du SAGE	Exploitants agricoles							0								0	0					
4	2	Disposition 31 : mettre en œuvre des aménagements hydrauliques douce	Aménagements hydrauliques douce : enveloppe de 1 700k€ sur 10 ans (somme observée sur les années 2007-2018)	1,70	70%	Périmètre du SAGE	Groupements de communes	non		enveloppe annuelle pour la mise en place d'aménagements hydrauliques	1 700 000		1	1 700 000	1 700 000						0		1 700 000	0%	100%	0%	0%	
4	2	Disposition 32 : protéger les éléments du paysage ayant un rôle antiérosif au travers des documents d'urbanisme	Pas de surcoût du SAGE			Périmètre du SAGE	collectivités et leurs groupements							0								0	0					
4	2	Disposition 33 : limiter l'impact de la gestion forestière sur les ruissellements	Pas de surcoût du SAGE			Périmètre du SAGE	Acteurs de la gestion forestière							0								0	0					
Limiter le ruissellement urbain et les risques associés																												
4	3	Disposition 34 : réaliser des schémas directeurs et intégrer des prescriptions dans les documents d'urbanisme	Hypothèse coût unitaire actualisation schémas : 15 k€/communes Actualisation tous les 10 ans	0,98	80%	Périmètre du SAGE	Communes et leurs groupements compétents	oui		Hypothèse coût unitaire actualisation schémas : 15 k€/EPCI-FP	15 000	nombre de communes	65	975 000	975 000						0		975 000	0%	100%	0%	0%	
4	3	Disposition 35 : améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines	Sites pilote de désimperméabilisation : coût non chiffré : les projets qui maintiennent le plus de surfaces naturelles possibles et qui ont recours à des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (noues et bassins plutôt que réseaux enterrés) représentent toujours un coût moindre, tant en fonctionnement qu'en investissement			Périmètre du SAGE	collectivités et leurs groupements							0								0	0					
4	3	Disposition 36 : renforcer le contrôle de la bonne réalisation des dispositifs de gestion des eaux pluviales	Coût non chiffré : moyens humains supplémentaires ou évolution de la répartition des tâches au sein des collectivités et de leurs groupements compétents			Périmètre du SAGE	collectivités et leurs groupements							0								0	0					

Enjeu Orientation	Mesure	Hypothèses de chiffrage des coûts	Coût total sur 10 ans (M€)	Taux subvention estimé	Secteurs prioritaires	Maîtrise d'ouvrage pressentie	nouvelle action liée à la mise en œuvre du SAGE?	Moyens humains	Hypothèses sur l'investissement				Coût d'investissement	Durée de vie	Montant de l'investissement actualisé Sur 10 ans	Hypothèses sur le coût récurrent				Coût récurrent annuel	Durée de vie du programme	Coût récurrent total actualisé Sur 10 ans	Coût total actualisé sur 10 ans (I+F)	Hypothèses de répartition des coûts par catégorie de maîtrise d'ouvrage				
									Hypothèses sur le coût unitaire	Valeur	Hypothèses sur l'agrégation	Valeur				Hypothèses sur le coût unitaire	Valeur	Hypothèses sur l'agrégation	Valeur					SP SAGE	Communes et groupements	Acteurs agricoles	Autres	
																												SP SAGE
GESTION QUANTITATIVE DES RESSOURCES EN EAU																												
Améliorer la connaissance																												
5	1	Disposition 37 : disposer d'un réseau de suivi permettant de statuer sur l'état quantitatif de la ressource sur le territoire du SAGE	Etude : 50 k€	0,05	70%	Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE	oui		Etude : 50 k€	50 000	1 étude	1	50 000	50 000					0		0	50 000	100%	0%	0%	0%	
5	1	Disposition 38 : suivre l'état quantitatif de la ressource en eau sur le territoire	Coût comptabilisé dans les moyens d'animation de la structure porteuse du SAGE et des structures porteuses de programmes opérationnels			Périmètre du SAGE	Structure porteuse du SAGE							0	0					0		0	0					
5	1	Disposition 39 : intégrer la situation particulière des bassins Caux Seine en cas d'arrêt sécheresse	Pas de surcoût du SAGE			Périmètre du SAGE	service de l'Etat								0							0	0					
Maîtriser et satisfaire les besoins en eau																												
5	2	Disposition 40 : assurer l'adéquation entre potentiel de développement des territoires et volumes en eau potable disponibles en amont des projets de développement urbain	Pas de surcoût du SAGE			Périmètre du SAGE	collectivités et leurs groupements								0							0	0					
5	2	Disposition 41 : réaliser des économies d'eau	Hypothèses : Dispositifs d'économie d'eau : Etude pilote CG56 (16 communes) : coût moyen de 6000 à 13 000 €/commune Hypothèse : 5 communes engagées par an Economie dans les autres secteurs difficilement chiffrables	0,48	70%	Périmètre du SAGE	collectivités et leurs groupements	oui		Dispositifs d'économie d'eau : Etude pilote CG56 (16 communes) : coût moyen de 6000 à 13 000 €/commune	9 500	Dispositifs d'économie d'eau : Hypothèse : 5 communes du SAGE/an	5	47 500	1	475 000					0		0	475 000	0%	100%	0%	0%
5	2	Disposition 42 : sécuriser l'alimentation en eau potable	Non chiffrable : - captage de Blacqueville : une étude a été réalisée mais n'a pas abouti. -captage de Limésy : 4 scénarii explorés mais non retenus ==> solution de recherche d'eau en aval de Villers Ecalles explorée mais non chiffrable pour le moment			Périmètre du SAGE	Communes et leurs groupements								0						0		0	0				
Protéger les zones d'expansion des crues																												
5	3	Disposition 43 : protection des zones d'expansion de crues du bassin versant de la Sainte-Gertrude-Ambion dans les documents d'urbanisme	Pas de surcoût du SAGE			Périmètre du SAGE	collectivités et leurs groupements								0							0	0					

CONTACT :

sage6vallees@smbvas.fr

02 32 94 00 74

Centre Eau Risque et Territoire

213 ancienne route de Villers

76360 Villers-Ecalles

Document réalisé par la Commission Locale de
L'eau entre 2018 et 2021 avec le soutien financier
de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région
Normandie.



sce

Aménagement
& environnement